

Table des matières

| | |
|---|------|
| Sommaire | iii |
| Liste des tableaux | viii |
| Liste des figures | ix |
| Remerciements | x |
| Chapitre 1 : Introduction | 1 |
| Contexte politique et territorial des municipalités au Québec | 3 |
| Un processus réactionnaire : la revitalisation | 9 |
| Une ressource à effet de levier : le bénévolat..... | 13 |
| Chapitre 2 : Le cadre conceptuel..... | 16 |
| Les incidences du loisir sur le développement des communautés | 18 |
| Le bénévolat | 21 |
| Le capital social | 29 |
| La revitalisation des communautés | 47 |
| Chapitre 3 : Question, but et objectifs de recherche | 53 |
| Chapitre 4 : Méthode..... | 59 |
| Stratégie de recherche..... | 61 |
| Population à l'étude et stratégie d'échantillonnage..... | 63 |
| Méthode et instruments de collecte des données..... | 68 |
| La collecte des données | 72 |
| Procédure d'analyse des données | 73 |
| Validité de la recherche | 76 |
| Précautions éthiques | 77 |

| | |
|---|-----|
| Chapitre 5 : Résultats | 80 |
| Rappel concernant l'échantillon..... | 82 |
| La formation et le développement du capital social..... | 84 |
| L'existence | 100 |
| L'emploi et le déploiement du capital social..... | 109 |
| La contribution du bénévolat en loisir à la revitalisation | 122 |
| Chapitre 6 : Discussion | 129 |
| De la genèse du capital social..... | 131 |
| De la dynamique du lien social | 135 |
| Du déploiement du capital social | 137 |
| Des retombées locales | 140 |
| Modélisation conceptuelle et empirique de la revitalisation intégrée inconsciente chez le bénévole en loisir | 144 |
| Portée et limites de l'étude | 148 |
| Conclusion | 151 |
| Références | 154 |

Liste des tableaux

Tableau

- 1 Synthèse des modèles du capital social, inspirée de Ponthieux.....44
- 2 Grille de codification des entrevues.....75

Liste des figures

Figure

| | |
|---|-----|
| 1 Cercle de la dévitalisation territoriale..... | 4 |
| 2 Démarche de recherche qualitative/interprétative | 62 |
| 3 Modélisation conceptuelle et empirique de la revitalisation intégrée inconsciente chez le bénévole en loisir | 146 |

Remerciements

Une attention particulière est adressée à la professeure Julie Fortier qui, au fil de ces mois de recherche et de rédaction, fut d'une aide incomparable. En tout temps disponible, elle sut me prodiguer les meilleurs conseils.

Je tiens également à remercier l'ensemble des professeurs du département d'études en loisir, culture et tourisme qui, passionnés et passionnants, réussissent à transmettre la flamme qui les anime pour la recherche en loisir.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à cette aventure : les bénévoles et associations en loisir de la MRC de Rouyn-Noranda qui ont participé à cette recherche, mes proches, ma famille, et l'Abitibi-Témiscamingue pour avoir (r)éveillé en moi une conscience territoriale sociale et durable.

Chapitre 1 : Introduction

Ce chapitre traite de l'état inquiétant de certaines municipalités au Québec qui sont mises à la marge du processus général de croissance puisqu'elles souffrent de maux endogènes. Ces freins à leur croissance sont symptomatiques des communautés locales dévitalisées. Pourtant, tout indique que ce sort n'est pas une fatalité et que des procédés politiques réactionnaires employant des ressources endogènes semblent corriger ces situations menaçantes pour le développement du Québec. Par conséquent, ce chapitre introductif traite successivement du contexte politique et territorial des municipalités au Québec (en mettant l'accent sur les communautés locales dévitalisées), des processus politiques réactionnaires mis en place pour revitaliser, et, enfin, d'une ressource endogène – le bénévolat en loisir – qui apparaît jouer un rôle essentiel au capital social, un des leviers des processus de revitalisation.

Ce développement introductif ne sera pas sans soulever plusieurs questions : quelle est la part de responsabilité du palier provincial dans le processus de dévitalisation ? comment miser sur des ressources endogènes dans une communauté dévitalisée ? quel levier employer pour revitaliser ? Bien que la prochaine section ne réponde pas de manière évidente à ces questions, il n'empêche qu'un problème général sous-tend ce portrait de l'enjeu de la dévitalisation des communautés au Québec qu'il convient à présent de dresser.

Contexte politique et territorial des municipalités au Québec

La tendance politique actuelle à la décentralisation et à l'autonomisation des municipalités au Québec soulève de nombreuses questions quant à leur capacité à supporter une telle transition. Nombre de municipalités sont confrontées à des enjeux vitaux qui les empêchent d'enclencher le pas. Ce sont autant de communautés locales qui sont en proie à des problèmes d'ordre économique, social, environnemental, démographique et politique. Ce sont des communautés qui souffrent d'un phénomène inégalitaire, contraintes à la vulnérabilité et à la marge du processus global de croissance. Certains auteurs sur le sujet présentent ce phénomène comme un processus, un cercle vicieux : celui de la dévitalisation. Ce cercle renvoie à des facteurs interdépendants parmi lesquels on trouve l'exode des jeunes, la dégradation de l'environnement, une situation de sous-emploi, un désintéressement à la vie communautaire, etc. souvent illustré comme la figure suivante : (Vachon, 1993 ; MAMOT, 2010.).



Figure 1. Cercle de la dévitalisation territoriale (MAMOT, 2010, p. 11)

Ces facteurs de la dévitalisation revêtent dans bien des cas une double casquette, en apparaissant comme une cause dans un premier temps, puis comme une conséquence dans un deuxième temps. En effet, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) précise que le processus de dévitalisation est global et intégrant ; c'est ainsi qu'il explique

[...] qu'un facteur peut être la conséquence d'un autre élément, tout en accentuant lui-même la dévitalisation d'une communauté, devenant ainsi l'une de ses causes. On peut citer à titre d'exemple le faible sentiment d'appartenance, qui peut être une cause de la dévitalisation, tout autant que sa conséquence. (2010, p. 16)

Plus précisément, le MAMOT catégorise les causes selon leurs natures et leurs provenances. Il distingue une cause structurelle qui renvoie à des caractéristiques communautaires et des modes de développement, d'une cause conjoncturelle qui renvoie à des contextes particuliers et qui sont moins ancrés dans les communautés. Enfin, ces deux types de causes se complexifient à mesure que l'on considère leurs intrants, qui peuvent être internes ou externes à la communauté.

Une cause **structurelle interne** est une cause dont l'origine est propre à la communauté (interne) et dont la nature renvoie aux caractéristiques de la communauté (sa structure). Sur ce type de cause, le MAMOT explique qu'elles sont liées « à des caractéristiques propres à la communauté. Ces éléments ne sont pas la conséquence d'un contexte particulier, mais relèvent plutôt d'une structure ou d'une tendance lourde observée » (2010, p. 17). À titre d'exemple, un faible leadership ou un taux de scolarisation plus faible que la moyenne québécoise sont des causes qui relèvent de cette catégorie.

Une cause **structurelle externe** renvoie à des facteurs extérieurs liés « aux acteurs et aux structures mêmes des systèmes » (2010, p. 18). La centralisation des services et des marchés est considérée comme ce type de cause puisqu'elle relève d'une tendance sociétale à centraliser dans les grands centres urbains et les services, créant du même coup une désertification de services en zone rurale.

Une cause **conjoncturelle interne** est une cause dépendant d'un contexte particulier interne à la communauté. À titre d'exemple, un faible taux de concertation, ou encore un sentiment d'appartenance en baisse, répondent de ce type de cause.

Une cause **conjoncturelle externe** est une cause « liée à des facteurs qui interviennent de façon ponctuelle » (2010, p. 19). Une crise des marchés financiers dont les impacts peuvent être ressentis au niveau de l'activité économique de la communauté est un exemple de ce type de cause.

Plus globalement, les causes internes, qu'elles soient structurelles ou conjoncturelles, renvoient aux attributs propres à la communauté (faible leadership, manque de ressources financières, faible mobilisation, sentiment d'appartenance en baisse, etc.) et donc aux capitaux endogènes des communautés, puisque ces causes constituent les supports par lesquels les variables de nombreux capitaux sont définies. Pour le MAMOT, les communautés sont plus à même d'intervenir sur ce type de cause dans la mesure où elles exercent une certaine influence à cette échelle.

En outre, certains auteurs se limitent à ce type de cause interne pour expliquer la dévitalisation, car elle est pour eux une dégradation progressive des capitaux endogènes. Plus précisément, pour Vachon, l'appauvrissement du capital social constitue une cause globale au processus de revitalisation (Vachon, 1993). En parallèle, d'autres auteurs expliquent l'importance du capital social comme levier au développement d'une communauté locale puisqu'il renforce la capacité d'action collective (Thibault et autres, 2006). Selon ces auteurs, plusieurs processus de revitalisation menés dans des communautés locales n'ont pu être conclus avec brio en raison d'une action collective à agir défaillante en n'employant pas un capital social suffisamment fort. Putnam (1993) démontre ce phénomène en établissant une forte corrélation entre les performances politiques de certaines communautés et leur taux de capital social. Il explique ainsi comment le système institutionnel dans certaines

communautés locales italiennes est non performant en grande partie à cause du taux de capital social très faible. Par conséquent, le capital social apparaît un enjeu au cœur du processus de dévitalisation.

Conscient que la dévitalisation constitue un enjeu prioritaire, le MAMOT a retenu, en 2001, sept variables au processus de dévitalisation parmi lesquelles on dénombre : le taux de chômage, le taux d'emploi des 15 ans et plus, la proportion du revenu des ménages provenant de paiements de transfert gouvernementaux, la proportion de la population à faible revenu, la proportion de la population de 15 ans et plus ayant une scolarité inférieure à une 9^e année, le revenu moyen des ménages, et enfin le taux d'évolution de la population de la municipalité. Ces variables regroupées forment un indice qui détermine le taux de développement d'une communauté et permet d'identifier les territoires en proie avec un taux négatif qui sont, dès lors, considérés comme dévitalisés. Désormais outillé pour la mesure de ce phénomène, le MAMOT considère qu'il y a dévitalisation lorsque l'indice est inférieur à 0¹. Donc, le gouvernement québécois considère particulièrement ce phénomène en ayant développé un outil de mesure de celui-ci qui lui permet d'ajuster son action. En toute logique, après la mesure vient l'intervention : un comité interministériel a préparé, en

¹ <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/indice-de-developpement/>

2007, un plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées ; il fut d'ailleurs actualisé en 2013².

Au Québec, on dénombrait, en 2001, 171 municipalités dévitalisées contre 152 en 2006, selon le MAMOT (2010). On observe donc une légère amélioration sur la dernière décennie qui reste à confirmer. Toutefois, les chiffres datant de 2012 calculés à partir du recensement de 2011 n'ont pas été rendus publics, empêchant toute nouvelle analyse de tendance.

En outre, essentiellement depuis 2013, cet effort provincial à considérer ce phénomène s'est essoufflé, comme un aveu d'impuissance face à la situation. Pour preuve, l'indice de dévitalisation, principal outil de mesure, n'a plus été rendu public depuis 2006 et, en parallèle, l'indice de vitalité économique des communautés fut développé pour le supplanter.

Il témoigne dans son intitulé d'une évolution philosophique dans la manière de considérer le problème. Ce dernier n'emploie plus les sept variables découlant du cercle de la dévitalisation inspiré de Vachon (1993), mais seulement trois variables pour déterminer de la vitalité des communautés : le taux de travailleurs des 25 à 64 ans, le revenu total médian des 18 ans et plus, et le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur 5 ans (ISQ, 2016a). Par ailleurs, si, auparavant, l'indice de développement confrontait de manière individuelle l'état de chaque municipalité à

² Pour plus d'information :
http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/occupation_territoire/plan_action_OVT.pdf

un idéal, ce nouvel indice compose avec la moyenne de l'ensemble. Par conséquent, un indice de 0 ne renvoie plus à une situation type souhaitée, mais à la moyenne de la somme des indices cumulés et donc à la norme. Dès lors, dans une situation où l'indice est inférieur à 0, on parle plutôt d'un retard sur l'ensemble des communautés que d'une véritable dévitalisation (ISQ, 2016b).

Pour résumer, la dévitalisation au Québec est un processus complexe et global. Elle est comprise comme un phénomène dynamique qui a comme effet, mais aussi comme cause, la détérioration des capitaux d'une communauté. Malgré une décennie de luttes contre ce phénomène, il sévit toujours, et le gouvernement québécois semble, depuis quelques années, se retirer de cet enjeu. Cela signifie-t-il que ces communautés sont condamnées ? Absolument pas, puisqu'un bon nombre d'entre elles ont entrepris, indépendamment du palier politique provincial, des mesures de lutte contre la dévitalisation. Ces mesures répondant du développement local peuvent être réunies sous le vocable de « processus de revitalisation ».

Un processus réactionnaire : la revitalisation

Conscientes du défi engendré par la dévitalisation, et en réaction à celle-ci, de nombreuses communautés dévitalisées ont décidé de revitaliser leur territoire. Revitaliser, c'est planifier la modification du territoire et de ses composantes pour améliorer la qualité de vie (Cloutier, 2009). Au Québec, une technique de revitalisation couramment employée est la revitalisation urbaine intégrée, ou encore plus simplement, la revitalisation intégrée. C'est une technique réactionnaire de

mobilisation des ressources endogènes et intersectorielles d'une communauté qui vise l'amélioration de la qualité de vie de la communauté locale.

Lorsque la revitalisation est intégrée, elle induit un processus particulier qui renvoie aux caractéristiques du processus d'action collective mis en œuvre. Selon Séguin et Divay (2004), ce processus particulier d'action collective s'exerce de manière multisectorielle, multiniveaux, multiéchelles et multipartenaires : la revitalisation intégrée repose par conséquent sur la capacité d'une communauté locale à :

- transformer son environnement physique, économique, environnemental et social en mobilisant des acteurs publics, privés, institutionnels et associatifs
- dont les missions ou le financement sont imputables directement ou indirectement à différents paliers gouvernementaux ;
- ces derniers, eu égard des objectifs d'une telle démarche, deviennent des partenaires et se créent des engagements mutuels.

La revitalisation intégrée apparaît par conséquent comme une approche générale qui laisse place à des variances dans sa mise en place et se distingue donc d'interventions à proprement parler qui, elles, renvoient à un cadre de mise en œuvre plus formel.

Toutefois, Séguin et Divay (2004) expliquent qu'en dépit des variances d'exécution de ce processus, il repose invariablement sur des postulats généraux qui soulèvent plusieurs problématiques.

Le premier postulat dont il est question selon ces auteurs est le suivant :

- la société locale peut et doit se prendre en main.

Ce postulat renvoie à l'*empowerment* ou à la capacité d'une communauté locale d'entreprendre une action collective, puisque la revitalisation intégrée relève d'une approche horizontale qui sollicite la participation des acteurs locaux. Or, cette capacité est corrélée entre autres choses au sentiment d'appartenance, au lien social et plus globalement au capital social. En s'appuyant sur les travaux de Putnam (2000), Séguin et Divay (2004) et Thibault et autres (2006) expliquent alors que certaines communautés locales ne peuvent entreprendre une action collective efficace puisqu'elles sont dépourvues d'*empowerment* ne bénéficiant pas d'un taux confortable de capital social.

Le deuxième postulat dont il est question pour ces auteurs est le suivant :

- la lutte contre la pauvreté urbaine concentrée est une affaire de « mise aux normes ».

Ce postulat renvoie au phénomène selon lequel la forte concentration de pauvreté dans un quartier nourrit des dynamiques néfastes en termes de cohésion sociale et qu'il convient donc de réduire la pauvreté en premier lieu. En s'appuyant sur les travaux d'Atkinson et Kintrea (2001), Séguin et Divay (2004) expliquent comment le fait de lutter contre les effets de quartiers, phénomène dont il est question derrière ce postulat, revient en réalité à réenvisager la composition sociale du quartier de manière à ce qu'elle soit plus normale ou, en des termes statistiques, plus lisse. Or, ce postulat met en exergue une pratique délicate qui consiste à cibler une communauté locale, à la pointer comme anormale et donc à l'opposer à la normalité. En outre, cet exercice implique sans doute une plus grande difficulté qui est avant tout de définir ce qu'est la normalité.

Finalement, parmi les postulats de mise en œuvre de cette technique, on retrouve également des leviers qui facilitent invariablement la conduite d'une telle démarche.

Dans le cadre d'un rapport de recherche sur l'appréciation de trois projets en développement et revitalisation de communautés locales, Thibault et autres (2006) ont été amenés à produire une revue de littérature sur les leviers influençant le développement d'une communauté. Ces leviers sont les suivants :

- la conscience des besoins et des défis ;
- l'engagement à agir ;
- le pouvoir collectif d'agir ;
- la mise en forme de l'action.

Ces leviers sont définis à travers six types de capitaux différents qui sont :

- le capital social ;
- le capital humain ;
- le capital physique ;
- le capital politique ;
- le capital environnemental.

Pour Thibault et autres (2006), ces capitaux sont corrélés au lien social. En effet, du lien social découlent des relations qui elles-mêmes participent au dynamisme du développement de ces capitaux. Plus précisément pour ces auteurs, les relations sociales améliorent la confiance et provoquent une prise en main de la communauté. Les relations sociales peuvent de ce fait activer la dynamique de développement des capitaux de la communauté (Thibault et autres, 2006 ; Lane et Dorfman, 1997).

Relativement au lien social et au capital social, le bénévolat semble en être un levier et, au Québec, le bénévolat en loisir représente un important phénomène touchant plus d'un demi-million de personnes (Fortier, Leclerc et Thibault, 2015). Il constitue en ce sens une ressource à ne pas sous-estimer et peut être à reconsidérer dans un contexte de dévitalisation.

Une ressource à effet de levier : le bénévolat

Le bénévolat est considéré depuis plusieurs décennies comme un levier. Pour certains, il joue un rôle de levier au développement personnel (Stebbins, 2001) ; pour d'autres, il joue un rôle de levier au développement communautaire et au capital social (Peter et Sue, 2015 ; Putnam, 2000). Cette dimension « contribution à la communauté » est notamment présente dans les travaux de Thibault (2002), pour qui le bénévolat, particulièrement en loisir, renvoie celui qui le pratique à des valeurs communautaires et des causes qui sont celles de l'amélioration de la qualité de son milieu de vie.

D'une part, pour Stebbins (2001), à titre de loisir sérieux, le bénévolat a des incidences essentiellement sur l'individu, puisqu'il améliore le développement personnel, développe le sentiment d'appartenance, la confiance, les interactions sociales et l'*empowerment*. (Pour autant, cette conceptualisation du bénévolat comme loisir sérieux ne fait pas l'objet d'une plus grande analyse dans cette recherche. D'autres conceptualisations apparaissent plus pertinentes eu égard du pan

communautaire de ce mémoire³). D'autre part, pour Peter et Sue (2015), il a des incidences sur la communauté, puisqu'il développe le lien social et la cohésion entre les individus. Dans le même sens, pour Putnam (2000), il est créateur de capital social, car il développe une forme d'échange non marchand multiplicateur de normes et valeurs positives. Enfin, pour Thibault (2002), le bénévolat, particulièrement en loisir, est empreint de valeurs communautaires, puisque le bénévole s'implique sur des projets de la cité, dans le but de la rendre plus agréable. Toutefois, très peu de recherches contextualisent l'effet de levier du bénévolat au capital social dans un territoire dévitalisé.

On retient de cette partie introductive que la dévitalisation sévit toujours au Québec, malgré une considération du phénomène par la sphère politique. En réaction, les communautés locales entreprennent des processus de revitalisation intégrée pour contrer ce phénomène. Rappelons que pour Séguin et Divay (2004) de tels processus misent sur la mobilisation du capital social. Or, en employant un capital endogène à titre de ressource principale, cette technique présente une antinomie latente puisque par le fait de la dévitalisation, les capitaux des communautés dévitalisées sont affaiblis.

Cependant, un levier facilement actionnable semble pouvoir être mobilisé dans le but de répondre à cette antinomie, puisqu'il améliore le lien social et le capital social, l'un des capitaux endogènes majeurs à une communauté. Dans un contexte de dévitalisation et de déploiement du processus de revitalisation intégrée, le bénévolat

³ Pour aller plus loin : Stebbins, R. A. (2001). *New directions in the theory and research of serious leisure*. Lewiston, New York: Edwin Mellen.

en loisir et son effet de levier au capital social apparaissent donc comme un enjeu important. Seulement, comme précisé plus haut, la contribution du bénévolat en loisir au capital social dans un territoire dévitalisé demeure un phénomène en grande partie inexploré.

En toute logique, s'attarder à mettre en lumière la contribution du bénévolat en loisir au capital social en soutien au processus de revitalisation intégrée est l'ambition de cette recherche. Il convient donc à présent de préciser les travaux déjà effectués sur ce sujet et de revenir sur les concepts centraux qui articulent ce problème.

Chapitre 2 : Le cadre conceptuel

Dans le chapitre précédent abordant la problématique, il fut expliqué que la conduite du processus de revitalisation intégrée pour lutter contre la dévitalisation est remise en cause par une carence de capital social dans les communautés dévitalisées. Afin de corriger cette situation, et dans une approche favorisant l'intégration des capitaux endogènes pour revitaliser, il semble que certains leviers peuvent jouer un rôle important sur le capital social et le développement des communautés.

Par conséquent, et en premier lieu, il convient de présenter les incidences du loisir sur le développement des communautés, car s'il est un phénomène contemporain aux retombées multiples sur le développement communautaire il s'agit bien du loisir (section 1). Dans un deuxième temps, il sera question du bénévolat. Ce phénomène sera défini, puis considéré particulièrement à travers l'univers du loisir. L'une des spécificités du modèle du bénévolat en loisir est de produire du lien social, donc du capital social (section 2). Ensuite, il sera question du concept de capital social (section 3). Il conviendra de présenter ses différents modèles et de les confronter dans le cadre d'une analyse pour sélectionner le plus pertinent à cette recherche. En outre, une brève synthèse liant le concept de capital social et le concept de bénévolat conclura cette section. Enfin, la revitalisation intégrée des communautés, par contextualisant et politisant la problématique du mémoire, sera expliquée (section 4). Le processus par lequel la revitalisation développe les communautés en employant leurs capitaux, lorsqu'elle est dite intégrée, sera défini et expliqué. Finalement, les enjeux de mobilisation et de concertation propres à ce processus seront mis en exergue.

Les incidences du loisir sur le développement des communautés

Depuis plusieurs décennies, le loisir est envisagé comme un levier au développement. Que ce soit grâce à des projets touristiques, culturels ou sportifs, il semble engendrer des incidences sur des variables du développement. Ainsi, que ce soit sur le plan économique ou social, voilà plusieurs années que la recherche établit des corrélations entre le développement local et le loisir.

Sur le plan économique et à titre d'exemple, le rôle des projets touristiques est très important. Ces projets occupent dans la littérature scientifique du loisir une place majeure. Selon Saxena (2014), la mise en place de ce type de projet touristique relève d'une stratégie politique de développement et de diversification économique des communautés. Pour Saxena, la mise en œuvre de ces stratégies s'explique par les bénéfices attendus sur le plan de la production de capital économique et de l'accroissement de l'attractivité du milieu. C'est pourquoi les acteurs politiques construisent des plans d'action de revitalisation et de développement à partir de projets touristiques en mettant de l'avant leurs externalités positives (Saxena, 2014). Paradoxalement, Saxena observe qu'en dépit d'une volonté d'améliorer la qualité de vie du milieu, dans ces politiques de diversification économique, les objectifs sociaux sont souvent relégués au deuxième plan menant fréquemment à une limitation des externalités positives de tels projets. Dans la plupart de ces cas de figure, les retombées positives se retrouvent entre les mains de promoteurs de nature privée étrangers à la communauté, ce qui mène à une confiscation des externalités pour les citoyens. Sur ce point, Lengkeek (1999) ajoute qu'un tel phénomène s'explique le plus souvent par l'absence dans le processus de mise en œuvre du projet des principaux concernés : les

citoyens. En fait, Lengkeek (1999) comme Saxena (2014) recommandent une gouvernance participative pour mener des projets de développement et assurer une juste redistribution des externalités. Une telle démarche repose sur l'*empowerment*, le *leadership*, la concertation, le sentiment d'appartenance et plus largement le capital social, variable souvent sous-estimée. C'est à partir de la fin des années 1990 que cette recommandation a trouvé écho dans le monde politique, ce qui eut pour effet d'intégrer les citoyens au processus de développement des projets récréatifs.

En 2015, la revue *Loisir et société* fit de ce thème l'objet principal de son numéro. Fortier et Gravelle (2015) y expliquent en introduction comment la participation citoyenne est au centre du loisir public et comment le loisir et la culture civique entretiennent des liens étroits. Tout d'abord, ce lien semble s'expliquer par la nature même des acteurs en loisir parfois civils, d'autres fois publics. Les acteurs civils, en formant des associations, optent pour des modes de fonctionnement participatifs. Par conséquent, il en résulte chez ceux qui les intègrent une familiarisation et une intégration de comportement participatif (Peter et Sue, 2015). Les acteurs publics, en modifiant l'environnement public, en élaborant des politiques et des règlements, tout en consacrant l'intérêt général, mobilisent et touchent en premiers lieux les citoyens. Par conséquent, il découle des modes de gestion de nombreux partenariats. Les décideurs politiques tentent peu à peu d'inclure dans le processus décisionnel les citoyens, ce qui mène à une familiarisation de l'univers démocratique. Sur ce point, Gravelle, Karlis, Adjizian et Auger (2015) expliquent comment les décideurs politiques ont tout à gagner à intégrer dans le processus

décisionnel les citoyens puisqu'ils sont les premiers concernés et les plus à même d'expliquer leur besoin et donc de proposer des projets pertinents.

Pour toutes ces raisons, Thibault (2008) explique comment le modèle québécois du loisir public et civil au Québec induit *de facto* la mobilisation, la gouvernance participative, le dialogue, le réseautage, etc., ce qui offre des opportunités exceptionnelles sur le plan de l'apprentissage démocratique et du développement des communautés. En effet, Thibault explique qu'en reposant sur des valeurs au fondement de la démocratie, comme l'inclusion, la mobilisation, la participation, etc., le loisir constitue un levier démocratique important, et pourrait nourrir un renouveau démocratique. Il ajoute également qu'en raison de la nature publique et privée du loisir au Québec et de la multitude d'acteurs concernés, le partenariat est l'élément clé du loisir. Et c'est pourquoi le développement des partenariats induit par le mode de gestion du loisir accroît les possibilités démocratiques.

Enfin, le loisir favorise le développement des liens sociaux et l'accroissement du sentiment d'appartenance. Karlis (2015) explique le rôle que peut avoir le sport dans l'amélioration des liens sociaux d'une communauté. Il précise en quoi la pratique du hockey au sein d'une association communautaire resserre les liens sociaux et en développe de nouveaux entre ses membres. Pour lui, de nombreuses communautés menacées par un émiettement du capital social pourraient envisager le loisir comme moyen de rapprocher leurs membres et d'augmenter leur sentiment d'appartenance à la communauté. Il explique comment les activités de loisir sont intégrantes et comment elles encouragent les participants à partager ensemble un moment agréable qui renforce le lien social.

Aujourd'hui, ce modèle est fragilisé. Son système de production repose en grande partie sur le bénévolat et ce dernier est en profonde mutation. Il doit répondre à des enjeux cruciaux pour assurer la pérennité du loisir public et civil au Québec. Au-delà de cela, il est aisé de comprendre que c'est par conséquent l'ensemble d'un mode de développement local, axé sur la coopération et la participation et plus globalement le capital social, qui est peut-être remis en cause.

Le bénévolat

Dans cette section, le bénévolat est considéré comme une activité sociale aux qualités et externalités qui lui sont propres puisqu'elles se traduisent dans des dimensions particulières. Celles-ci seront expliquées et mises en lumière pour définir ce concept. Par la suite, le modèle du bénévolat en loisir sera présenté, ses singularités rapidement décrites dans un premier temps, pour mettre l'accent sur ses externalités communautaires et sa contribution au capital social dans un deuxième temps. Cette section précède donc celle du capital social dans laquelle un bref retour au concept de bénévolat sera fait dans le but de produire une synthèse liant ces deux concepts centraux.

Avant de parler du bénévolat comme concept, en expliquant ses définitions et ses modèles, il convient de le vulgariser et de présenter quelques généralités. Avant d'être un concept, le bénévolat est un phénomène social. Il est une activité sociale qui repose sur des notions particulières qui le caractérisent. Il est un acte d'échange, de vie et de développement. Selon le Réseau de l'action bénévole du Québec, il est un acte

public fondé sur l'action citoyenne pour le développement et la défense d'une multitude de causes⁴. Dans le même sens, le bénévolat est une expérience personnelle qui s'inscrit dans une démarche citoyenne, « créatrice de liens sociaux et de capital social qui construit les communautés en santé » (Thibault et autres, 2007. p. 8). En d'autres termes, le RABQ, comme Thibault et autres, considère deux aspects au bénévolat, un premier qui touche la dimension publique : il est un acte citoyen « qui construit les communautés », et un deuxième qui touche cette fois-ci la dimension privée : c'est une expérience « créatrice de liens sociaux ».

Phénomène dont la genèse et le développement sont sociaux, le bénévolat revêt donc, au fil du temps, différentes caractéristiques puisqu'il façonne la société et se façonne à travers elle. Composant essentiel de notre temps, ce phénomène n'est pourtant pas récent et est en constante évolution. Il repose malgré tout sur des notions importantes, fréquemment employées pour le définir. Ce champ lexical qui gravite et se stabilise autour du phénomène du bénévolat en fait un concept important qu'il convient de présenter.

Le concept de bénévolat

Cnaan, Handy et Wadsworth (1996) furent les premiers à tenter de stabiliser un ensemble de notions autour du concept de bénévolat de manière systémique pour

⁴Pour plus de détails, voir : <https://www.rabq.ca/importance-action-benevole.php>

dégager une définition forte à ce concept (Handy, 2000). D'après leurs travaux, parmi les sous-concepts revenant le plus fréquemment dans la littérature, il se dégage plusieurs dimensions perméables qui servent de critères pour définir le bénévolat (Cnaan, Handy et Wadsworth, 1996) :

- le libre choix (liberté de choisir, liberté relative, obligation) ;
- la non-rémunération (aucune, non anticipée, dépenses remboursées, petit salaire) ;
- la structure organisationnelle (formelle et informelle) ;
- les bénéficiaires (pour les autres/étrangers, pour ses amis/proches, pour soi).

Plus récemment, Hustinx, Cnaan et Handy (2010) expliquent dans le même sens que le concept de bénévolat compose avec des réalités empiriques complexes rendant l'exercice de définition délicat. En effet, il est un phénomène observé par plusieurs disciplines et différentes sociétés, chacune optant pour des cadres épistémologiques particuliers, mettant en lumière tel ou tel sens ou fonction du phénomène. Par conséquent, le bénévolat demeure un concept polysémique. Pour autant, les travaux de ces auteurs ont permis de développer un outil pouvant être utilisé afin de mieux situer le bénévolat dans ce paysage complexe. Cet outil structure l'ensemble des travaux déjà effectués sur le sujet en distinguant les tenants et les aboutissants de telle ou telle conceptualisation, permettant ainsi aux observateurs du bénévolat de localiser dans cet ensemble le phénomène qu'ils observent.

Pour résumer, plusieurs types de définitions sont employés pour définir le bénévolat. Parmi ces définitions, il existe entre autres deux grandes catégories souvent opposées l'une à l'autre : les définitions traditionnelles et les néo-définitions. Parmi

les définitions traditionnelles (ou collectivistes) existe celle de Le Net et Werguin (1985). Selon eux, le bénévolat est l'activité de « celui qui s'engage (notion d'engagement), de son plein gré (notion de liberté), de manière désintéressée dans une action organisée (notion d'appartenance à un groupe, à une structure), au service de la communauté (notion d'intérêt commun) » (p. 9).

Dans cette définition, deux composantes importantes sont présentes. Première d'entre elles : l'engagement et sa qualité. Cet engagement doit être non coercitif, volontaire, et doit se manifester de manière désintéressée. Seconde d'entre elles : « la structure » dans laquelle s'exerce le bénévolat et la qualité de son action. L'action de la structure doit promouvoir ou servir l'intérêt commun. L'idée est donc que le bénévolat est un engagement libre, sans rien attendre en retour dans une structure dont les retombées sont communautaires. Cette définition permet d'emblée de reconnaître une série de causes qui produisent du bénévolat. À titre d'exemple, la défense des droits, le développement local, la promotion de la santé, le soutien aux démunis et les loisirs sont généralement des causes reconnues pour leur propension à engendrer une action bénévole.

De manière moins normative, plus nuancée et complexe, les nouvelles définitions du bénévolat interrogent et mobilisent de nouvelles notions telles que les motivations à s'engager qui, dès lors, ouvrent de nouvelles perspectives d'analyse. En fait, ce type de définition contextualise le phénomène du bénévolat aux vues des caractéristiques du contexte social dans lequel il se déroule : pour ces auteurs (Rommel et autres, 1997 ; Eckstein, 2001 ; Hustinx et Lammertyn, 2003), la société transforme le bénévolat et, à son image, ce dernier s'individualise. Ces auteurs remettent donc en

cause le dogme collectiviste, qui apparaît être une notion prédominante pour définir le bénévolat traditionnel en démontrant que l'acte de s'engager bénévolement revêt de plus en plus des qualités individualistes. Ainsi, selon Hustinx et Lammertyn (2003), le bénévolat de nos jours dépend de nos intérêts personnels plus que de celui de la collectivité, de nos besoins plus que de l'éthique, d'un retour sur investissement plus qu'un don désintéressé.

Malgré cette tendance à l'individualisme, il demeure des champs d'action du bénévolat qui produisent des externalités positives sur les communautés locales. Il s'agit notamment du bénévolat en loisir.

Ce modèle conceptuel particulier de bénévolat, qui le contextualise dans l'univers des loisirs, est celui retenu pour cette recherche dans la mesure où, au Québec, le loisir dans son acception large, incluant les sports, la culture et le plein air, etc., est à l'origine de plus de la majorité de la ressource bénévole générée par les associations de toutes sortes (Fortier, Leclerc et Thibault, 2015). En outre, ce modèle est singulier puisqu'il met l'emphasis sur les origines communautaires de ce bénévolat et ses externalités positives sur la communauté, alors que la dimension communautaire constitue une partie importante de la problématique énoncée. Enfin, ce type bénévolat encourage et développe le loisir ce qui a pour effet de contribuer au développement de ce dernier et d'accroître ses possibles retombées communautaires.

Le modèle du bénévolat en loisir

Cette partie se consacre au modèle du bénévolat en loisir puisque, comme expliqué précédemment, il semble intéressant sur le plan communautaire. Il est, selon Fortier, Leclerc et Thibault (2015), à l'origine de la majorité des bénévoles au Québec. Ils expliquent que « le champ du loisir demeure celui qui attire le plus grand nombre de personnes parmi tous les champs où œuvrent les bénévoles au Québec » (p. 33).

Plus récemment, Gravel (2017) explique lui aussi qu'il est un champ particulier du bénévolat puisqu'il attire près d'un tiers des bénévoles au Québec. Au Canada, selon Vézina et Crompton (2012), il est à l'origine de 19 % des heures de bénévolat réalisées.

Par ailleurs, il puise son origine, selon Thibault (2011), dans les motivations des bénévoles à vouloir contribuer au développement des communautés, à l'amélioration de la qualité de vie, du tissu social et des relations sociales. Dans un premier point, il est question de présenter les singularités du bénévolat en loisir pour mieux le comprendre. Dans un deuxième point, il est question de mettre en exergue ses externalités, notamment celles contribuant à l'amélioration de la qualité de vie.

Quelques singularités du bénévolat en loisir. En loisir, les motivations à poursuivre son engagement en tant que bénévole sont intimement liées aux interactions sociales qui en découlent, au plaisir de partager et à la réussite d'un projet communautaire qui sert les citoyens dans leur ensemble (Thibault, 2011). Le développement des communautés est donc un corollaire important du bénévolat en

loisir. Dans une étude sur le bénévolat en loisir au Québec menée par Thibault en 2002, il apparaît clairement que le bénévolat

[...] sert en premier lieu la qualité de vie des personnes et des communautés et procure de la satisfaction à ceux qui le pratiquent. [Dès lors], il est justifié par la volonté de bien vivre. Sa cause est celle de la qualité de vie, de l'appartenance à une communauté, de la volonté de se prendre en charge et du sentiment de pouvoir agir. (p. 3)

La première singularité du bénévolat en loisir est d'avoir une dimension communautaire et d'être attaché à des valeurs citoyennes. Fortier, Leclerc et Thibault (2015) expliquent que, d'une manière générale,

[la] décision de s'engager et de maintenir l'engagement bénévole relève d'une combinaison de facteurs. Les bénévoles en loisir veulent être des acteurs de leur bénévolat pour donner un sens à leur engagement et vivre une expérience de loisir qui, entre autres, sert à leur identité communautaire. (p. 218)

Une seconde singularité, selon Fortier, Leclerc et Thibault (2015), est que l'individu doit se sentir touché par la cause. Ces auteurs ajoutent que les individus s'engagent pour des causes qui correspondent à leurs intérêts personnels et pour des causes qui touchent quelqu'un de leur entourage immédiat. Dès lors, les causes « à la mode » qui concernent un grand nombre de personnes drainent un plus grand nombre de bénévoles. Or, les champs du loisir sont des champs d'intérêt attractifs : événementiel, spectacle, sport, animation, culture, etc. Par ailleurs, ces mêmes champs ont des impacts quasi directs sur l'environnement dans lequel les personnes vivent en développant des services aux citoyens.

Les externalités du bénévolat en loisir. Plusieurs auteurs ont mis en évidence que le capital social est un stock qui nous est permis d'accroître par le bénévolat (Boulanger 2005 ; Peter et Sue, 2015). Pour ces auteurs, le bénévolat est un intrant au capital social. Bien que sa mesure soit compliquée compte tenu de la mouvance de ce phénomène, le bénévolat semble contribuer à bien des égards au développement du capital social puisqu'il renforce la cohésion sociale en améliorant la qualité du lien social (Peter et Sue, 2015). Il semble même que le bénévolat justifie et explique en grande partie une dotation plus élevée en capital social d'une communauté par rapport à une autre (Sorensen, 2012).

Sorensen (2012) explique que la quantité de capital social de plusieurs communautés n'est pas justifiée par le nombre d'association ou par la confiance, mais par le nombre de bénévoles. Il confirme ainsi une idée déjà émise par Putnam (2000), et reprise par Peter et Sue (2015), qui considérait dans la lignée de Tocqueville que le bénévolat participe à ouvrir des espaces de dialogue et à multiplier une forme d'échange non marchande dans la société qui renforce et développe le lien social.

Le bénévolat et l'activité associative sont considérés comme des éléments moteurs de notre démocratie. Dans « De la démocratie en Amérique », Tocqueville accordait un rôle précieux aux associations. Elles permettent en effet un apprentissage démocratique, l'ouverture d'espaces de dialogue, un équilibre politique entre l'État et les citoyens ; elles constituent même un contre-pouvoir.

Cette idée fut actualisée récemment par les travaux de Peter et Sue (2015), bien qu'ils aient mis l'accent non pas sur la dimension politique, mais sur la dimension sociale de la chose. En effet, dans leur recherche, ils s'efforcent de démontrer que le

bénévolat est créateur de lien social. Un lien vecteur de communications, d'*empowerment*, d'échange et de réseautage qui constituent certaines notions fondamentales du capital social.

Le capital social

Dans cette partie, les définitions du concept de capital social sont présentées. Dans le but d'avoir une description exhaustive de ce concept, il est fait référence aux définitions de cinq auteurs contemporains. Ensuite, à l'aide d'un ouvrage analytique confrontant ces définitions, une critique des auteurs est proposée. Enfin, une série d'articles empiriques traitant à la fois du bénévolat et du capital social sont présentés afin de contextualiser ce concept à notre problème de recherche et de présenter des travaux déjà réalisés joignant ces deux concepts.

Définitions contemporaines du capital social

Ce point consacre les auteurs cités en référence par leurs compères pour leur travail sur le capital social. Pour chacun d'eux, une brève présentation du contexte et de l'école de laquelle ils répondent est faite avant de présenter leurs définitions et les notions qu'ils mobilisent pour construire ce concept. Parmi ces auteurs, on dénombre Coleman, Lin, Fukuyama, Putnam et Bourdieu. Parmi les notions mobilisées par ces auteurs, sont mis en exergue les actions, les acteurs, la rationalité en finalité, les stratégies, les réseaux, la confiance, les transactions, les normes, l'homogénéité,

l'hétérogénéité, le bien commun, etc. Un tableau récapitulatif des tenants et aboutissants des définitions proposées par ces auteurs conclura ce propos.

Malgré tout, avant de parcourir les définitions contemporaines du capital social, il convient de vulgariser rapidement ce concept en précisant le fond et la forme de ce dernier.

Parmi l'ensemble des travaux réalisés sur le capital social, on dénombre une multitude de définitions de ce concept, reflet des variances d'échelles d'analyses parfois micro, d'autres fois macro, et des différents cadres conceptuels employés, tantôt relevant de la théorie économique, tantôt relevant des sciences politiques ou de la sociologie.

Pour sa part, Ponthieux (2006) parle du capital social comme concept transdisciplinaire en raison de sa transversalité qui, selon elle, lie

[...] du capital, qui évoque la richesse économique, et du social, qui renvoie, au moins a priori au non-économique. C'est bien cet axe, qui va de l'économique au social, et du social à l'économique, qui est la colonne vertébrale de ce concept. (p. 3)

Dans la forme, la Banque Mondiale parle d'un objet inhérent à la société dont la cause provient des éléments qui la composent et qui rendent possible l'unité de celle-ci :

Le capital social renvoie à la question des institutions, des relations et des normes qui participent à la qualité et la quantité des interactions sociales d'une société... Le capital social n'est pas simplement la somme des

institutions qui étayent la société – c’est le ciment qui les unit. (Banque Mondiale, 1999, version Internet⁵)

Dès lors, le capital social apparaît fondamentalement comme une variable économique-sociale qui se manifeste formellement dans la société et permet de créer et d’entretenir des interactions. Ce concept révèle donc une utilité a priori mobilisable dans les champs disciplinaires économique ou sociologique, ce qui explique une modélisation variée de ce concept. La suite de cette section tente de présenter les principales variantes.

Le capital social selon Coleman. Coleman emploie le capital social pour opérer une articulation conceptuelle. Il ambitionne d’insérer le paradigme des actions rationnelles (traité en grande partie par la littérature économique dans les théories développées par l’école néoclassique de Lausanne) dans les structures sociales (alimenté scientifiquement par l’école de Chicago et ses travaux au milieu du XX^e siècle). Dans cet exercice général de théorisation, il définit le capital social comme une ressource aux formes multiples, dont la genèse est sociale et dont la fonction est de faciliter les actions des acteurs d’une structure sociale.

Selon Coleman,

[social] capital is defined by its function. It is not a single entity but a variety of different entities, with two elements in common: they all

⁵ <http://www1.worldbank.org/prem/poverty/scapital/whatsc.htm>, page consultée le 20 octobre 2016

consist of some aspect of social structures, and they facilitate certain actions of actors-whether persons or corporate actors-within the structure. (Coleman, 1988, p. S98.)

Cette conception du capital social est fonctionnaliste et utilitariste dans la mesure où il est défini comme une caractéristique des structures sociales dont la fonction est d'être utilisée par les acteurs pour l'atteinte de leurs buts qui ne pourraient être atteints autrement. Cette définition décrit le capital social de manière formelle et non fondamentale. La limite principale de cette définition est que Coleman n'explique pas les fondations du capital social. En d'autres termes, cette définition ne contient pas d'éléments précisant le processus par lequel le capital social est créé.

S'agissant de la forme que prend ce capital social, Coleman en distingue trois : les obligations, les normes et l'information.

La notion d'obligation renvoie aux transactions effectuées entre les acteurs, au taux de confiance et à la réciprocité. Coleman explique que "if A does something for B and trusts B to reciprocate in the future, this establishes an expectation in A and an obligation on the part of B" (Coleman, 1988, p. S102).

Il ajoute ensuite : "But without a high degree of trustworthiness among the members of the group, the institution could not exist" (Coleman, J. S., 1988, p. S103).

En d'autres termes, une action opérée par une personne A pour une personne B induit une réciprocité future qui obligera B à opérer une action pour A. Ce système transactionnel réciproque, dont l'externalité positive est de produire des obligations sociales de nature privée, se réalise à condition que l'interaction initiale soit conduite

dans un climat de confiance, qui perdure dans le temps, tout cela étant promu par des normes.

La notion de normes renvoie aux comportements admis ou non. Ces dernières peuvent être formelles ou informelles, coercitives ou non. Indépendamment de ces caractéristiques, elles doivent promouvoir le bien commun ainsi que l'échange dans ce système transactionnel.

La notion d'information repose sur le potentiel des acteurs à réduire le coût d'accès à l'information. En d'autres termes, la capacité d'information des acteurs doit être élevée et non entravée. Elle est une externalité au tissu normatif.

Quant aux caractéristiques sociales selon lesquelles le développement du capital social est favorisé, Coleman en dénombre deux : l'homogénéité de la structure sociale et la faculté qu'a la société civile à s'organiser pour défendre le bien commun.

Le capital social selon Lin. Tout comme Coleman, Lin s'inscrit dans les écoles de pensées (néo)libérales. Ces courants de pensée se caractérisent en partie par leur propension à expliquer en considérant que les individus sont rationnels. Lin accorde une grande importance au travail de Coleman, mais pousse cependant son raisonnement un peu plus loin en ajoutant la notion de réseau.

Il introduit son travail en expliquant que

[this] monograph is about a theory that suggests that actors (whether individual or corporate) are motivated by instrumental or expressive

needs to engage other actors in order to access these other actors' resources for the purpose of gaining better outcomes. (Lin, 2001, p. xi)

Lin présente le capital social comme un concept à considérer à l'intérieur des réseaux sociaux dans une structure concurrentielle. Dans ces réseaux, les acteurs souhaitent mobiliser des ressources grâce aux interactions sociales, et celles-ci sont motivées par des comportements stratégiques.

En ses termes, Lin conceptualise le capital social ainsi :

Here is a converging consensus (Portes, Burt, Lin) that social capital, as a theory-generating concept, should be conceived in the social network context: as resources accessible through social ties that occupy strategic network locations (Burt) and/or significant organizational positions (Lin). This is the conceptualization I will use in this volume. (Lin, 2001, p. 24)

De manière plus succincte, il le définit ainsi : "social capital may be defined operationally as the **resources embedded in social networks accessed and used by actors for actions**" (Lin, 2001, p. 24).

Cette définition contient trois composantes essentielles qu'il convient de présenter : les ressources (le capital social), leurs présences dans les réseaux sociaux, et les actions des acteurs pour les mobiliser et les employer.

Les ressources sont définies comme des biens matériels ou symboliques (Lin, 1982). Ces biens disposent d'une valeur relative à leurs demandes et aux bénéfices dont on peut espérer en tirer à un moment donné dans un espace donné. Ces ressources sont considérées comme intégrées dans un système social. Ce dernier est fait d'acteurs, d'inégalités et de processus de décision desquels il découle un équilibre social et, dans

certains cas, un déséquilibre social. De cet équilibre plus ou moins solide résulte soit le renforcement de la valeur des ressources, soit leur remise en cause par le biais d'actions raisonnées. En d'autres termes, pour Lin, la théorie de l'offre et de la demande s'applique au capital social. Il est donc considéré comme une ressource ou un capital (au sens économique) comme un autre, présent dans un marché concurrentiel : les réseaux.

Pour Lin, les ressources conditionnent la qualité des réseaux sociaux. Lin explique que leur intégration dans les réseaux est la source de la hiérarchisation des réseaux et de leurs acteurs. En fait, il existe une relation entre la position sociale d'un individu et les ressources auxquelles il a accès et dont il dispose. Plus un individu aura une position élevée, plus il aura de capital social.

Les actions des acteurs sont donc déterminantes quant à la faculté à mobiliser des ressources et elles ont un rôle clé dans l'accès au capital social. Ces actions sont rationnelles et traduisent les stratégies employées par les acteurs. Elles se concrétisent essentiellement par et dans des interactions qui sont engendrées par la volonté d'accéder aux ressources du réseau. La distribution de ces dernières relève donc de la faculté ou encore des opportunités des acteurs à se positionner dans cette structure sociale pour arriver à leurs fins. Cette faculté ou ces opportunités à accéder à une demande de ressources reposent essentiellement sur la possibilité d'interagir avec des personnes en position de les offrir. L'interaction est dès lors primordiale. Ces interactions peuvent revêtir deux qualités : celle d'être homophiles et celle d'être hétérophiles. Si la première est naturelle, la seconde ne l'est pas et nécessite de plus grands efforts interactionnistes. Dans le premier cas, l'interaction réunit deux

personnes ou plus aux qualités sociales similaires (homogènes) alors que dans le deuxième cas elle réunit des personnes aux qualités sociales différentes (hétérogènes). Ces qualités sociales peuvent être comprises comme le statut social, la position sociale occupée, l'âge, le niveau d'éducation, etc.

Le capital social selon Fukuyama. Fukuyama considère le capital social pour ce qu'il est et non pas seulement pour ses fonctions. Il est "an instantiated informal norm that promotes co-operation between two or more individuals" (Fukuyama, 2001, p. 7).

Par cette définition courte et précise, il élimine certains termes souvent récurrents dans les définitions du capital social données par ses compères. Il explique en effet que "by this definition, trust, networks, civil society, and the like, which have been associated with social capital, are all epiphenomenal, arising as a result of social capital but not constituting social capital itself" (Fukuyama, 2001, p. 7).

Il se distingue donc des définitions fonctionnalistes du capital social qui privilégient toutes l'analyse de ces termes pour préciser leurs fonctions et, par l'entremise, définir le capital social.

Pour Fukuyama, l'essence du capital social repose sur la présence de normes informelles. Ces normes sont diverses, plus ou moins complexes, et propres à chaque organisation.

Il explique ainsi que “[...] the norms that constitute social capital can range from a norm of reciprocity between two friends all the way up to complex and elaborately articulated doctrines like Christianity or Confucianism” (Fukuyama, 2001, p. 7).

Cependant, ces normes, pour être considérées comme du capital social, doivent être acceptées et connues par tous et elles doivent partager la caractéristique de permettre la coopération au sein du groupe. Par conséquent, les normes permettant l’expression des valeurs vertueuses sont de bons leviers :

Not just any set of instantiated norms constitutes social capital; such norms must lead to co-operation in groups and therefore are related to traditional virtues like honesty, the keeping of commitments, reliable performance of duties, reciprocity, and the like. (Fukuyama, 2001, p. 8)

Par conséquent les normes sous cette forme apparaissent à la fois comme des leviers en permettant de faciliter la coopération, mais également comme du capital social en tant que tel en constituant un moyen mobilisable.

Le capital social selon Putnam. Pour Putnam (2000), le capital social est un bien collectif, un macro-phénomène étroitement lié à l’activité associative d’une communauté. Dans *Bowling Alone* (2000), il explique un déclin de la société américaine en raison d’une réduction des activités associatives. Le capital social, selon Putnam, repose sur un mode ternaire incluant trois variables principales expliquées dans les paragraphes suivants (Bonding, Bridging Linking), et sur un produit social essentiel : les réseaux. Ces derniers caractérisent le tissu social et sont faits de relations sociales de plusieurs ordres.

Putnam explique l'essence du capital social, les réseaux, en mobilisant deux sous-concepts :

- le *bonding*, qui correspond à la faculté des acteurs à s'unir en fonction d'une caractéristique commune forte. Cette première forme de capital renvoie à la notion d'unité. On parlera de ce type de capital lorsqu'il fait référence à des relations se développant à l'intérieur de groupes homogènes, tel qu'un groupe de collègues de travail.

- le *bridging*, qui correspond à la faculté des organisations sociales à interagir sans même partager de caractéristiques. Si l'homogénéité était le corollaire du *bonding*, sans nul doute l'hétérogénéité est ici le corollaire du *bridging*. Le capital social sous cette forme permet de lier les individus et leurs groupes en transcendant leurs différences ; c'est sous cette forme que des ressources externes, des acteurs répondant à d'autres raisons, peuvent être mobilisées comme cela pourrait être le cas dans la conduite d'un partenariat liant une association en loisir à une entreprise de construction par exemple. Ces deux sous-concepts, que sont le *bridging* et le *bonding* sont liés et ne sont pas exclusifs l'un envers l'autre. C'est la combinaison de ces deux formes de liens qui développe le capital social (Projet de Recherche sur les Politiques, PRP, 2003).

À cette typologie binaire, certains auteurs du XXI^e siècle ont ajouté un troisième sous concept : le *linking* (Field, 2003 ; Woolcock, 2001). De manière schématique, cette forme de capital social renvoie à un lien vertical. Par exemple, pour une association, avoir recours à un partenariat avec une institution publique répond de ce type de lien.

Les réseaux permettent au capital social d'être activé, d'agir, d'entrer en action, d'être mobilisé et déployé, etc. dans la mesure où les comportements opportunistes sont maîtrisés. La confiance, ou confiance mutuelle, renvoie à la confiance interpersonnelle. Putnam parle ainsi de "trusting connection to other [...] is good to develop or maintain character traits that are good for the rest of society" (Putnam, 2000, p. 288).

La littérature sociale est abondante sur les comportements opportunistes. L'exemple du *free-riders* de Mancur Olson (1965) est éloquent sur ce point, et ce type de comportement vient menacer la force théorique du capital social puisque, dans ces cas, les personnes adoptent des comportements marginaux et déviants, et donc contraires aux normes favorables au capital social.

Dès lors, la confiance vient contrebalancer le poids de ce frein conceptuel. La confiance existe à travers le développement de normes lui permettant de se déployer et de réciprocité dans les attitudes et les comportements (PRP, 2003).

Déjà, Putnam (2000) considérait le capital social comme un outil mobilisable pour la résolution de problèmes communautaires. Il explique "social capital allows citizen to resolve collective problem more easily" (p. 288).

Il semble en effet que le lien social que le capital social induit permet une plus grande concertation. Il n'y a donc rien d'étonnant à lire que le manque de capital social d'une communauté constitue un des enjeux de la revitalisation (Tremblay, 2012).

Le capital social selon Bourdieu. Un autre auteur majeur a lui aussi grandement contribué à une meilleure compréhension du capital social : Bourdieu. Ses travaux relèvent d'une approche différente des autres auteurs précédemment cités puisqu'il emprunte une démarche holistique. Dès lors, ses postulats et conclusions divergent grandement des autres auteurs. Bien qu'il le considère lui aussi comme une ressource, à défaut de considérer le capital social mobilisable collectivement comme ses pairs, il considère le capital social comme étant au cœur d'un processus d'accumulation individuel d'un capital personnel permettant de mieux se situer individuellement dans la compétition sociale (Méda, 2002).

Bourdieu définit le capital social comme suit :

Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes), mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles. (1980, p. 2)

Le PRP (2003) explique que cette conceptualisation matérialise l'idéal type de lutte des classes : « S'inspirant d'une tradition néo-marxiste, Bourdieu s'inquiète du fait que l'interaction du capital social avec d'autres formes de capital peut reproduire des inégalités sociales » (p. 16).

Analyse synthétique du capital social

Ponthieux (2006) opère plusieurs différenciations entre toutes ces approches selon que les auteurs traitent ou non du processus de création du capital social, qu'ils considèrent ou non le terme « capital » au sens classique et qu'ils considèrent ou non la notion de pouvoir, qu'ils inscrivent dans une démarche holistique ou relevant de l'individualisme méthodologique.

Pour Ponthieux, les sociologues des réseaux, que sont Fukuyama, Lin et Burt, se distinguent des travaux de Coleman en cela qu'ils précisent les éléments déterminants à la formation du capital social. En effet, Ponthieux (2006) explique que, « à la différence de Coleman, Burt comme Lin font de la formation du capital social le résultat d'une action délibérée des acteurs, motivés par le profit qu'ils en attendent » (p. 41) ; alors que Coleman « élude d'emblée la question de sa création, en le décrivant [...] comme un ensemble d'entités qui produisent un résultat dans la structure, il se prive de le distinguer de ce qu'il produit » (p. 13).

Autrement dit, Coleman se contente de présenter le capital social comme un élément presque naturel, alors que les sociologues des réseaux (Burt, Lin et Fukuyama) expliquent sa formation au sein de ces derniers.

Ponthieux poursuit sur cette base et emploie les théories économiques qui définissent le « capital » comme « une renonciation au présent en vue d'un bénéfice futur » (p.41). Dès lors, la conception de Coleman d'un capital social inhérent, quasiment naturel, n'est pas compatible avec la définition même du capital, qui

implique un retour sur investissement. Il ne serait donc qu'une externalité des structures sociales.

Le dernier élément qui distingue la définition de Coleman de celles des sociologues des réseaux, selon Ponthieux (2006), « porte sur la nature de l'inégalité entre les individus » (p. 41). Coleman ne conçoit pas en tant que tels les acteurs comme étant inégaux. Ponthieux explique que « chez Coleman, cette idée est à peu près absente : tous les individus de la communauté (du réseau) dans laquelle il fait fonctionner le capital social en retirent le même avantage dans cette communauté » (p. 41), alors que pour les sociologues des réseaux, ainsi que pour Bourdieu, le capital social, au même titre que les autres capitaux, est source d'inégalité, de conflit et de concurrence. Pour Coleman, le capital social promeut le bien commun et il ne peut en être autrement.

Indépendamment de ces différences, les auteurs des réseaux et Coleman ont en commun qu'ils considèrent tous dans leurs cadres conceptuels l'individualisme méthodologique, qui se caractérise dans la propension d'un acteur à raisonner en finalité. Bourdieu, au contraire, conçoit les acteurs majoritairement comme des individus subissant les règles d'une structure sociale édictée et contrôlée par une minorité dont les rouages leur échappent. Ce choix épistémologique teinte ainsi les conclusions de ce dernier qui considère le capital social de manière individuelle dans une optique de lutte des classes, omettant parfois la dimension collectiviste du capital social. Sur ce point, Méda (2002) explique : « Par rapport à la définition de Bourdieu, où le capital social est une quasi-propriété de l'individu, ou du moins peut être rapporté

à un individu donné, la définition américaine (Coleman, Putnam, Fukuyama) semble de prime abord plus "collective" » (p. 11).

Enfin, l'approche de Putnam se distingue des précédentes en employant dans son cadre conceptuel des théories politiques dont celle d'Alexis de Tocqueville, donc les associations. À la différence des autres auteurs, son but n'est pas de théoriser sur la structure sociale et son dynamisme, mais sur les structures politiques et leurs potentiels d'actualisation. C'est sur cette base que le concept de capital social est dès lors envisagé comme une ressource à la conduite de politiques publiques.

En toute logique, compte tenu de la dimension politique que renferme ce mémoire, cette approche du capital social par Putnam est celle retenue. De nombreux auteurs d'articles empiriques ont également opté pour la définition de Putnam. Après avoir passé en revue les fondements théoriques du capital social, dont le tableau à la page suivante qui permet de retenir les informations essentielles de chaque modèle, il convient à présent de s'attarder sur des travaux empiriques qui lient ce concept de capital social aux associations et au bénévolat pour le ramener dans le contexte de l'étude.

Tableau 1

Synthèse des modèles du capital social, inspirée de Ponthieux (2006)

| MODÈLE DE CAPITAL SOCIAL | PARADIGME | CHAMP D'ÉTUDES | IDÉAUX TYPES EMPLOYÉS | NOTIONS EMPLOYÉES POUR DÉFINIR LE CAPITAL SOCIAL |
|---------------------------------|---|--------------------------------------|--|--|
| COLEMAN | Variante de l'individualisme méthodologique | Sociologie et économie | Théorie choix rationnel, structures sociales, utilitarisme | Structures sociales, informations, bien public, capital social inhérent |
| LIN | Individualisme méthodologique | Sociologie et économie | Choix rationnel, réseaux sociaux | Structures hiérarchisées, comportements concurrentiels, réseaux sociaux, bien privé |
| FUKUYAMA | Individualisme méthodologique | Sociologie, politique et philosophie | Idéaux types de la légitimité de Webber | Normes informelles, réciprocité, valeurs, coopération |
| PUTNAM | Individualisme méthodologique | Politique | Démocratie de Tocqueville, démocratie, action publique | Hétérogénéité, confiance, développement communautaire, <i>Bridging</i> , <i>Bonding</i> , normes |
| BOURDIEU | Holisme | Sociologie | Domination symbolique, lutte des classes | Habitus, institutions, symbolisme, rapport de pouvoir, acquisition, stratification sociale |

Liens entre le bénévolat et le capital social

De nombreux auteurs ont consacré plusieurs de leurs travaux à l'actualisation des recherches empiriques sur le capital social (Onyx et Bullen, 2000 ; Jens et Sorensen, 2012 ; Peter et Sue, 2015). Ces auteurs, en reprenant les bases de la définition du capital social élaborée par Putnam, explorent la relation entre le capital social et l'activité associative. Rappelons que les travaux de Putnam font une corrélation entre l'activité associative et la propension d'une communauté à avoir du capital social.

Ainsi, pour Onyx et Bullen (2000), la participation publique, l'organisation associative et le bénévolat sont des variables du capital social puisqu'ils démontrent une corrélation étroite entre le taux de capital social et le taux de participation publique et de bénévolat dans plusieurs communautés locales.

Dans le même sens, Jens et Sorensen (2012) analysent l'activité associative comme une manifestation, un déploiement du capital social. L'objectif de leur recherche est de mieux connaître le « taux » de capital social d'une communauté par l'entremise de la mesure du bénévolat. Selon eux, « au même titre que la liberté d'expression, le capital social ne s'use que si l'on ne s'en sert pas » (p. 41). En ce sens, ce capital dispose d'une propriété importante : il est épuisable, dans la mesure où nous ne le mobilisons pas. En employant des données secondaires, ils débouchent sur des résultats décevants. Les résultats qu'ils présentent révèlent qu'il est difficile de bien cerner le bénévolat. Par conséquent et en conclusion, les auteurs dénoncent un manque profond de connaissance sur le bénévolat ; ils suggèrent qu'en l'état des choses, une mesure de l'activité bénévole n'est pas possible et donc qu'une mesure de la durabilité

du capital social par l'entremise du bénévolat non plus. Ils réaffirment la corrélation étroite entre le capital social et l'activité bénévole et considèrent donc le besoin pressant de produire des travaux pour affiner la mesure du bénévolat et *in fine* le taux d'utilisation ou le taux disponible de capital social. Soulignons cependant l'originalité du raisonnement où le capital social est considéré pour ce qu'il est : une ressource (épuisable), ce qui amène les auteurs de cet article à se questionner sur la durabilité de cette ressource et à confronter ainsi ce « vieux concept » de capital social à des préoccupations du XXI^e siècle.

Enfin, Peter et Sue (2015) cherchent à identifier la contribution des associations quant au renouveau d'une société plus démocratique. Considérant que le modèle républicain centralisateur français est à l'origine de la cohésion sociale, mais que cependant le rôle de l'État et son autorité sont en déclin puisque les citoyens aspirent à plus d'horizontalité, les auteurs suggèrent que le maintien du lien social dans ce système est un enjeu majeur. Les auteurs observent dans ce contexte quels peuvent être les apports de l'activité bénévole. Il résulte de leurs données qualitatives et quantitatives que l'activité bénévole permet la création de lien social, de cohésion sociale et un *empowerment* individuel. De ce point de vue, le bénévolat est un levier puissant à la régénération de la cohésion sociale et à l'actualisation politique.

D'une manière générale, le capital social et le bénévolat ont en commun de promouvoir et d'améliorer la qualité de vie de la communauté, tous deux apparaissent en tout cas a priori comme des leviers au développement communautaire et entretiennent des liens conceptuels étroits.

La revitalisation des communautés

Après avoir passé en revue les développements intéressants concernant les concepts de bénévolat et de capital social, il question à présent de revitalisation. Pour rappel, le problème de recherche au fondement de ce mémoire met en exergue une antinomie latente dans le processus de revitalisation, puisqu'il fait appel dans son exécution à du capital social qui demeure très fébrile en raison de la dévitalisation.

Les théories du développement sont nombreuses et évolutives au fil des décennies. Par exemple, une théorie souvent appliquée à la fin du XX^e siècle, celle de l'avantage comparatif utilisé dans un mode de développement néo-libéral, a motivé des communautés à spécialiser leur système productif en misant sur la production d'un bien ou d'un service particulier (Klein, 2006). Par exemple, s'agissant du secteur productif primaire, de nombreuses communautés ont misé exclusivement sur l'exploitation minière. S'agissant du secteur productif tertiaire et du marché des loisirs, de nombreuses communautés ont misé exclusivement sur le tourisme (Lengkeek, 1999).

Or, dans ce schéma de spécialisation économique, la vitalité des communautés est étroitement corrélée à la conjoncture économique. Dès lors, les phases de décroissance économique sont dans ces économies-là dévastatrices sur le plan social et conduisent à une dévitalisation (Vachon, 1993).

Avant de parler plus en détail de la revitalisation, qu'est-ce que la dévitalisation ?

La dévitalisation

Bernard Vachon est souvent cité en référence quant à la définition à donner à la dévitalisation. Pour cet auteur, la dévitalisation n'est pas un état ou une fin en soi, mais un processus, un cercle vicieux. Il est

[...] le processus par lequel une collectivité territoriale est progressivement dépossédée de sa vitalité démographique, économique et sociale du fait de sa marginalisation, de son exclusion par rapport aux espaces qui accaparent la croissance économique et ses retombées sur le plan des services, des équipements et du bien-être. Généralement associée aux régions rurales éloignées des centres, la dévitalisation touche aussi des zones urbaines qui n'ont pas été intégrées à la dynamique de modernisation et de conversion de la structure économique locale. (1993, p. 18)

De cette définition, il est possible de noter plusieurs éléments : tout d'abord, l'origine économique de la dévitalisation qui conduit à des conséquences sociales et territoriales ; ensuite, la possible analyse à deux échelles de ce phénomène, soit macro avec la vulnérabilité des régions rurales, soit micro avec la vulnérabilité de zones urbaines non intégrées à la nouvelle structure productive. Si la cause principale de la dévitalisation est économique, l'enjeu de la vitalité est donc lié aux méthodes de développement employées.

Toujours selon Bernard Vachon (1993), le développement local répond à la remise en cause d'un système décisionnel vertical descendant inadapté à l'élaboration de politiques publiques dont le succès dépend de variables locales dans son exécution. Il est une démarche réactionnaire engagée par des communautés marginalisées pour relever les défis globaux en tenant compte des variables locales.

Dans le même sens, Boisvert (1996) précisait que le développement local se construit à la base dans le milieu, en l'employant comme facteur de développement :

Ce courant, mieux connu sous le nom de développement local, est le seul qui mette autant d'accent sur le milieu comme facteur de développement, opposant une planification ascendante – par le bas – aux stratégies habituelles de type descendant – par le haut. (p. 204)

Dans cette tendance à la consécration du milieu et de ses capitaux dans l'élaboration et l'exécution de politiques de développement, il existe une stratégie de développement local ayant comme enjeu la vitalité de la communauté que l'on appelle la revitalisation intégrée.

La définition de la revitalisation intégrée

La revitalisation est un concept emprunté à la planification urbaine (Cloutier, 2009), qui dans une perspective intégrée s'appuie sur les capitaux de la communauté pour se déployer (Seguin et Divay, 2004) et fait face à des enjeux précis (Auger et Fortier, 2010). Il constitue le pan contextualisant et politisant le présent mémoire. Il est donc un concept clé qu'il convient de définir.

Parler de revitalisation, c'est d'abord éliminer la confusion qui règne autour de ce terme compte tenu de sa polysémie. C'est d'ailleurs ce que Le Garrec (2006) s'attarde à faire. La revitalisation est un processus de renouvellement urbain (Cloutier, 2009 ; Tremblay et Tremblay 2012), un renouvellement que l'on met en place dans différentes villes, différents pays et différents continents. Dès lors, ce concept est utilisé dans différents langages et se décline à travers différents termes que Le Garrec

(2006) analyse pour clarifier le sens à donner à la revitalisation. Par exemple, la réhabilitation désigne l'action de reconstruire le cadre bâti et la régénération urbaine consiste, elle, à redéfinir un projet de développement global. Le terme de revitalisation est polysémique et se nourrit de tous ces termes. Le Réseau québécois de revitalisation intégrée (RQRI) donne cette définition que nous retiendrons puisqu'elle relève d'une institution québécoise et tient donc compte des réalités du Québec. En outre, cette définition fut élaborée par une communauté d'experts sur le sujet, elle est donc reconnue par la communauté scientifique et politique. Par ailleurs, le RQRI agit à titre de *leader* en la matière au Québec et son action est reconnue depuis plusieurs années par de nombreux organismes communautaires et gouvernementaux. Il donne la définition suivante :

Les démarches de revitalisation intégrée sont inclusives, territorialisées, globales, intersectorielles, participatives, pérennes et professionnelles. Elles se concrétisent dans des projets globaux de développement sur un territoire déterminé. L'objectif est l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes à partir de la dynamique locale, tout en travaillant de manière concertée entre partenaires intersectoriels et multi-réseaux et en s'appuyant sur la participation des citoyens à toutes les étapes du processus. (RQRI, 2015, p. 4)

La définition proposée par le RQRI met donc l'accent sur la forme que prend le processus de revitalisation au Québec puisqu'elle met en lumière le processus et les acteurs mobilisés. Elle est celle retenue dans ce mémoire pour définir le processus de revitalisation intégrée.

Le premier élément qui ressort est la notion de territorialité. Selon Klein (1996), la territorialité renvoie au lieu où l'action collective trouve sa genèse et se structure. Cette idée est également partagée par Caillouette (2007) qui explique que la

territorialité « est ce par quoi un territoire se sent exister comme communauté » (p. 14). Donc, dès lors que le processus de revitalisation est ancré dans la territorialité, il l'est dans « des espaces symboliques d'action en commun » (Caillouette, 2007, p. 14).

Le deuxième élément qui ressort de cette définition est l'inclusion et la participation des acteurs au processus. Comme l'explique Boisvert (1996), cette approche de revitalisation répond d'une stratégie ascendante ou *bottom-up*. Elle repose donc sur des mécanismes propres au modèle démocratique participatif. En effet, Chevrier (2013) explique que « ces approches favorisent la participation/mobilisation citoyenne, le développement des capacités des personnes et des communautés (*empowerment*) » (p. 71).

Enfin, le troisième élément qui ressort de cette définition est la référence faite à « la dynamique locale » et à la « concertation » qui tous deux renvoient aux facultés de mobilisation et de participation des acteurs. Cette partie de la définition opérationnalise l'inclusion des capitaux endogènes en employant un moyen de participation : la concertation qui apparaît être l'enjeu majeur de ce processus.

L'enjeu du processus de revitalisation intégrée

Relevant d'une approche *bottom-up*, en misant sur l'intégration des acteurs, en employant des procédures et des moyens démocratiques, le processus de revitalisation accorde une place centrale à la participation citoyenne. La table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec définissait en 2012 la participation citoyenne comme « la prise de conscience de ses besoins et de ceux de sa communauté qui mène

le citoyen à poser des actions, ponctuelles ou régulières, individuelles ou collectives, afin de transformer son milieu en vue de l'améliorer⁶ ». Selon Mercier, Bourque et St-Germain (2009), la participation citoyenne est « l'exercice et l'expression de la citoyenneté dans ses dimensions politique, civique et sociale » (p. 24).

Cependant, ce même auteur relève plusieurs étapes à cette pratique démocratique qui peuvent apparaître problématiques. Parmi elles, on trouve la mobilisation et la concertation. Cette idée selon laquelle ces deux étapes se révèlent être un enjeu est aussi partagée par d'autres auteurs, dont Thibault et autres (2006) et Tremblay et Tremblay (2012).

L'enjeu de la mobilisation. Thibault et autres (2006) étudient trois processus de revitalisation en mettant en exergue le rôle de la qualité de la mobilisation et de la concertation des acteurs dans le succès et l'échec de ces trois projets de revitalisation.

La qualité de la mobilisation résulte de la réussite ou non d'un processus particulier qui repose sur trois notions (Thibault et autres, 2006) : l'*empowerment*, la mobilisation et la participation citoyenne.

S'agissant de la première, l'*empowerment* est comprise comme :

⁶ <http://forumsjeunesse.qc.ca/les-forums-jeunesse-participation-citoyenne/>, page consultée le 5 octobre 2017.

a) un sentiment de pouvoir personnel à une capacité de changer son comportement ou d'influencer celui d'autres personnes ;

b) une orientation axée sur l'accroissement des forces existantes des individus et des communautés à un cadre d'analyse écologique où le pouvoir ne constitue pas une denrée rare (Ninacs, dans Thibault et autres, 2002, p. 2).

En d'autres termes, l'*empowerment* renvoie à la capacité d'agir d'une personne ou d'un acteur qui repose sur une philosophie de l'agir ensemble.

Ninacs (dans Thibault et autres, 2002) distingue trois types d'*empowerment* :

- l'individuel, qui correspond à l'appropriation d'une capacité à agir par un acteur particulier ;
- le communautaire, qui correspond à « la prise en charge du milieu par et pour l'ensemble du milieu » (p. 3) ;
- l'organisationnel, qui correspond à l'appropriation d'une capacité à agir à la fois par une organisation et la communauté.

D'une manière générale, l'*empowerment* repose sur une prise de pouvoir sur des questions d'ordre public justifiées par des compétences contextuelles pertinentes.

S'agissant de la deuxième notion, la mobilisation, Thibault et autres (2006) expliquent que :

[c'est] à partir d'actions concrètes circonscrites dans le temps et l'espace que les personnes, regroupées pour faire face à leurs problèmes communs, prennent conscience de leur situation, de leur environnement, de leurs intérêts, de leurs potentialités, de leurs capacités et de leurs forces. (p. 41)

Dès lors, la prise de conscience collective constitue l'enjeu principal de la mobilisation. Sur ce point, Lavoie (2011) met en exergue l'importance du travail de

sensibilisation qu'elle décrit comme un moyen « de favoriser la réflexion et promouvoir des solutions pour transformer une situation » (p. 167).

Enfin, s'agissant de la troisième notion au processus de mobilisation, la participation citoyenne, Thibault et autres (2006) expliquent qu'elle concrétise toutes les précédentes, puisqu'elle constitue l'acte de s'impliquer dans la vie publique. Dans le processus de revitalisation intégrée, une pratique de participation citoyenne fréquemment employée (notamment par le biais des organismes) et qui présente elle aussi des enjeux est la concertation.

La concertation est un processus visant à mettre en relation un ensemble d'acteurs dans le but de transcender les intérêts particuliers, et donc de promouvoir l'intérêt général et le développement des communautés (Schneider, 1983 ; Mercier, 2009). Plus spécifiquement, elle constitue

un processus collectif de coordination basé sur une mise en relation structurée et durable entre des acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques (par problématique ou par territoire) afin de convenir d'objectifs communs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats. (Bourque, 2008, p. 5)

La bonne conduite de cet exercice est primordiale quant à la pérennité de la mobilisation et, plus largement, du processus de revitalisation. Dans bien des cas, l'échec du processus de revitalisation s'explique en grande partie par les défaillances du processus de concertation (Thibault, 2006 ; Cloutier, 2009 ; Tremblay, 2012).

Il semble en fait que le processus de concertation doit être mené avec brio pour tenir écarté l'ensemble des facteurs qui couramment menacent la bonne conduite de ce

type de participation (Fortier, 2002). Parmi ces menaces, on trouve le jeu d'acteurs stratégiques, ou en d'autres termes, la conquête de pouvoir et les comportements opportunistes.

Pour Fortier (2009), la concertation est avant tout un outil offrant un espace de communication puisqu'il repose sur une nature dialogique qui entraîne une forme d'échange complet incluant le don d'avis, l'écoute et la confiance entre les acteurs pour atteindre les objectifs qu'elle prétend vouloir atteindre. Fortier explique ainsi que cet espace permet « à chacun d'émettre son opinion sur le sujet, d'écouter l'opinion des autres et de faire ainsi évoluer la discussion et, par le fait même, le projet de politique » (p. 157).

La concertation repose donc fondamentalement sur la faculté communicationnelle des personnes : la capacité à exprimer leurs opinions, la capacité à écouter les opinions, la capacité à trouver l'information et la capacité à distribuer l'information.

Chapitre 3 : Question, but et objectifs de recherche

Nous avons relevé dans la problématique que la dévitalisation d'une communauté est un état composé de différentes variables influençant négativement la vie communautaire. Nous avons vu qu'il existe des moyens de lutter contre la dévitalisation, notamment en mobilisant des ressources endogènes telles que le capital social. Cependant, nous avons révélé une antinomie latente dans ce processus de revitalisation intégrée. En effet, compte tenu du fait que la dévitalisation s'exprime dans les sphères sociales de la communauté, le capital social est souvent trop faible pour supporter un tel processus, notamment en ce qui concerne l'*empowerment* et la concertation, ce qui mène à l'épuisement des ressources et donc à l'échec.

Nous avons également remarqué que le concept de capital social repose grandement sur la capacité d'une communauté à produire des interactions entre ses composantes et que, dès lors, la confiance et les normes qui la supportent sont très importantes. Or, le bénévolat en loisir, en développant des échanges, agit sur la qualité du lien social d'une communauté et semble donc contribuer de manière non négligeable au capital social.

Enfin, nous sommes revenus sur le processus de revitalisation pour mettre l'accent sur l'intersectorialité de la démarche, le travail de concertation qu'elle induit et les enjeux qu'elle fait naître.

Dès lors, si le bénévolat en loisir semble être un levier puissant au capital social, et que la revitalisation mobilise du capital social pour se déployer, quelle est la contribution du bénévolat en loisir au capital social dans un contexte de dévitalisation ?

Le but de ce mémoire est par conséquent de mieux comprendre la contribution du bénévolat en loisir au capital social en soutien au processus de revitalisation intégrée.

Le premier objectif est de décrire le rôle du bénévolat en loisir quant à la production de capital social en territoire dévitalisé.

Le deuxième objectif est d'expliquer comment le capital social produit par le bénévolat en loisir contribue à la revitalisation.

Chapitre 4 : Méthode

Ce quatrième chapitre présente la méthode adoptée pour atteindre le but de recherche de ce mémoire. Il contient les informations relatives à la stratégie de recherche employée, qui sera détaillée et expliquée ; à la population à l'étude et son territoire, qui seront définis ; à l'échantillon, qui sera décrit ; et aux outils de collecte des données ainsi que leur procédure générale d'analyse, qui seront expliqués. Finalement, il sera question des modalités éthiques adoptées, qui seront définies et mises de l'avant, puisqu'employées pour protéger les participants et leurs droits.

Stratégie de recherche

Rappelons avant tout que le but de ce mémoire est de comprendre un phénomène précis. En se basant sur les travaux sur le capital social de Putnam, il a été mis en exergue dans la partie conceptuelle que le bénévolat est un levier au capital social d'une communauté locale puisqu'il renforce le lien social (Putnam, 2000). Ce rôle de levier du bénévolat constitue le corps du phénomène étudié dans cette recherche. Par ailleurs, nous savons que le capital social est lui aussi un levier important aux projets de revitalisation des communautés, puisqu'il est une ressource endogène essentielle (Thibault et autres 2006). Dans cette logique, une meilleure compréhension de la contribution du bénévolat en loisir au capital social dans un contexte de dévitalisation paraît judicieuse.

Pour atteindre ce but, nous privilégions l'emploi d'une recherche de type qualitatif/interprétatif. Ce type de recherche utilise des données qualitatives dans une perspective épistémologique interprétative (Savoie-Zajc, 2011).

Ce choix est motivé premièrement par le fait que ce type de recherche est qualitatif; il rend alors possible la compréhension du phénomène. Deuxièmement, ce type de recherche est également interprétatif; il permet alors de faire émerger les dimensions et l'importance du phénomène étudié, et donc permet l'atteinte d'objectifs descriptifs (Fortin, 2010). Eu égard au but de cette recherche formulé en des termes compréhensibles, et aux objectifs formulés en partie en des termes descriptifs, ce type de recherche paraît justifié. En effet, on peut considérer ce type de recherche comme pertinent dès qu'il est question d'avoir « une meilleure compréhension du sens donné au phénomène étudié » (Savoie-Zajc, 2011, p. 146), comme il en est question ici, ou

en d'autres termes pour « comprendre en profondeur les phénomènes à l'étude » (Denzin et Lincoln, 1994, dans Savoie-Zajc, 2011, p. 126).

Ce type de recherche qualitatif/interprétatif repose sur une dynamique itérative, souvent illustrée en reprenant ce schéma inspiré de l'approche de type enracinée :

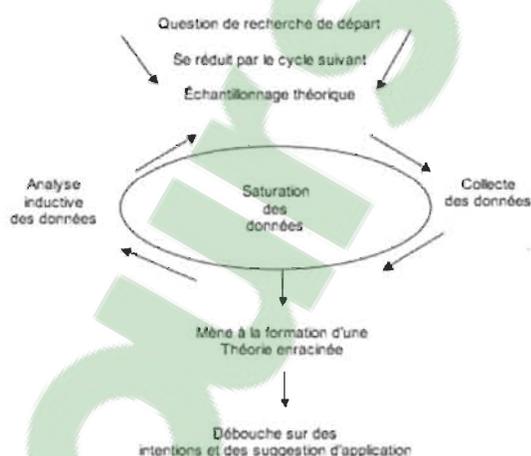


Figure 2. Démarche de recherche qualitative/interprétative (Savoie-Zajc, 2011, p. 129).

Ce schéma traduit la démarche itérative du processus de recherche qualitatif/interprétatif où l'échantillonnage, la collecte des données et son analyse se succèdent et s'entrecroisent jusqu'à saturation des données.

Population à l'étude et stratégie d'échantillonnage

Cette section présente la population à l'étude. Par conséquent, il sera ici question, dans un premier temps, de définir la population à l'étude et son territoire et les critères d'inclusion et d'exclusion appliqués pour expliquer, dans un deuxième temps, la stratégie d'échantillonnage avant de dresser un portrait des participants.

Savoie-Zajc (2011) explique que l'échantillonnage d'une population repose sur quatre critères propres au devis de recherche qualitatif/interprétatif :

- il est intentionnel non probabiliste ;
- il s'inscrit dans la logique conceptuelle de la recherche ;
- il répond aux exigences épistémologiques induites par le devis ;
- il traduit un souci éthique.

En somme, les caractéristiques d'inclusion appliquées à la population ont été élaborées eu égard de ces quatre critères d'évaluation de la rigueur d'un échantillon qualitatif/interprétatif (Savoie-Zajc, 2011). À la lumière de ces quatre critères, il est question ici de les présenter :

- il est intentionnel non probabiliste ;
 - Ce critère renvoie au processus de sélection lui-même selon les caractéristiques d'inclusion dont il est présentement question
- il s'inscrit dans la logique conceptuelle de la recherche ;
 - Critère A : être bénévole
 - Critère B : faire du bénévolat pour un organisme dont la mission est le loisir
 - Critère C : les retombées de l'action doivent être ancrées territorialement
 - Critère D : la dynamique territoriale doit être réactive à la dévitalisation

- il répond aux exigences épistémologiques induites par le devis ;
 - Critère E : composition d'un échantillon hétérogène : organisme divers, bénévole administrateur ou simple bénévole, âge et sexe variés
 - Critère F : expérience bénévole d'au moins deux ans
- il traduit un souci éthique.
 - Critère G : être majeur
 - Critère H : être autonome
 - Démarche générale du chercheur souple, respectueuse, transparente et conforme aux règles éthiques

Étant donné que le phénomène étudié est la contribution du bénévolat en loisir au capital social en soutien au processus de revitalisation, la caractéristique principale retenue pour définir la population est la qualité de bénévole. Par ailleurs, puisque la proportion de bénévoles en loisir dans l'ensemble des bénévoles est majoritaire au Québec, c'est ce type de bénévolat qui est ciblé, d'autant plus qu'il a été mis en exergue que ce type de bénévolat se distinguait des autres par le fait que les bénévoles contribuent ensemble à une offre de services à la collectivité pour une cause touchant la collectivité (Thibault, 2002).

Par conséquent, la population rattachée à cette recherche est définie par la caractéristique d'être un bénévole en loisir. Dans le cadre de cette étude, est considérée comme bénévole une personne qui a formulé un engagement non contraint et non rémunéré auprès d'une organisation sans but lucratif (Cnaan et autres, 1996) et dont les retombées générales sont essentiellement communautaires (Thibault, 2002). Dès lors que la mission principale de l'organisme est récréative, on peut parler d'un bénévolat et d'un bénévole en loisir.

En parallèle, n'oublions pas que la problématique est développée sur un type particulier de bénévolat, celui ancré localement dans une zone dévitalisée/en revitalisation au Québec. Dès lors, la dimension territoriale joue elle aussi un rôle important dans la définition de la population. Le territoire rattaché à cette recherche est un territoire sur lequel doivent s'exercer des projets menés en réaction à des situations de dévitalisation, comprises telles que décrites dans le cercle de la dévitalisation de Vachon (1993).

Le milieu de vie de la population revêt, dans le cadre de cette recherche, une importance singulière, puisque le territoire dans lequel se déroule l'action bénévole doit être dévitalisé pour atteindre notre but. Plusieurs territoires dévitalisés ont donc été ciblés et sur lesquels étaient établies des associations en loisir œuvrant directement ou indirectement à la revitalisation et qui mobilisaient des bénévoles.

À cette fin, il fut prévu initialement d'employer l'indice de dévitalisation pour déterminer le territoire de collecte des données. Or, comme précisé dans le corps problématique, cet indice est controversé par sa non-actualisation. Dès lors que cet indice présentait des faiblesses relativement importantes, son emploi pour la recherche fut abandonné. N'existant pas d'équivalent, et cette recherche bénéficiant d'un devis de recherche souple, la détermination du territoire relativement au concept de dévitalisation fut opérée en ciblant une région qui regroupe des caractéristiques économique, géographique et sociale favorables à la dévitalisation selon le MAMOT, et affichant également des indices de vitalité et de dévitalisation problématiques.

Les régions éloignées présentent souvent des tares en termes de vitalité par leur isolement géographique ainsi que leur modèle de croissance. Dès lors, un territoire

appartenant à ces régions fut sélectionné. La MRC de Rouyn-Noranda en Abitibi-Témiscamingue apparut comme un premier choix, puisque ce territoire renferme une problématique particulière, car il fait figure d'exception en matière d'analyse macrologique de la dévitalisation dans sa région. En effet, la MRC de Rouyn-Noranda présente des indices de vitalité positifs et supérieurs à la moyenne de l'Abitibi tout en ayant en son sein des districts ou quartiers très dévitalisés.

La MRC de Rouyn-Noranda affichait, en 2014, un indice de vitalité économique de +5, la portant au 27^e rang parmi toutes les MRC du Québec en termes de vitalité (MAMOT, 2015). Paradoxalement, plusieurs zones de la MRC sont le théâtre du déploiement de politique municipale de lutte contre la dévitalisation.

Ces zones que sont le vieux Noranda, le lac Osisko et les quartiers périphériques agglomérés à la MRC ont toujours subi historiquement la pression du développement de l'industrie minière plus qu'ils n'ont joui de ses retombées positives puisqu'ils constituent les quartiers dans lesquels se regroupent pauvreté et insécurité en étant en marge du processus de croissance de la ville. De plus, s'agissant du lac Osisko, il fut pendant longtemps l'objet d'une pollution écologique dans cette ville *Boom-Town* alors que les eaux usées de l'hôpital et de la mine étaient déversées dans ce lac. Toutes ces zones sont aujourd'hui le théâtre de projets de revitalisation impulsés par des associations qui ont comme ambition de réintégrer ces lieux au processus de croissance en employant les loisirs.

Ces associations, dans lesquelles les participants sont bénévoles, contribuent, entre autres, à la réhabilitation du lac, à la sensibilisation des enjeux du développement minier, à la préservation du patrimoine historique, au réaménagement de certains

quartiers en y incluant des projets d'aménagement comme des jardins communautaires et au dynamisme de quartier en y développant des spectacles, des structures sportives, etc.

Les participants sont des bénévoles majeurs, manifestant un consentement libre et éclairé et un engagement associatif non contraint fixé dans leur communauté locale. L'échantillon est composé de huit bénévoles incluant trois bénévoles siégeant à des conseils d'administration associatifs. L'échantillon est relativement hétérogène. S'agissant du sexe, il est composé de six hommes et deux femmes. Pour ce qui est de l'âge, il est varié, allant de 29 à 70 ans. Concernant l'activité professionnelle des participants, il est également varié : retraité de l'éducation (2), cadre municipal (1), administrateur culturel (2), étudiant (1) et agent social (2).

Au total, douze candidats potentiels ont été approchés et, parmi ces douze, dix ont répondu favorablement, les deux autres n'ayant pas répondu. Finalement, neuf entrevues furent conduites ; et parmi ces neuf, huit furent l'objet d'analyse puisqu'il est apparu, au fil d'une entrevue, que le bénévolat effectué par l'un des participants était quasi exclusivement humanitaire, donc il ne répondait pas à l'un des critères d'inclusion (critère C).

Les participants exerçaient leur bénévolat dans différentes associations œuvrant en loisir. Parmi les champs d'action de ces associations, on dénombre la culture (1), la promotion et la diffusion de spectacles (3), le sport (4), le jardinage (1), les jeux de grandeur nature (jeu de rôle dans lequel les joueurs incarnent des personnages fictifs, abrégé GN) (1) et la lecture (1). Précisons par ailleurs que, dans seulement un cas, la personne effectuait du bénévolat pour une association exclusivement. Dans les sept

autres cas, le bénévole effectuait du bénévolat pour plusieurs associations, dont certaines déjà évoquées par d'autres participants.

Ces personnes ont été recrutées en employant une technique appelée boule de neige : le premier participant recommandait un ou plusieurs de ses pairs. La MRC de Rouyn-Noranda, dans laquelle s'est déroulée la collecte, dispose d'un Centre d'action bénévole. L'un de ses administrateurs a joué un rôle de relayeur d'information. Ce collaborateur fut initié au but de la présente recherche ainsi qu'aux critères d'inclusion à l'échantillon et a été invité à nous suggérer une liste de bénévoles susceptibles de répondre à la demande de participation à cette recherche. Dans un deuxième temps, ces bénévoles ont été approchés par le chercheur pour le recrutement après avoir affiné la présentation du projet avec eux et évalué la conformité aux critères d'inclusion.

Méthode et instruments de collecte des données

Cette section présente et explique la méthode de collecte des données. Dans un premier temps, elle sera expliquée eu égard au but formulé, puis définie, et enfin quelques limites propres à cette méthode seront présentées. Dans un deuxième temps, les instruments de collecte des données seront définis et expliqués.

La méthode de collecte employée pour mener cette recherche fut l'entrevue semi-dirigée individuelle, puisqu'elle permet d'atteindre un but de type compréhensif qui est celui de cette recherche. En effet, en des termes généraux elle permet de « recueillir de l'information en vue de comprendre la signification d'un événement ou d'un phénomène vécu par les participants » (Fortin, 2010, p. 282).

Plus précisément, selon Savoie-Zajc (2003) l'entrevue semi-dirigée

[consiste en] une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé. (p. 296)

Par cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude fut construite conjointement avec l'interviewé. Par ce moyen, il fut tenté, en sollicitant des bénévoles, de comprendre comment le bénévolat en loisir produit et emploie du capital social dans un contexte de dévitalisation.

L'entrevue semi-dirigée, par la subjectivité assumée qu'elle induit, présente donc certains avantages, soit celui d'avoir accès à l'expérience du participant, celui de connaître ses perspectives et ses opinions sur les thèmes abordés et celui de collecter des données riches, descriptives et imagées (Savoie-Zajc, 2009).

Par ailleurs, elle comporte également quelques limites : celle de la clarté du dialogue, qui dépend de qualités interactionnelles des participants, celle qui est qualifiée par Savoie-Zajc de « filtre du langage », de laquelle il découle une approximation ou un décalage entre le discours et la réalité, ou encore celle du désir de plaire ou de rendre service de la part du participant, et enfin celle de constituer un échantillon relativement petit (Savoie-Zajc, 2009).

Conscients de ces limites, les résultats de cette recherche ne peuvent aboutir à des généralisations.

En somme, les entrevues semi-dirigées effectuées ont été conduites de manière individuelle, selon un guide d'entrevue (appendice B) construit de façon à nourrir une interaction guidée, permettant de discuter de thèmes, de notions et de variables découlant de l'ensemble conceptuel présenté précédemment. Lors des entrevues, les questions de relance préconçues dans le guide constituaient des trames générales. En fonction du déroulement de l'entrevue, telle ou telle question était préférée à telle ou telle autre.

D'une part, la littérature sur le processus de revitalisation intégrée met en lumière l'importance pour une communauté d'avoir un capital social durable puisque celui-ci agit comme soutien à la mobilisation des acteurs. D'autre part, la littérature sur le capital social explique comment se forme le capital social grâce au bénévolat.

Le guide d'entrevue fut construit sur la conception du capital social selon Putnam, qui suggère un rapprochement entre ces deux considérations, et qui conçoit le capital social à travers trois piliers que sont les réseaux, les normes et le niveau de confiance. Le capital social, dans cette perspective, se déploie dans la communauté pour entreprendre et soutenir un développement endogène qui accroît la qualité de vie et la santé des communautés.

Concrètement, le guide d'entrevue est structuré de manière à ce que, d'une part, le participant décrive comment se forme et se développe le capital social au travers du bénévolat en loisir et, d'autre part, qu'il puisse communiquer comment celui-ci contribue à la revitalisation. En d'autres termes, il est question, dans un premier temps, à travers les variables du capital social (réseaux, normes et confiance), de décrire le rôle du bénévolat quant à la formation du capital social et, dans un deuxième temps,

en considérant ces variables comme dynamiques dans un système, d'expliquer l'employabilité et le déploiement du capital social.

Le point 0 constituait en une introduction, une invitation à une discussion plus profonde. Le point 1 engendrait une discussion descriptive sur le « comment » du développement des variables composant le capital social. Il était question d'identifier et de comprendre comment le bénévolat en loisir produit du réseautage, des normes et de la confiance. L'objectif fut complété puisque les participants ont expliqué à plusieurs reprises le rôle du réseautage communautaire, de la confiance et des normes propres aux réseaux. Le point 2 invitait les participants à parler de la mise à disposition du capital social sur des projets menés en partenariat. Cela permit d'expliquer le déploiement du capital social produit par le bénévolat en loisir. L'explication fut d'autant plus riche que les participants exprimèrent comment est activé le capital social, sur quel projet, de quelle manière et avec quel partenaire.

Le guide d'entrevue employé se stabilisa rapidement, entre la deuxième et la troisième entrevue. Dans le même ordre d'idée, des redondances entre les entretiens furent rapidement observées, une forme de saturation relative des données, et cela, dès la cinquième entrevue. Malgré tout, de nouveaux éléments enrichissant la compréhension survenaient (suggérant donc de continuer le travail de collecte), mais de manière très ponctuelle et à une fréquence beaucoup plus basse.

Un second outil employé fut le journal de bord. Compilant de manière manuscrite l'observation des informations non verbales et des notes théoriques recueillies lors des entrevues, il permit de produire des données supplémentaires. La tenue de ce journal de bord s'effectua pendant et tout de suite après les entrevues ainsi

que pendant la transcription et plus généralement tout le long du processus de rédaction et d'analyse. Plus précisément, il fut composé de deux parties. La première partie enrichissait les données collectées. Des notes descriptives y furent compilées : transcription des moments non enregistrés en amont et en aval des entrevues et inscription des phénomènes observables. La deuxième partie compila des esquisses d'analyse, des interrogations, des remises en question, des analyses sur le vif, des modifications conceptuelles, des pistes de codage qui, de manière générale, traduisent l'itération du devis choisi (Savoie-Zajc, 2000).

La collecte des données

Cette section traite de la collecte des données ; elle précise donc le déroulement global de celle-ci.

Deux périodes de collecte ont été effectuées, la première à la fin de l'automne 2016 et la deuxième à la fin de l'hiver 2017. La collecte déboucha sur neuf entrevues, mais seulement huit ont été retenues pour analyse. L'un des participants ne répondant pas à l'un des critères d'inclusion, il fut exclu postérieurement. Au cours de l'entrevue, il est apparu que son bénévolat principal n'avait pas de retombées sur la communauté locale puisqu'il était presque exclusivement de nature humanitaire (critère C).

Les participants étaient contactés par téléphone par le chercheur pour qu'il puisse expliquer la recherche, puis invités à suggérer un lieu de rencontre pour procéder à une entrevue semi-dirigée individuelle qui est la méthode de collecte principale de cette recherche. Les entrevues se sont déroulées soit au domicile du chercheur ou du participant, ou dans des cafés au centre-ville, au choix du participant, et duraient environ 50 à 60 minutes. Elles faisaient l'objet d'une captation sonore, sous couvert de confidentialité, et d'un consentement formulé préalablement à la conduite de l'entrevue. Chaque entrevue réalisée faisait l'objet d'une analyse préliminaire afin d'ajuster en conséquence le guide d'entrevue qui s'est stabilisé entre la deuxième et la troisième entrevue.

Procédure d'analyse des données

Cette section présente la procédure d'analyse appliquée aux données collectées afin d'atteindre le but et les objectifs de recherche.

La nature des données recueillies fut de forme verbale et non verbale (Savoie-Zajc, 2009). La forme verbale fut transcrite dans un verbatim, complétée par des notes descriptives enregistrées pendant les entrevues et plus largement tout le long du processus de collecte de données. Les verbatim de nos entrevues réalisées transcrivent dans leur intégralité les échanges verbaux qui ont eu lieu. Ils furent codifiés grâce à NVivo 10 selon des codes inspirés des thèmes du guide et du journal de bord, mais aussi en employant des codes *in vivo* pour nourrir une analyse des données riche en

description selon Miles et Huberman (2003). Les codes retenus sont présentés dans cette partie au travers du Tableau 2 : Grille de codification des entretiens (p.75)

Selon Miles et Huberman (2003), « la condensation des données renvoie à l'ensemble des processus de sélection, simplification, abstraction et transformation des données brutes figurant dans les transcriptions » (p. 29). Cet exercice de condensation reposa sur une première tâche pré-analytique : la codification de blocs de données choisis analytiquement à la lumière du guide d'entretien pour mettre en exergue des unités de sens dans chaque verbatim. Ces codes furent majoritairement de nature descriptive, interprétative et explicative. Dès lors que suffisamment de codes émergèrent de ce premier « flux », un schéma des codes, de leur nature et de leur inférence fut réalisé pour visualiser l'ensemble et produire, dans un troisième temps, les conclusions appropriées en fonction des similitudes ou divergences remarquées entre les entretiens.

Tableau 2
Grille de codification des entrevues

| Renvois conceptuels | Thèmes | Sous-thèmes |
|-------------------------------|----------------------------------|---|
| Création du capital social | Réseaux | Réseautage, lien social, communications, compétences, recrutement |
| | Normes et confiances | Norme, cohésion sociale, valeurs, sentiment d'appartenance, tensions |
| Déploiement du capital social | Activation du capital social | Stratégie, mobilisation, compétences, projet |
| | Partenariat et intersectorialité | Partenariat privé, partenariat public, partenariat interassociatif, collusion d'intérêt, comportement opportuniste, solidarité |
| | Revitalisation | Développement communautaire, contribution à la vitalité, connaissance du territoire, apprentissage démocratique, développement durable, actualisation |

Validité de la recherche

La présente recherche répond à plusieurs critères de validité qui témoignent d'une certaine rigueur adoptée par le chercheur. La validité de cette recherche qualitative interprétative s'exprime selon Savoie-Zajc (2011), à travers quatre critères méthodologiques que sont la crédibilité, la transférabilité, la fiabilité et la confirmation applicable à cette étude.

Le critère de crédibilité renvoie au sens attribué aux phénomènes relevés par le chercheur. À la lumière de ce critère, le chercheur doit, dans ces interprétations, vérifier la plausibilité de ce qu'il avance (Savoie-Zajc, 2011). Afin d'atteindre ce but, plusieurs moyens de collecte de données ont été employés pour combiner les résultats permettant d'enrichir la compréhension du phénomène étudié et ainsi limiter les erreurs d'interprétations : les entrevues semi-dirigées, premièrement, et le journal de bord, deuxièmement. Ensuite, un cadre théorique important fut développé mobilisant les auteurs clés en la matière, permettant ainsi de rapporter de manière exhaustive les apports principaux sur le sujet et de corroborer les interprétations en question aux précédents développements.

Le critère de transférabilité garantit une description riche du contexte de l'étude, qui permet alors à qui le souhaite de transposer ces résultats à un contexte similaire (Savoie-Zajc, 2011). Eu égard à ce critère, la méthodologie employée fut définie et expliquée, et un portrait riche de l'environnement et des participants à l'étude fut réalisé dans le but de définir parfaitement le contexte dans lequel cette recherche s'est déployée à l'aide des observations recueillies dans le journal de bord.

Le critère de fiabilité renvoie, lui, à la cohérence globale du processus de recherche qui se doit d'être stable et clair (Savoie-Zajc, 2011). À cet égard, un fil conducteur dans l'analyse des données et dans la rédaction de cette recherche fut respecté : celui de répondre au problème initial. En outre, la tenue d'un journal de bord permit en tout temps de confronter les résultats au déroulement de la recherche, garantissant une cohérence entre les résultats et le déroulement de l'étude. Enfin, le partage d'information avec la directrice de recherche a permis plus globalement de prévenir tout égarement dans le processus de recherche.

Enfin, la confirmation constitue le dernier critère. Elle garantit l'objectivité de la recherche par la justification de la démarche du chercheur et de ses choix (Savoie-Zajc, 2011). Cette recherche est confirmée dans la mesure où les choix méthodologiques effectués ont été expliqués selon le but de cette recherche qui, lui-même, découle d'un problème de recherche dont la genèse se trouve dans un cadre théorique dense.

Précautions éthiques

Cette section renvoie aux précautions éthiques adoptées dans cette recherche menée en conformité avec la politique du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQTR. Cette politique sera brièvement présentée, puis sa concrétisation dans la démarche de recherche sera démontrée.

Puisque cette recherche implique la participation d'êtres humains, plusieurs précautions éthiques ont été adoptées. Une certification aux règles éthiques en

recherche fut émise par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CEREH) de l'UQTR, enregistrée sous le numéro CER-16-224-07.06. Selon ce même comité, l'éthique de recherche en sciences sociales est comprise comme « l'ensemble des valeurs à respecter dans le cadre d'une activité de recherche impliquant des êtres humains ainsi qu'aux règles et principes qui en découlent » (CEREH, 2015).

Par conséquent, eu égard de cette politique de protection des droits et libertés, des précautions ont, par conséquent, été adoptées pour répondre aux exigences qui découlent du principe directeur de l'éthique en recherche impliquant des êtres humains : le respect du droit à la dignité humaine.

Pour éviter toute éventualité de tort causé aux participants liés à cette recherche, une lettre d'information et un formulaire de consentement furent élaborés pour informer et garantir les droits et libertés des participants puisque ces documents concrétisent le droit à l'autodétermination des personnes (CEREH, 2015). Ils précisent les objectifs de l'étude et ils informent les participants sur leurs droits et libertés, parmi lesquels on trouve le consentement libre, éclairé et continu, qui confère au participant le droit au retrait de la participation en tout temps et sous aucune condition ; le droit à la vie privée et à la confidentialité, qui confère le droit à l'anonymat, et, plus largement, le droit au respect de la personne et de son bien-être, qui confère le droit à un équilibre juste des risques et bénéfices liés à la participation à cette recherche.

Concrètement, le formulaire de consentement fut signé par les participants après la lecture de la lettre d'information. Il était possible pour ces derniers de se retirer en tout temps de l'étude, peu importe leurs motivations. La confidentialité fut assurée en extrayant toute information permettant l'identification à la lecture des résultats, et les

propos sont rapportés dans cette recherche en employant des pseudonymes. De plus, seuls le responsable de l'étude et sa directrice ont eu accès aux données recueillies. Ces données n'ont été utilisées que pour cette étude et seront détruites suite au dépôt final du mémoire. Les données audio recueillies sont conservées dans l'ordinateur de l'étudiant protégé par un mot de passe. Elles seront également détruites une fois le dépôt final du mémoire effectué. Finalement, les préjudices encourus ainsi que l'éventuel bénéfice attendu furent expliqués. L'occasion de mettre à contribution leur expérience personnelle afin de contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques au sujet du bénévolat était, par exemple, considérée comme un bénéfice éventuel, alors que le temps nécessaire à la réalisation de l'entrevue, estimé à soixante minutes, comme un préjudice probable.

Chapitre 5 : Résultats

Ce chapitre présente les résultats des entrevues semi-dirigées effectuées. Ces dernières avaient pour canevas le guide d'entrevue présenté précédemment. Celui-ci s'inspire grandement des travaux sur le capital social de Putnam (2000) desquels découle le problème de cette étude qui, pour rappel, est que le bénévolat en loisir semble être un levier puissant au capital social, mais qu'il demeure un phénomène en grande partie inexpliqué dans un territoire dévitalisé.

Les résultats qui suivent sont organisés en reprenant la conceptualisation du capital social selon Putnam : dans un premier temps, il est question de « la formation et du développement du capital social par le bénévolat » puis, dans un deuxième temps, il est question de « l'emploi et du déploiement du capital social sur un projet de type partenarial ». La première partie consacre donc la genèse du capital social d'un point de vue micro, puisqu'elle met l'accent sur la création du capital social chez les bénévoles en loisir dans un territoire dévitalisé, alors que la deuxième partie présente le capital social comme un élément dynamique dans un ensemble macro : la communauté et ses réseaux. Le capital social y est considéré comme une ressource mobilisable pour la qualité de la communauté locale. Toutefois, en préambule, il convient d'effectuer un court rappel sur l'échantillon à l'étude.

Rappel concernant l'échantillon

Cette section revient brièvement sur la composition de l'échantillon. Les participants y seront présentés par leur pseudonyme, leurs caractéristiques sociodémographiques précisées, tout comme les associations pour lesquelles ils sont engagés. À des fins de confidentialité, et pour préserver l'anonymat des participants, les associations et les participants ne sont pas nommés par leur vraie dénomination. La description des missions des organismes est par contre bien réelle.

La population ciblée par cette étude est celle des bénévoles en loisir en milieu dévitalisé mobilisés sur des projets qui revitalisent directement ou indirectement la communauté locale. Huit personnes bénévoles dans des associations en loisir dans des quartiers dévitalisés de la MRC de Rouyn-Noranda furent rencontrées. Francis, Mickael, Guillaume, Darius, Francine, Gabrielle, Pierre et David composent cet échantillon.

Francis (30 ans) est le directeur général de l'association *Conservons !* qui est un musée dont la mission est la conservation du patrimoine et qui contribue à la réhabilitation du lac Osisko. Il fait du bénévolat depuis son plus jeune âge. Il est bénévole pour *Falaise*, une association sportive qui développe l'escalade, notamment en milieu urbain ; vice-président de *CycloLibre*, une association sportive plaidant pour un aménagement urbain facilitant les saines habitudes de vie et mobilisée à la réhabilitation du lac Osisko. Il est enfin président de *Jardinons !*, une association à l'origine d'un jardin communautaire biologique à vocation sociale dans un quartier défavorisé de Rouyn-Noranda.

Mickael est retraité de l'enseignement (70 ans). Il fait du bénévolat depuis son adolescence. Il est président de *CycloLibre*, administrateur de *Conservons !* et administrateur dans une association de retraités qui propose, entre autres, à ses membres des activités touristiques locales dans une optique durable.

Guillaume est agent social (33 ans). Il est bénévole depuis sept années. Il est administrateur dans plusieurs associations de jeux grandeur nature (GN). L'une d'entre elles, *GN solidaire*, a une mission précise quant à la resocialisation de ses membres.

Darius est contremaître à la Ville de Rouyn-Noranda (53 ans). Il est bénévole depuis 20 années. Il est bénévole dans plusieurs associations dont *Conservons !*, mais aussi *Festivons !* qui organise des spectacles de musique dans un quartier dévitalisé.

Francine est administratrice culturelle (45 ans). Elle est bénévole depuis trois années. Elle est bénévole pour *Dansons !*, une école de danse à vocation sociale et durable.

Gabrielle (30 ans) est agente sociale. Elle est bénévole depuis dix années. Elle est administratrice bénévole pour *Falaise*.

David est retraité de l'enseignement (60 ans). Il est bénévole depuis une vingtaine d'années. Il est bénévole dans une association de sport, *Skions !*, qui a pour but de démocratiser le ski de fond dans un quartier périphérique de la MRC. Il est également bénévole pour *Lisons !*, une bibliothèque de quartier qui mise sur la gratuité.

Pierre est étudiant (26 ans). Il est bénévole depuis une dizaine d'années. Il est bénévole pour *Jardinons !* et *Rouyn en fête*, une association qui organise un festival de musique au bord du lac Osisko l'été et un carnaval l'hiver.

La formation et le développement du capital social

Cette section présente comment les bénévoles rencontrés décrivent leur contribution à la création du capital social à travers ses différentes variables que sont le lien social, les normes et valeurs et les réseaux. Il est ici question de découvrir les origines et les singularités du capital social produit par le bénévolat dans une optique plus globale de savoir quelle est la contribution du bénévolat à l'amélioration du capital social dans un territoire dévitalisé.

À la genèse du lien social : des engagements bénévoles et leurs déterminants

La pratique du bénévolat en loisir nourrit des interactions sociales entre les différents bénévoles d'un même organisme. En ce sens, le bénévolat est créateur de lien social. Tous les participants aux entrevues ont mis en lumière ce phénomène. Ainsi, pour Pierre, la pratique du bénévolat a comme conséquence la création de nouvelles interactions sociales ; il affirme : « C'est sûr que quand tu es dans un groupe de bénévoles, tu apprends à connaître de nouvelles personnes. » Être bénévole appelle à un élargissement de son cercle social puisque le bénévolat induit et nourrit de nouvelles interactions sociales. Compte tenu de la forme dans laquelle le bénévolat

s'exerce au sein d'une association, c'est-à-dire un regroupement, ce résultat n'est pas surprenant.

Cependant, lors de l'analyse des données, un élément intéressant est apparu. Les participants n'ont pas tous fait référence au même processus pour expliquer leur engagement duquel découle le lien social. Aux questions « Pourquoi et comment s'engageait-il ? », les participants ont répondu en mobilisant différents facteurs. Ces questions font référence aux motivations qui les poussent à s'engager et au processus qui les implique dans l'association.

S'agissant des motivations à s'engager, elles peuvent être répertoriées en deux types selon des dimensions qui les construisent. La première renvoie à une motivation de nature individualiste et la seconde, à une motivation de nature communautaire.

La passion à l'origine de l'engagement bénévole. S'agissant de la première motivation, elle s'explique par l'envie de poursuivre et d'entretenir une passion. Cette motivation se construit sur une première dimension qui découle de la mission de l'association envers laquelle on s'engage, puisqu'elle détermine les passions susceptibles d'émerger et permet au bénévole potentiel de savoir si elles recroisent les siennes. C'est pourquoi Guillaume explique qu'il est facilitant de s'engager envers une association dont les projets mobilisent et consacrent nos champs d'intérêt :

Quand tu as déjà un centre d'intérêt, bon, prenons l'exemple de la maison hantée qu'on a eue dernièrement : il y a eu un appel à « j'ai besoin de bénévoles » ; bon, ça, c'est un champ d'intérêt que j'ai déjà : je vais m'impliquer.

De plus, Guillaume considère que s'engager par passion permet à cette dernière de se diffuser, de grandir dans le territoire et de garantir l'offre de services dans une communauté en dévitalisation :

On accroche d'autres personnes, on montre notre passion, en montrant sa passion, ben y'a d'autres personnes qui viennent collaborer ; en fin de compte, pour moi, je pense, c'est un peu ma philosophie, c'est de ne pas voir mourir un champ d'intérêt qui existe.

Cette motivation se complexifie pour certains et se construit deuxièmement en fonction des autres personnes elles aussi engagées et qui partagent cette passion, puisque cette situation « est propice à la création de liens entre les gens ». Cette dimension renvoie plus largement à la volonté de rencontrer des gens qui nous ressemble. Par exemple, Gabrielle explique :

Veux, veux pas, [en devenant bénévole], tu te regroupes autour d'une passion commune, d'une activité commune, de quelque chose en tout cas que tu aimes, que tu partages avec les gens, fait que veux, veux pas, c'est propice à la création de liens entre les gens, tu as comme pas [*sic*] le choix, ouais.

Autrement dit, pour Gabrielle, le fait d'avoir en commun une passion laisse entrevoir la possibilité d'une relation sociale plus riche avec des personnes qui lui ressemblent. Enfin, cette motivation repose également sur la notion de don de temps puisqu'elle représente un espace dimensionnel pour échanger, et qu'elle constitue un don. Sur ce point, Gabrielle nous explique :

Tu t'impliques, donc tu prends de ton temps, tu passes du temps avec des gens qui partagent des passions avec toi, tu découvres aussi ces personnes-là à travers ta passion, mais leurs personnalités pis tout ça ; écoute, je me suis vraiment fait des amis qui sont devenus de très, très bons amis.

C'est ainsi que, pour Gabrielle, le don de temps joue un rôle technique permettant d'ouvrir un espace dimensionnel pour laisser opérer l'interaction sociale. Par ailleurs, un autre phénomène se cache derrière le don de temps. Il constitue, pour Gabrielle, un coût. Elle dit : « tu prends de ton temps ». Cet investissement semble, dans le cas de Gabrielle, être amorti dans la mesure où elle façonne de nouvelles relations : « mais leurs personnalités pis tout ça ; écoute, je me suis vraiment fait des amis ». Par conséquent, ce type de don appelle à un contre-don.

En conclusion, sur ce premier type de motivation, il faut retenir qu'elle repose sur la mission associative, l'échange social et le don de temps. Sous ces trois conditions émerge une forme de motivation complexe à s'engager qui repose sur l'entretien et la poursuite d'une passion.

Une demande en expertise technique à l'origine de l'engagement bénévole.

S'agissant de la deuxième motivation, cette fois de nature communautaire, elle s'explique par le désir de vouloir venir en aide à un tiers par solidarité, en fonction de compétences techniques. Cette motivation repose premièrement sur une pression sociale, sur une requête formulée par un tiers déjà bénévole, puisqu'elle émerge dans une logique de recrutement alors que le bénévole potentiel n'affiche pas d'intérêt supposé envers le champ d'action de l'association. Elle repose, deuxièmement, sur des compétences techniques attendues chez le bénévole potentiel et sur un intérêt à l'amélioration de la qualité de vie. Dans l'extrait suivant Darius, contremaître à la ville, nous explique comment il est devenu bénévole pour *Festivons !* alors que son aide fut sollicitée eu égard de ses compétences techniques et non pas d'une passion :

Ils demandaient beaucoup de *stock* à la ville *pis* ils ne passaient pas nécessairement par les bonnes manières, fait que j'ai trouvé à m'impliquer pas mal plus avec eux autres en partant. Je les ramenais comme à l'ordre, mais vu que je les ramenais à l'ordre, ça rallongeait leur processus, fait que, là, je compensais en allant donner un coup de main, et aussitôt qu'ils ont une *job* électrique, ils m'appellent pour donner un coup de main.

C'est pourquoi, pour Darius, la demande d'aide et l'envie de venir en aide jouent un rôle déterminant quant à l'engagement bénévole. Il revient sur cette motivation en expliquant être parfois à son tour à l'origine d'une requête sollicitant l'aide de bénévoles potentiels : « Mettons on est à l'ouvrage *pis* que tu as besoin d'aide pour aller faire quelque chose le soir, *bah* tu peux demander à tes collègues de travail là, oui, ça j'en ai déjà entraîné quelques-uns ».

Dans ces extraits, on ne fait aucunement référence à une passion, mais plutôt à des compétences techniques supposées ainsi qu'à la volonté de venir en aide. C'est pourquoi cette forme d'engagement renvoie plus vers des capacités techniques qu'une passion. Sur ce point, David, enseignant retraité en informatique, nous explique lui aussi ce phénomène alors qu'il nous précise comment il en est arrivé à s'impliquer pour des associations :

C'est le domaine de l'informatique, fait que, à un moment donné, la bibliothèque, elle a commencé ; ils avaient besoin d'un système informatique parce que c'était tout manuel, et à ce moment-là, *bah* c'est ça, je vais le faire, faire quelque chose *pis* ça fait depuis une vingtaine d'années, fait que je continue à en faire, *pis* le ski de fond, c'est le même principe, y'avait pas de système informatique, j'ai développé un système informatique pour eux autres.

Comme pour Darius, son engagement trouve sa genèse dans ses compétences professionnelles qui, à un moment donné, furent sollicitées par l'association et ont

débouché sur un engagement bénévole. Rappelons qu'à l'inverse, dans les cas de Gabrielle et de Guillaume, leur engagement était généré par l'envie de poursuivre leur passion.

En outre, le recrutement semble, dans les cas de Darius, se faire en milieu de travail et non pas dans l'environnement de l'association comme ce fut le cas pour Gabrielle.

Darius explique comment ce procédé revient en fait à contaminer un environnement étranger à celui de l'association et à solliciter l'engagement sous prétexte que le bénévole potentiel « est proche » de celui qui formule la requête : « Tu vas automatiquement contaminer, *bah* je dis contaminer, mais c'est un peu ça, contaminer ton entourage et ramener les gens qui sont proches de toi à cette activité-là, c'est un peu tout le temps comme ça. »

Ce genre d'engagement ne semble donc pas s'expliquer par une motivation liée à l'association et les passions qu'elle suscite, mais plus un acte de solidarité entre deux personnes qui se connaissent eu égard de leur compétence technique.

Lors des entretiens, un élément important est survenu alors qu'il était question que les participants expliquent l'origine de leur volonté de venir en aide.

Il a été demandé aux participants expliquant leur engagement sur ce modèle de préciser ce qui les motivait à cet élan de solidarité. Par exemple, David explique qu'avant son aide, le service offert faisait face à des enjeux importants, il a donc apporté son expertise pour assurer la pérennité du service :

J'ai offert mes services là, parce que je les voyais aller, ça avait aucun [*sic*] sens, de faire des prêts *pis* écrire ça sur papier, pour les bénévoles c'était dur, c'est fatigant *pis* après on n'a plus envie.

Dans le même sens, Darius considère que si personne ne s'engageait en l'état actuel de la ville, l'offre culturelle en pâtirait grandement :

[...] il n'y aurait plus grand-chose : le côté culturel, il resterait rien que ce qui est rentable ; ce qui est rentable d'organiser, je pense, comme au théâtre du cuivre, après ça il ne resterait plus rien, *eah* y'aurait vraiment pas grand-chose. Je te dirais, si tu enlèves ça là, le côté bénévolat et organisation, ils restent rien que les films *pis* les *shows* qui passent au théâtre du cuivre. Mais c'est important dans le sens que pour aider une communauté, veux, veux pas faut que tu t'impliques.

Pour Francine, cet élan de solidarité caractérise justement la région au regard de ses problématiques de vitalité. Elle explique : « C'est comme ça qu'on réussit à survivre dans cette région, *bah* à la créer, premièrement, *pis* à la survivre un petit peu plus loin ».

Ces extraits indiquent que, si les personnes font acte de solidarité en offrant leur expertise technique bénévolement, c'est pour garantir une offre de services minimum dans un contexte de survie territoriale. Ces bénévoles disposent donc d'une grande conscience territoriale et d'une volonté à développer leur milieu de vie.

Le lien social et ses qualités

Dans la section précédente, deux modes d'engagement bénévole furent identifiés. Dans cette partie, et ce, en des termes descriptifs, nous identifierons les caractéristiques qualitatives du lien social découlant de l'engagement bénévole dont

les processus furent décrits précédemment. Par exemple, dans l'extrait d'entrevue suivant, Pierre nous explique que son engagement bénévole a comme conséquence l'enrichissement et l'élargissement de ses connaissances sociales : « *Euh, bah, c'est sûr que si on va social, mon cercle, mes cercles sont de plus en plus grands, je connais de plus en plus de monde dans divers milieux, je trouve ça vraiment très enrichissant* ».

Il ressort de cet extrait que le bénévolat en loisir favorise une multiplication des liens sociaux hétérogènes, car Pierre remarque que ces relations se diversifient et s'enrichissent. Dans le même sens, Francis nous décrit ainsi la composition du conseil d'administration de l'association qu'il préside :

C'est assez simple, c'est la classique du trentenaire professionnel. Y'a, *ehh*, je sais pas [*sic*], une cadre infirmière, y'a trois personnes dans les ministères, la directrice du conseil régional environnement, y'a un chômeur – c'est notre seul – *pis* un étudiant.

Cette description de son conseil d'administration semble a priori riche, car plusieurs corps de métier le constituent. Il nuance cependant la diversité du conseil d'administration avec la remarque suivante :

Ouais, ouais, c'est une grande diversité, sauf que c'est toujours le même classique là, au sens qu'on n'a pas été chercher, je sais pas [*sic*] moi, une classe ouvrière pauvre ou [...] des, je sais pas [*sic*] moi, comme des personnes qui œuvrent dans le domaine privé, y'a pas d'entreprise, d'entrepreneur.

Donc, pour autant que ce conseil d'administration puisse paraître diversifié, il n'en demeure pas moins qu'une certaine homogénéité est observable dans la composition sociale de ce dernier. Ces remarques préliminaires nous invitent par conséquent à nous questionner sur l'homogénéité et l'hétérogénéité du lien social créé par l'engagement bénévole.

Un lien social homogène. Les bénévoles en loisir qui se regroupent au sein d'une association ont parfois des caractéristiques sociales similaires. Il peut s'agir de l'âge, du niveau d'éducation, de leurs catégories sociales professionnelles, etc. Ces critères souvent employés au niveau statistique permettent de déterminer la diversité sociale d'un groupe social.

Précédemment, Francis nuançait la diversité sociale du conseil d'administration bénévole dont il a la présidence : « C'est une grande diversité, sauf que c'est toujours le même classique ». Il décrit ici comment, malgré les apparences, la composition sociale du conseil d'administration de *Jardinons !* apparaît finalement homogène. Si ces bénévoles affichent une diversité en termes de milieu de travail, il n'empêche que, pour beaucoup, ils partagent le même niveau d'éducation.

Il s'explique en poursuivant :

Si on prend au niveau instruction, la majorité ont une maîtrise, fait que ça donne une idée, pour les membres du C.A., y'en a qui ont des doctorats, y'en a qui ont deux maîtrises, fait que, en général, je dirais que c'est quand même une classe plutôt aisée, éduquée, mais qui est très consciente et qui veut justement améliorer le sort de gens qui sont moins aisés et qui n'ont pas toutes ces choses-là, cette facilité-là.

En résumé, Francis nous explique ici qu'il partage avec ses pairs bénévoles plusieurs caractéristiques sociales. D'abord, celle du niveau de l'éducation, puis celle du niveau de revenus, et enfin les mêmes engagements sociaux. Dès lors, dans ce cas présenté, le bénévolat rapproche des personnes aux qualités sociales similaires. Francis renchérit et résume simplement ce phénomène ainsi : « Je veux dire, tu rencontres des gens, ça aussi je l'ai peut-être négligé, mais tu rencontres des gens souvent qui vont te ressembler ».

Pour plusieurs participants, cette homogénéité s'explique par le fait que l'on aime passer du temps avec des gens qui nous ressemblent, les codes sociaux sont les mêmes et l'intégration ne présente en soi pas de difficulté. Cette idée renvoie, par exemple, au propos de Gabrielle présenté précédemment sur le rôle de la passion dans la motivation à s'engager :

[...] tu te regroupes autour d'une passion commune, d'une activité commune, de quelque chose en tout cas que tu aimes, que tu partages avec les gens, fait que veux, veux pas, c'est propice à la création de liens entre les gens [...].

Toutefois, pour Darius, cette homogénéité s'explique par le fait que le recrutement s'exerce en partie au travers des réseaux des bénévoles. Dans cette optique, rappelons que, pour Darius, les bénévoles potentiels sont recrutés dans l'entourage des bénévoles. Par conséquent, ce genre de technique favorise une reproduction des caractéristiques sociales propres aux réseaux des bénévoles et favorise l'homogénéisation sociale.

Sur ce point, Darius nous expliquait le processus de ce phénomène : « Tu vas automatiquement contaminer, *bah* je dis contaminer, mais c'est un peu ça, contaminer ton entourage et ramener les gens qui sont proches de toi à cette activité-là, c'est un peu tout le temps comme ça. »

Par ailleurs, dans la mesure où certains bénévoles s'engagent en fonction de leurs capacités techniques, de leurs expertises professionnelles, finalement en misant sur leurs forces plutôt que sur leurs faiblesses, il existe un risque de reproduction de l'échelle hiérarchique des milieux de travail en milieu associatif. Sur ce point, Darius emploie la situation suivante à titre d'illustration :

Que tu sois un PDG ou que tu sois un *ramasseur* de vidange, quand tu arrives sur le site pour faire du bénévolat, il ne devrait pas y avoir de différence, il y en a tout le temps une parce que, comme moi je vais être à l'aise dans la *job* manuelle pis l'autre va être à l'aise dans les *jobs* de bureaucrate, fait que l'autre [va] ramasser les 2 par 4, il aimera peut-être pas [*sic*] vraiment ça, fait qu'il va aller plus, il va venir s'impliquer dans la direction pour aller ramasser des fonds des ci, des ça.

Cet extrait est intéressant puisqu'en dépit d'une composition sociale qui semble a priori hétérogène, les bénévoles se regroupent de manière homogène en fonction de leurs compétences techniques. Il freine donc le phénomène d'hétérogénéité en se regroupant par corps de métier. Il recrée un système sur les modes productifs du monde du travail qui cloisonnent les bénévoles selon leurs expertises, leurs forces, leurs métiers, et encourage donc l'homogénéité.

Malgré tout, l'implication envers une association et l'engagement à exécuter une tâche bénévolement se distingue du monde du travail, ce qui amène Darius à nuancer son propos. Il nous explique :

Mais il reste que ça les unit, veux, veux pas, parce que là tu enlèves les frontières de corps de métiers pour être tous ensemble, *pis* souvent tu vas le voir là, tu as du monde qui font carrément des métiers très disparates *pis* ils vont être unis pour l'événement, *pis* ça marche très bien d'habitude, en tout cas, moi, ce que j'ai vu, ça marchait très bien.

En d'autres mots, il existe un risque au cloisonnement. Cependant, il semble maîtrisé ; il revient donc à chacun de consentir un effort pour dépasser les frontières professionnelles au nom de l'événement ou du projet associatif. Si le regroupement par professions peut paraître logique en milieu de travail, il semble plus pertinent en milieu associatif en raison de la cause défendue par l'association qui appelle à l'unité puisqu'elle est d'intérêt général.

En conclusion de cette section sur le lien social homogène, il convient de rappeler les principaux résultats. Il semble que le bénévolat favorise à deux égards le développement de liens sociaux homogènes. D'une part, certains bénévoles semblent être heureux de passer du temps avec les personnes qui leur ressemblent ; d'autre part, certains sont recrutés dans les réseaux familiers à l'association et en fonction de caractéristiques professionnelles particulières. Un phénomène comme l'autre encourage l'homogénéisation. Malgré tout, au nom de la bonne conduite de l'événement et de la cause du projet associatif, certains bénévoles conscients de ce cloisonnement outrepassent ces barrières sociales reproduites dans cet environnement complexe et nourrissent l'hétérogénéité du lien social.

Un lien social hétérogène. Précédemment, les propos rapportés de Francis, Darius, Gabrielle et Pierre ont permis de décrire et d'expliquer un lien social homogène entre les bénévoles. Or, bien que les bénévoles réunis dans une association puissent partager des caractéristiques communes, il n'en demeure pas moins que, par sa nature à se regrouper, le phénomène d'association semble être socialement riche et complexe. Darius expliquait précédemment comment plusieurs corps de métier pouvaient, par exemple, se réunir. Sa nature à associer des personnes engendre des croisements sociaux, et l'association, à son échelle, semble être le miroir de la société dans laquelle elle se développe.

Sur ce point, Mickael nous explique en quoi la composition d'une association peut s'apparenter à un *melting pot* : « C'est un *melting pot* : tu as des gens qui viennent

du secteur minier, des femmes *t'sais*, des anciennes infirmières, institutrices, tu as toute sorte de monde. Et ça crée une dynamique spéciale ».

Pour Mickael, il semble que le fait que la composition des associations soit riche socialement contribue à créer une dynamique particulière. Dans l'extrait suivant, il explique cette dynamique :

Je pense à Jean Guy, *t'sais* par exemple, qui au début, ça avait de l'air d'un hobo, *t'sais* un gars spécial là. *Pis* finalement, j'ai appris à découvrir ce gars-là aussi qui vient lui tous les jours faire *eu*h systématiquement, il vient *pis* il amène du monde *pis* on jase, *pis* il descend nous voir quand on est aux embarcations, il nous donne un coup de main, nous aider à construire des quais, là les nouveaux quais cette année. Ça, c'est le fun ça, *pis* quand je le vois en ville, on jase toujours un cinq-dix minutes sur le coin d'une rue là *t'sais*.

Cette dynamique particulière semble donc contribuer à la cohésion sociale de la communauté. Gabrielle nous explique elle aussi en quoi la diversité engendre cette dynamique particulière, par exemple qu'elle en est venue à tisser des liens d'amitié avec une personne qui a priori ne lui apparaissait pas comme un « ami potentiel ». Elle explique :

C'est vrai que je l'aurais croisé dans la rue : « oh, toi tu es un ami potentiel », non pas tous, y'en a que oui, y'en a que vraiment oui, y'en a d'autres que non, mais que j'ai appris à connaître au fil du temps, *pis* je me suis rendue compte que c'étaient des personnes vraiment trippantes même si elles ne me ressemblent pas du tout, *ouais* c'est vrai.

Dans le même sens, Francine nous explique comment être bénévole pendant les activités sportives de sa fille lui permet à elle aussi de diversifier ses connaissances sociales et d'enrichir sa cohésion sociale avec des personnes d'une autre génération que la sienne :

Euh, bah, il y a beaucoup d'ados *hein*, le groupe d'ados avec lequel ma fille danse [...], c'est les amis de mes ados, mais quand ça débarque ici, la complicité est plus grande, c'est plus facile d'être en lien avec ces jeunes-là parce que justement on partage un moment annuel à être tous ensemble, qui est très intense.

Francine décrit dans cet extrait comment elle réussit à développer de la complicité avec des adolescentes. Pour elle, le simple fait de partager annuellement un moment très intense développe la complicité et le lien intergénérationnel.

Ces trois cas témoignent de l'amélioration de la cohésion sociale de la communauté autour des projets portés par les associations. Ce type de lien hétérogène renvoie donc à une amélioration du capital social. Mickael, Gabrielle et Francine décrivent tous les trois un renforcement de leurs relations. Si, dans un premier temps, cette nouvelle relation potentielle apparaissait comme non naturelle en raison des différences sociales entre ces personnes, elle apparaît, dans un deuxième temps, comme une plus-value au capital social puisqu'elle renforce la cohésion sociale.

Par ailleurs, plusieurs témoignages décrivent comment une construction associative socialement hétérogène augmente son potentiel de développement et permet de répondre à des enjeux particuliers.

Sur ce point, Mickael explique comment, alors qu'il a épuisé son réseau au cours des cinq dernières années à rechercher des commandites, l'arrivée spontanée d'un nouveau membre a permis à l'association d'explorer un nouveau réseau :

Madame Jeanne du salon de coiffure La Frange Folle, même chose, c'est elle-même qui est venue, pas besoin de lui demander, elle est venue pour nous proposer, elle dit « moi, ça m'intéresse », et tu vois quand je l'ai rencontrée elle m'a dit « je vais t'aider à part de ça, je vais en parler à du monde », *pis*, effectivement, un moment donné, je reçois un coup de

téléphone de monsieur Roy, la Bijouterie Roy, qui veut participer au financement.

Dans le même sens, Gabrielle explique comment la présence d'un bénévole non résident de la MRC dans son club d'escalade a permis au club de développer une paroi d'escalade à Ville-Marie à 130 kilomètres au sud de la MRC et comment cela a inspiré l'association à reproduire ce projet à Rouyn-Noranda. Elle explique comment le club s'est lancé dans la création de parois-écoles :

Pourquoi Ville-Marie ? *Ben*, parce qu'il y avait un membre du club motivé là et puis parce que les parois, c'est à la grotte à Ville-Marie, les parois sont en ville, ou presque là, tu n'es pas *downtown*, mais t'es pas loin fait que ce qui fait qu'on peut en faire une paroi-école.

Par la suite, elle explique comment cette initiative a finalement donné envie au club de réaliser la même chose, mais cette fois au centre-ville de Rouyn-Noranda :

Il y a une paroi qui est en train de se développer ici, au Cap des Couleurs, sur la rue Lauzon, fait qu'on va avoir une paroi-école ici, en ville, à Rouyn, c'est génial, en plein milieu de la ville, ça va être parfait pour pouvoir former, initier des nouvelles personnes.

Enfin, David explique comment son recrutement a permis à l'association de franchir une nouvelle étape, alors que l'association est principalement composée de retraité avancé, ce qui amène son lot de problème, par exemple en termes d'informatisation de la gestion qui pourtant offre de nouvelles opportunités :

C'est des retraités *pis* plus ça va, plus qu'ils sont vieux *pis* la relève de jeune y'en n'a pas beaucoup, alors là on a LibreOffice, moi je suis tanné, ça ne marche pas ! Pis là, quand je fais des documents Word, j'arrive là-bas : marche pas ! Fait que là on a décidé d'acheter la suite Office.

Le cas de David décrit comment en renouvelant et en diversifiant ses bénévoles, une association peut en toute simplicité franchir une étape de développement qui paraissait a priori infranchissable, mais qui était pourtant nécessaire.

En conclusion, les cas de Mickael, Gabrielle et David décrivent comment une composition sociale diversifiée dans une association ouvre de nouvelles perspectives de développement. Ces connexions sociales débouchent sur de nouvelles opportunités : renouvellement des commandites, développement de l'offre de services, actualisation des techniques de gestion, etc. Par ailleurs, les cas de Francis, Darius et Francine illustrent comment le bénévolat améliore la cohésion sociale des bénévoles. Pour résumer, dans cette section sur la nature du lien social, il fut mis en lumière que, bien qu'une association puisse réunir des personnes aux qualités sociales semblables, il n'empêche que par sa nature à regrouper des personnes, l'association est un lieu de confluence sociale. Par conséquent, l'association regroupe en son sein des personnes aux qualités sociales diverses. C'est pourquoi, pour Francis, Darius et Francine, être bénévole offre des opportunités d'améliorer la cohésion sociale puisqu'ils ont fait de nouvelles rencontres qui, sans l'association, ne se seraient pas produites. Par ailleurs, pour Mickael, Gabrielle et David, cette confluence offre un potentiel de développement à l'association puisque la composition de l'association se diversifie et les connexions sociales s'enrichissent. Plus précisément, ces connexions sont à la genèse d'une structure sociale particulière qu'il est temps de présenter : les réseaux sociaux.

L'existence de réseaux

Dans les sections précédentes, il fut montré que le bénévolat engendrait pour celui qui le pratique le développement de ce que l'on appelle le lien social. En fait, ce phénomène se caractérise par l'élargissement du cercle social des bénévoles, et ce, en des termes qualitatif et quantitatif. Dans la présente section, il est question de mettre en lumière les connexions sociales qui découlent du lien social. Si, dans la section précédente, l'accent était mis sur la genèse du lien social, et ce, en des termes statiques, dans cette section, le lien social est envisagé comme dynamique. Pour ce faire, la notion de réseaux sera ici consacrée.

Le rôle accordé aux réseaux. Dans la majorité des cas, les participants ont fait référence à un moment ou un autre à la notion de réseau. Les réseaux sont pour les participants des connexions sociales qui offrent des opportunités. Francis nous explique ainsi comment le fait d'avoir une personne disposant d'un réseau de contacts au sein de son conseil d'administration est facilitant :

En gros, c'est plus facile, car c'est Mickael qui connaît tout le monde, qui était professeur ici pendant 35 ans en cinéma au cégep, donc il a eu je sais pas combien de milliers d'élèves, ce qui fait que ces gens-là se sont répartis un peu partout, donc c'est facile pour lui d'aller chercher ça.

Il poursuit en expliquant comment lui aussi tente d'intégrer ce réseau : « Et moi j'essaye de toujours l'accompagner quand on fait des rencontres, comme ça, moi, je suis un peu plus connu et reconnu parmi tous ces gens-là. »

Dès lors, la mobilisation et l'intégration de réseaux sociaux semblent être un corollaire de l'activité associative. Toujours selon Francis, à force de multiplier les

connexions sociales, les bénévoles finissent par intégrer un réseau déjà existant : « Tu finis par avoir un nom dans ce milieu-là. »

Pour Mickael, l'analyse est différente. Pour lui, le réseau appartient à l'association. En ce sens, le réseau apparaît comme un bien collectif mobilisable : « Y'a beaucoup de personnes qui savent qu'on a ce réseau-là et qui font appel à nous autres. Ils se servent vraiment du bassin qu'on a ».

Dans le cas de Francis, le réseau est considéré comme une structure sociale intégrante. Cette structure est dynamique et ouverte ce qui permet à qui le veut de l'intégrer. Par ailleurs, pour Francis, le réseau est propre à quelqu'un ; il est le bien ou la propriété d'une personne puisqu'il attribue le réseau auquel il fait référence à Mickael. Pour ce dernier, les réseaux sont considérés comme une propriété collective puisqu'il attribue la propriété du réseau à l'association.

Par ailleurs, les réseaux semblent se constituer et être mobilisés pour appuyer le développement de projets portés par les associations. Guillaume nous explique comment la constitution d'un réseau est liée au développement de projet : « Je pense que ça va de pair, peu importe ce que tu fais comme activité, de façon bénévole, d'aller chercher des petits, des liens. »

Dans cette optique dans laquelle les réseaux sont sollicités pour développer des projets, chaque réseau semble avoir des propriétés particulières. À un réseau semblent être attribuées certaines ressources. Darius explique, par exemple, que son réseau de contacts est mobilisé dans la mesure où les ressources demandées sont d'ordre technique :

J'ai déjà travaillé pour des contracteurs, fait que oui, si je sais qu'on a telle affaire *pis* que je sais que le contracteur l'a, *bah* je peux prendre la chance d'aller le demander ou de diriger la personne vers l'entrepreneur sachant qu'il a l'objet qu'on cherche.

De son côté, Guillaume nous explique que son réseau de contacts est mobilisé dans la situation où des bénévoles sont recherchés :

Mais si on prend juste mon réseau personnel lorsque je fais des GN, [Un jeu de rôle grandeur nature] ils sont souvent invités à y prendre part *pis* là après ça on a peut-être 25 % qui vont dire oui *pis, pis* tu as 15 % de ce monde-là qui vont venir, mais ce réseau-là te crée une base, te crée quelque chose pour faire l'événement.

Enfin, Mickael nous explique que son réseau est mobilisé dans la recherche de commandites en raison de sa proximité avec la communauté d'affaires de la communauté locale :

Avant, j'étais obligé de jouer au *quêteux* avec le monde *t'sais*, d'aller partout là, justement d'anciens étudiants, voir des compagnies, pour toujours assurer un financement. *Pis surprenament* [étonnamment] là, tu vois, cette année, spontanément, y'a des gens qui sont venus à nous.

Par conséquent, le réseautage, ou l'action d'employer des réseaux, est un moyen d'atteindre une ressource pour un but défini. En effet, tel ou tel réseau ne sera pas sollicité dans telle ou telle situation. La recherche de certaines ressources appelle à la mobilisation de tels ou tels réseaux.

Pour Mickael, le réseautage repose sur la capacité de coopération d'acteurs :
« Ils se sentent plus enclins à coopérer, ils y voient eux autres-mêmes le résultat des interventions, *eah* bon, *pis* les gens parlent. »

Il poursuit en expliquant qu'une des caractéristiques géographiques est centrale dans cet exercice : « Moi, je pense que c'est typique d'une ville de cette dimension-là, là c'est plus facile. »

Dans le même sens, Francine nous explique elle aussi l'importance géographique du milieu :

Ça fait partie de notre caractéristique dans notre milieu, dans la communauté dans laquelle on vit, dans la région dans laquelle on vit, on travaille toujours en partenariat avec les autres, tout le monde se connaît, on est une grosse famille.

Si le réseautage débouche sur une coopération ou des partenariats, il semble pour Mickael et Francine que c'est grâce à des caractéristiques géographiques. Par conséquent, des facilitateurs ou des leviers à cet exercice semblent devoir être employés. Parmi ceux-ci, les normes et valeurs des réseaux semblent jouer un rôle important.

L'établissement de normes et de confiance. Les réseaux, à l'instar d'une entité organique, semblent reposer sur un équilibre qui détermine sa bonne santé. Les normes qui les régissent et la confiance qui y règne semblent jouer un rôle important.

C'est ainsi que Darius nous explique comment un commanditaire a besoin d'être mis en confiance avec l'association avant de solliciter son aide :

Le monde connaît l'organisation, il sait que les personnes qui sont en avant de lui, c'est du monde impliqué dans la ville, c'est pas [*sic*] des gens qui ne s'impliquent pas, qui vont partir du jour au lendemain.

L'image que renvoie l'association apparaît par conséquent déterminante quant aux chances d'établir des partenariats constructifs en toute confiance, puisqu'elle permet de prouver aux partenaires que l'association est un partenaire potentiel sérieux et que son investissement ne sera pas vain. Il semble donc que pour développer un partenariat, notamment financier, une phase de séduction et de démonstration s'enclenche.

Cette phase de séduction consiste, pour Francine, à mettre l'accent sur ce qui anime les bénévoles dans le projet. Elle considère ainsi que si la passion qui nourrit les bénévoles à s'engager envers un projet associatif est clairement mise de l'avant, les partenaires seront plus à même de comprendre pourquoi ils doivent soutenir le projet. Sur ce point, elle nous explique :

[...] si la personne qui est à la base du projet n'est pas capable de transmettre aux autres ce qui l'anime, *pis* ça, moi, je l'ai vu aussi, je connais une personne, entre autres, ses projets étaient fantastiques, mais passent tellement pas bien pour les autres, pour l'ensemble de la communauté, que ces projets ne sont jamais appuyés, [elle] va avoir de la misère à aller chercher de l'argent, ça ne passe pas.

La passion développée par les bénévoles pour la cause soutenue par l'organisme semble encore une fois jouer un rôle essentiel. Francine explique ici comment la passion qui anime les bénévoles doit être mise de l'avant, expliquée et transmise aux personnes extérieures afin de les sensibiliser et de les mobiliser. Cela relève d'une approche communicationnelle misant sur la mise en avant de la passion des bénévoles pour la cause soutenue par l'association. Autrement dit, la passion qui anime les bénévoles est aussi susceptible de motiver et mobiliser des partenaires.

Francine poursuit cette idée et détaille le marketing développé par l'école de danse de sa fille pour laquelle elle est bénévole : « Y'a un côté très marketing aussi dans cette école, qui est du beau marketing qui est pas juste vide là, ils ont une présence, ils sont impliqués, ils ont un projet, y'a une vision de développement. »

Autrement dit, le partenaire semble pouvoir être mis en confiance facilement dans la mesure où l'association adopte une démarche professionnelle et met de l'avant ses atouts, la passion qu'elle fait naître, sa vision et ses implications. Cette mise en confiance repose donc sur une démonstration à la charge de l'association. Dans ce processus, Guillaume nous explique comment la qualité de la communication est centrale : « Quand tu vas chercher des commandites, quand tu vas chercher des partenaires et tout ça, c'est la présentation qu'on leur fait qui est déterminante à leur participation. »

Pour autant, d'autres variables semblent intervenir dans la recherche de partenariat, la confiance à elle seule n'explique pas tout. Les normes semblent jouer un rôle important ; parfois, elles facilitent le processus, alors que d'autres fois elles le compliquent.

Sur ce point, Mickael nous explique comment un partenariat historique à son association fut rompu, car le partenaire n'employait plus les mêmes normes :

Ils nous donnaient tout le temps l'Hydro 1 000 dollars pour participer fait que ça c'est bien, sauf quand qu'il [*sic*] a pris sa retraite, c'était fini. [...] La nouvelle personne en charge des communications ici, à Rouyn, elle dit : « Là, non, vous allez devoir passer par toute la filière de l'Hydro Québec, [ils l'ont] demandé ». Là, c'est l'enfer là, t'as plus de contact personnel là, finalement avec tout ce qu'ils demandaient, on l'a fait une fois [et] ça a été refusé, c'est... Ils sont loin, ils ne savent pas c'est quoi, *fuck off, t'sais !*

En fait, dans cet extrait, Mickael explique la différence de la qualité du lien entre une personne et un système bureaucratisé. Auparavant, Mickael disposait d'une bonne relation avec une personne ressource, ce qui lui permettait d'effectuer des requêtes directement. Cependant, dès lors qu'une nouvelle personne est arrivée en poste, et ne disposant pas de lien avec cette dernière, Mickael explique que ses demandes ne sont plus traitées directement par la personne, et impliquent plus de travail et d'énergie pour être présentées alors, qu'auparavant, le lien s'établissait plus facilement.

Mickael renchérit et explique : « Il faut que tu perces les cuirasses souvent des fonctionnaires, *t'sais* c'est des gens qu'il faut convaincre. »

Dans le même sens, il explique comment un autre partenariat a échoué pour les mêmes raisons :

J'ai aussi essayé quand le Super C s'est installé ici, à Rouyn. Je me suis dit : « Il me semble que pour une épicerie, c'est le fun, *t'sais*, de justement profiter du fait qu'elle allait ouvrir *pis* que sur les vélos ça serait marqué Super C ou je sais tu moi là, là. » Je téléphone ici, elle me dit : « Oui ! vous passez par le site, vous allez voir *ta, ta, ta.* » *Ben* là ! c'est perdu.

Dans ces cas de figure, il ressort de cela qu'il est plus facile de traiter directement avec des personnes plutôt qu'avec un système organisé et réglementé, dans le premier cas ; la confiance et le dialogue avec le partenaire sont plus faciles à établir puisque des normes d'échanges existent préalablement. Dans le deuxième cas, il faut adopter une démarche argumentative souvent réglementée.

Sur ce point, Mickael décrit sa relation avec une organisation institutionnalisée lors du projet de construction de quai sur le lac :

Là *t'sais*, descendre sur ce foutu lac là, là, il paraît que ça a été très vite. Pour moi là, c'était une tortue *t'sais*, c'était épouvantable. Là, ils disent : « *Ouais*, mais ça prend ça », *pis* là ils écrivaient : « *Ouais*, mais quelle sorte de machinerie qui va aller là-dedans ? Est-ce qu'elle risque de perdre de l'huile ? Quelle sorte d'huile qu'il y a dans la machine, là, pour planter les pieux ? Est-ce que ça va détruire l'environnement ? Y'as-tu ? C'est comment ? » *Pis* là tu réponds, tu dis : « Oui, non, cette machine est neuve, y'a pas de graisse qui risque de tomber, l'huile c'est de l'huile maintenant végétale pour être sûr que près du lac y'aura pas de perte d'huile qui va contaminer le lac. » *T'sais*, ils arrêtent [*sic*] pas là, *t'sais* plutôt que de venir *pis* de dire, *pis* de s'asseoir là, crime !

Pour Mickael, cette étape fut laborieuse. Il explique alors qu'il aurait trouvé plus simple d'inclure dans le processus de dialogue avec l'institution un peu de social, en d'autres termes plus d'humain et moins d'institutionnels. Pour cause, cette variable sociale est celle par laquelle se développent sur le long terme les normes d'échanges et le capital social. Darius voit dans cette variable la raison pour laquelle les chances de conclure un partenariat sont grandes. Il explique qu'à force de multiplier les partenariats, les rencontres et les discussions, la confiance s'établit, « parce qu'un moment donné, tu vois les mêmes personnes, fait que c'est ça *t'sais*, les gens viennent à se connaître veux, veux pas. »

Sur ce point, Francine explique comment le fait que dans la MRC de Rouyn-Noranda où les gens se connaissent tout facilite la mobilisation :

Ça fait partie de notre caractéristique dans notre milieu, dans la communauté dans laquelle on vit, dans la région dans laquelle on vit. On travaille toujours en partenariat avec les autres, tout le monde se connaît, on est une grosse famille, on a des cousins, des cousines partout, *eah* c'est très facile ici de rentrer en contact avec les autres : oh ! *bah* je connais telle personne qui fait telle affaire.

Ces collaborations, ces partenariats, s'expliquent, pour Francine, par le fait que dans la MRC de Rouyn-Noranda la cohésion sociale y est grande. En outre, son

explication ne s'arrête pas là. Elle poursuit et précise comment le développement de la communauté est au centre des partenariats : « *Pis* tout le monde est impliqué parce que comme la communauté elle est petite ; si on veut qu'il se passe quelque chose, on n'a pas le choix, c'est notre cœur. »

Par conséquent, compte tenu de la vitalité de la communauté locale, pour Francine, les acteurs sont tenus de collaborer pour garantir une offre d'activités et une bonne qualité de vie. Sur ce point, elle poursuit et explique :

Pis les entreprises privées financent beaucoup les organismes aussi. Y'a vraiment un soutien financier de la part de la communauté d'affaires *pis* il y a des entreprises qui vont même aller jusqu'à payer leurs employés pour qu'ils aillent faire du bénévolat, donc y'a vraiment là cet état d'esprit là, y fait partie de notre milieu à cent mille à l'heure.

Par conséquent, aider la communauté à se vitaliser, au même titre que de solliciter l'aide de notre entourage, semble être une norme dans la MRC de Rouyn-Noranda, ce qui facilite la mobilisation de ressources dans les réseaux.

En résumé, le bénévolat semble contribuer à la création et au développement de réseaux, puisque le développement associatif implique la recherche de ressources par réseautage. Ce même réseautage emploie des normes et valeurs positives pour la communauté, ce qui permet de développer la confiance entre les acteurs de ce territoire. Paradoxalement, la recherche de ressources peut dans certains cas conduire à des externalités négatives comme le découragement des bénévoles. Le cas de Mickael et de sa relation avec une institution est parlant sur ce point. Ainsi, il semble que l'exercice de réseautage doit être conduit de manière humaine pour produire des externalités positives. C'est-à-dire que le processus de dialogue doit reposer sur la

confiance et la souplesse des partenaires. Dans l'exemple de Mickael les modalités de la relation renvoyaient plus à un cadre légal dicté par une institution bureaucratifiée qu'à des normes d'échanges sociales inspirées par une proximité entre les acteurs et des habitudes d'échange.

Enfin, rappelons que ce même territoire vit un enjeu de dévitalisation, et cet enjeu semble jouer un rôle de levier important sur certaines normes, puisqu'en raison de certaines conditions du milieu, les partenariats sont presque implicites.

L'emploi et le déploiement du capital social

Cette partie des résultats se consacre au capital social alors qu'il est à présent considéré comme un moyen. La partie précédente a permis de décrire structurellement le capital social. Il est question ici de comprendre comment les bénévoles en loisir activent le capital social et quelles sont les conséquences de son emploi pour la communauté locale ainsi que les bénévoles.

L'activation du capital social et l'emploi des réseaux

Dans cette section, il est question de mettre en exergue les cas dans lesquels les bénévoles emploient le capital social. Dans cette optique, où le capital social est employé, il semble que les bénévoles en loisir optent pour des stratégies. Ces stratégies sont utilisées pour développer des projets, pour créer et diffuser sur le territoire une action bénévole dont les retombées sont au bénéfice de tous. Dans la présente partie,

les stratégies par lesquelles le capital social est activé pour atteindre des objectifs fixés par l'organisme seront présentées. Plus précisément, il ressort des entrevues que le capital social est activé pour employer des ressources disponibles dans les réseaux, mais aussi pour mener un jeu politique sur le plan local.

Le capital social est activé pour employer des ressources qui, à un moment donné, ne sont pas facilement accessibles. Mickael nous rapporte ainsi comment des commanditaires ont répondu au renouvellement de l'entente alors qu'à ce moment *CycloLibre* faisait face à des enjeux financiers importants. Il entama par conséquent une collecte de fonds cruciale :

Je leur écris *pis* là tu y vas doux : « vont-ils vouloir reconduire certaines ententes ? » *T'sais* de partenariat, *pis* là, spontanément, je rencontre madame Guy *pis* monsieur Jacques, les deux propriétaires de la pharmacie, *pis* là elle me dit : « C'est par ce que *CycloLibre*, pour nous autres, c'est notre chouchou. »

Cet extrait explique comment l'emploi du capital social a permis aux administrateurs de *CycloLibre* de trouver du financement rapidement en reconduisant une entente de soutien financier. Nous comprenons de ce témoignage qu'en employant le capital social, les enjeux sont surmontables plus facilement et rapidement. Mickael continue sur ce point et surenchérit avec un autre exemple concernant, cette fois, des commandites matérielles :

Parce que c'est ça qui est intéressant aussi, tu vas voir ces gens-là au début : « on va te faire ça au prix coûtant » *pis* un moment donné tu reçois un courriel : « on va vous les faire gratuits. »

Mickael explique ici comment les acteurs mobilisés par le moyen du capital social sont généreux et peuvent donner plus qu'il est demandé. Il explique ce

comportement par les normes des réseaux qui structurent la communauté dans laquelle il emploie le capital social pour arriver à ses fins :

[...] un truc sur lequel il faut appuyer, en tout cas pour moi, c'est [que] dans une ville de cette dimension comme Rouyn-Noranda, les contacts sont plus faciles. Je ne pense pas que j'aurais été capable de démarrer un truc semblable là, à Montréal, *t'sais* dans le sens où, ici, y'a bien du monde qui se connaissent, ça ne prend pas de temps que tu peux passer par un intermédiaire pour rejoindre quelqu'un [...], *pis* là tu peux y aller facilement, tu peux lui parler dans la face, *t'sais*, tu peux aller le voir [...], tu peux avoir un rendez-vous ou bien jaser, [...] même si tu le connais pas [*sic*] du tout, tu rentres en contact.

Là encore, pour Mickael, comme pour plusieurs autres, la cohésion sociale de la MRC de Rouyn-Noranda et ses normes permettent aux bénévoles de rentrer en contact facilement avec les partenaires potentiels.

Toutefois, avant d'activer le capital social, il semble important d'opérer un diagnostic pour définir clairement les besoins et les ressources en demande, et ainsi arriver avec une requête claire et structurée qui correspond aux normes communicationnelles du réseau. Sur ce point, Guillaume nous explique ce travail préalable à l'activation du capital social pour recruter, par exemple, des bénévoles : « Donc, déjà, on a fait la recherche de c'est quoi les besoins et ensuite, après ça, on établit en fin de compte des listes de gens qui sont prêts à combler les besoins. »

Dans ces cas de figure, où le capital social est activé pour mobiliser des ressources, les objectifs semblent être précis et mesurables : obtenir des ressources financières, humaines ou matérielles. Il existe cependant des cas de figure où l'emploi du capital social nourrit des objectifs moins tangibles. En effet, il apparaît que le capital

social peut être employé par et pour lui-même. Les bénévoles intègrent alors de nouveaux réseaux et développent le capital social.

Sur ce point, Francis nous explique comment, en explorant de nouveaux réseaux, son association a fini par les intégrer :

On est allé rencontrer d'autres organismes qui œuvraient, ou même des compagnies qui œuvraient dans le même secteur pour voir si on ne rentrait pas en concurrence avec eux, ou si on ne pouvait pas tout simplement travailler avec eux pour développer d'autres services, ou *eah...* c'est ça. C'est vrai que c'était vraiment très *le fun* justement toutes ces rencontres-là.

Le capital social semble donc se nourrir par lui-même. En l'occurrence, il existe un multiplicateur au capital social : sa consommation. À ce titre, développer son capital social revient avant tout à l'employer. Cependant, il semble important que les normes présentes dans les réseaux soient respectées pour ne pas se voir qualifier d'opportuniste.

Ainsi, Francis nous explique comment certains individus agissent à la manière de *free-riders* :

T'as aussi les gens qui sont là pour, comme poteau, y'en a c'est du capital politique, t'sais y'en a beaucoup là que des gens qui veulent se lancer en politique, ils vont se ramasser sur plein de C.A. Ils vont être là comme administrateur, mais tu te rends compte rapidement que ces gens-là, c'est pour du capital politique et que, rarement, ils vont travailler dans le bon sens.

Il semble en fait qu'un jeu politique puisse se cacher derrière l'administration associative en loisir et le réseautage qu'elle induit. Francine nous décrit à titre d'exemple les forces en présence sur certains conseils d'administration et les enjeux qui les accompagnent :

Des grosses, grosses (collectes de fonds) ; écoute, on parle de centaines de milliers de dollars là dans une petite communauté comme la nôtre, c'est quelque chose, sauf que, moi, je les appelle le *Boys Club*, faut que tu fasses partie des initiés. Donc, si tu arrives sur ton conseil d'administration à aller chercher un des membres du *Boys Club*, lui il va faire la *job* pour aller chercher l'argent parce que, lui, il sait où il est l'argent, mais ça, c'est un club sélect là, c'est très, très, très difficile à avoir.

Les ressources sont donc au cœur même de l'activation du capital social. C'est leur recherche qui motive l'emploi du capital social. En outre, les réseaux bénévoles sont riches en ressources puisqu'en elle-même, la pratique du bénévolat repose sur l'emploi et le développement de liens sociaux et de compétences spécifiques.

Par ailleurs, le capital social semble aussi être mobilisé pour résoudre des problèmes d'ordre administratif. Le travail associatif repose sur une grande proportion de tâches administratives. Beaucoup de projets nécessitent autorisation, accord, ou subventions publiques. Or, pour de nombreux participants administrateurs bénévoles, ces tâches sont souvent ramenées à un exercice bureaucratique peu agréable à mener et parfois démobilisant. Francis nous explique : « mais après ça, t'as le contenu, tout ce qui est institutionnel qui démobilise un peu les gens ».

Il surenchérit et explique comment en plus d'être démobilisantes, ces tâches sont parfois un frein au développement de projets :

Ici on parle de la Ville de Rouyn-Noranda, du ministère de l'Environnement, ce genre de choses-là, c'est décourageant pour un C.A., un bénévole, c'est souvent ce qui va faire en sorte que les gens abandonnent même. Parce que *t'sais*, pour faire un jardin communautaire là, demander des certificats d'autorisation pour installer un bac de compost là, c'est un petit peu de la *marde*, on est un petit peu tanné de ce genre de choses-là.

Dans ces cas de figure, Francis nous explique comment il parvient malgré tout à mener à bien son projet : « Donc, on a été un petit peu plus cowboy, on a passé par la bande *pis* on l'a fait. »

Donc les tâches administratives lourdes mènent à un ralentissement de la dynamique bénévole. Cependant, des stratégies sont employées pour contourner ces lourdeurs, et Darius, employé municipal et bénévole, en témoigne : « Ceux qui veulent commencer ou percer là, eux autres, ils ne savent pas à quelle porte sonner, fait que là... »

Il s'agit donc de savoir à quelle porte sonner. Cela repose donc encore une fois sur les connexions sociales ou les réseaux à disposition, autrement dit sur le capital social de l'organisme et du bénévole. Dans ces cas de figure, il semble donc important de pouvoir disposer d'un large réseau pour être capable de recruter dans ces centres administratifs des personnes-ressources, comme Darius, pour orienter les demandes formulées par les associations.

Les conséquences de l'emploi du capital social

L'emploi du capital social a comme conséquence première l'atteinte d'un objectif précis. Nous l'avons vu précédemment : les entrevues menées ont révélé que les bénévoles accédaient à des ressources en demande en employant des stratégies de mobilisation du capital social. Cependant, l'emploi du capital social a d'autres conséquences positives ou négatives. Elles apparaissent, cette fois, comme des externalités indirectes à l'emploi du capital social. Ces conséquences renvoient au

développement de capacité d'ordre démocratique, politique et civique chez le bénévole. Parmi elles, on dénombre le développement de la compréhension territoriale, le développement de valeurs démocratiques et civiques, l'amélioration de la compréhension du développement local et de la revitalisation ainsi que le développement du militantisme.

La vie associative est faite de prise de décision, d'argumentation de débat, etc. C'est ainsi que sont amenés de nouvelles idées et de nouveaux projets. Tout ceci s'inscrit plus largement dans un processus décisionnel au sein d'une organisation composée de personnes aux qualités hétérogènes. Francis nous explique comment la tenue de ce processus est parfois laborieuse :

Ça, ça crée des fois des tensions, mais je pense que c'est aussi dû au manque... comment je pourrais dire... au manque de pratique dans ce domaine-là qui est une forme de démocratie directe où est-ce que l'on doit prendre part aux décisions.

Il explique que ces tensions reposent sur des différences d'opinions qui se justifient, dans le cas présent, en grande partie par les différences d'âge. Ici, Francis précise que les dissensions se nourrissaient d'une non-volonté de délégation de compétence d'un groupe de bénévole vers un autre groupe au sein de la même association : « Je pense que y'a des gens qui voulaient absolument avoir une mainmise sur tout le projet ».

Cependant, ces dissensions se sont atténuées dès lors que ces personnes ont compris que le projet revêtait une qualité d'intérêt général. Francis nous explique ainsi : « Ils se sont rendu compte que le projet dépassait leur propre personne et que là

fallait, on devait agir rapidement, et pour agir rapidement on ne pouvait pas assister à toutes les activités, mais agir en sous-groupe. »

Par conséquent, la prise de conscience par laquelle l'intérêt général est mis de l'avant permet de transcender les dissensions qui peuvent exister dans un groupe de bénévoles. Il est remarquable de voir que les bénévoles ont conscience de ce phénomène. Guillaume poursuit cette analyse et souligne justement ce processus d'apprentissage :

Il faut que la personne soit capable d'amener ses idées, d'accepter celles des autres, *pis* ensemble trouver un médian pour arriver à quelque chose. Si le bénévole arrive avec des idées arrêtées, il n'aimera pas son expérience, donc c'est une ouverture à la base.

En parallèle, on observe également l'emploi d'un champ lexical appartenant au domaine des sciences politiques avec l'emploi récurrent de termes tels que *leader*, intérêt commun, démocratie, processus décisionnel, représentation, sens collectif, pouvoir décisionnel, etc.

L'emploi du capital social entraîne également un développement de la connaissance chez le bénévole du territoire dans lequel se déroule l'action. Une chose marquante est ressortie de toutes les entrevues : c'est la faculté qu'ont les bénévoles à parler de leur territoire, de sa dynamique, et de ses *leaders*.

Sur ce point, l'extrait suivant de Francis témoigne de comment la conduite de projets associatifs est corrélée avec le développement de la connaissance des acteurs clés du territoire chez les bénévoles :

C'est plus facile quand on a déjà rencontré les gens, qu'on s'est assis une fois à la table avec ces gens-là ; autant les millionnaires du coin que les

responsables, des fois, d'organisme politique quand on s'assoit avec eux il y a une reconnaissance beaucoup plus facile.

Dans le même sens, le témoignage de Guillaume nous indique, lui aussi, comment le développement de projet amène les bénévoles à développer ce que l'on peut appeler une intelligence territoriale : « Dans l'organisation, quand tu organises, tu prépares la création d'une coop, *bah* tu n'as pas le choix d'avoir des branches ici et là, avec la ville, avec Abitibi Tourisme, comme d'aller chercher d'autres appuis pour la création. »

À ce titre, il semble que l'activité bénévole entraîne chez celui qui la pratique un développement de sa capacité à analyser et à comprendre un territoire.

Dans la section précédente, il était mis en exergue que l'emploi du capital social était motivé par la demande de ressources. Cet exercice de recherche de ressources se déroule sur un territoire donné, qui est celui sur lequel se déroule l'action. Au fil de ses requêtes, le bénévole ou l'association qu'il représente arpente de nouvelles parcelles de son territoire et y découvre de nouveaux acteurs.

Par ailleurs, le bénévole démontre également une grande capacité d'analyse en termes de développement local. Premièrement, il a conscience dans la grande majorité des cas que son implication a des retombées positives sur sa communauté ; deuxièmement, il a conscience que la vitalité de son territoire est étroitement liée à l'activité associative. Troisièmement, il définit l'authenticité de son territoire grâce à la dynamique associative qui y existe.

Darius nous explique l'importance du bénévolat relativement à la vitalité de sa communauté locale : « D'après moi, une ville qui est vraiment en santé va avoir beaucoup de bénévolat, c'est-à-dire que le monde va être prêt à s'impliquer dans leur ville, ils vont y croire. »

Dans cet extrait, Darius fait un lien important entre la santé de sa ville et la pratique du bénévolat. Pour lui, il existe une causalité entre le bénévolat et la santé de la ville dans laquelle il est pratiqué. Par conséquent, le bénévolat pourrait être l'une des causes de la santé de sa ville.

Pour Pierre également le bénévolat améliore la vitalité de son milieu de vie. Pour lui, l'aide qu'il apporte aux associations permet à ces dernières de développer des projets pour la communauté. Il explique :

Sans bénévoles, les associations auraient du mal à proposer de quoi de bien, elles n'existeraient peut-être pas. *Pis* ça, ça ferait que les gens vivraient moins bien ici. Si on aide les associations, elles peuvent faire de quoi de merveilleux, car elles ont besoin d'aide sinon y'aurait presque rien ici.

Pour Francine, le constat est le même : « C'est comme ça qu'on réussit à survivre dans cette région, *bah* à la créer premièrement, *pis* à la survivre un petit peu plus loin. » Elle souligne le même lien de cause à effet que Darius, mais ajoute cependant une autre dimension, celle de la survie, c'est-à-dire le dépassement d'un état non satisfaisant et donc de progrès et de développement.

La généralisation du capital social

À ce stade, nous savons que le capital social s'emploie pour atteindre des buts et se complexifie en développant des externalités positives indirectes. Il apparaît enfin que le capital social et ses externalités se généralisent par débordement lorsque des coopérations interassociatives sont mises en œuvre. Ce point se concrétise par la coopération intersectorielle ou interassociative, ou encore le développement de projets en partenariat.

Beaucoup de participants aux entrevues ont abordé à un moment ou à un autre leur participation bénévole à un projet porté par une association différente de celle pour laquelle ils font du bénévolat habituellement. Ce type de bénévolat partenarial repose sur la faculté d'une association à mobiliser des bénévoles d'autres associations. Sur ce point, Francis nous explique comment il lui arrive de faire du bénévolat pour une association dont il est étranger : « Les journées de la terre là, il demande toujours à *CycloLibre* de participer ; y'a des années qu'on participe, des années qu'on participe pas [*sic*], mais ça, c'est intéressant. »

Ensuite, il nous explique de quelle manière il est approché pour collaborer. Pour lui, cela relève plus de contacts personnels plutôt qu'organisationnels : « Ça va être plus une personne qui sait que toi t'es bénévole et susceptible de pouvoir aider fait que c'est plus à titre individuel. » Il poursuit sur ce point et surenchérit : « Fait que je te dirais même pas que c'est au niveau associatif, mais au niveau individuel qu'on est sollicité. »

Dès lors que la sollicitation est adressée à titre individuel, mais dans un environnement de coopération associative, il semble que le bénévole en loisir est capable de se détacher de l'organisme dont il est familier pour opérer de façon indépendante tout en employant le capital social de ce dernier. Pour Francis, cela s'explique par le fait que les champs d'action des associations sont limités par ses missions, et que, compte tenu de l'intersectorialité de cet exercice, l'organisme comme entité est limité dans son implication alors qu'il se contente de son champ d'action pour opérer : « Tout ce qui va être loisir, culture, *bah t'sais* ça va toujours être les mêmes un peu ou tout ce qui touche à l'environnement, on va toujours être un peu les mêmes groupes ».

Les missions des associations limitent donc la coopération interassociative lorsqu'elles prennent une dimension intersectorielle. Cependant, du même coup, elle permet à ses bénévoles d'employer le capital social associatif et d'opérer à titre individuel. Francis nomme ce type de bénévolat le « bénévolat volant ». Ce bénévolat revêt la qualité d'entraide qui se rapproche de phénomènes solidaires qui se manifestent entre des amis.

Indépendamment à ce phénomène, il n'en demeure pas moins que l'intersectorialité entre deux entités aux missions distinctes est possible et réalisable. Francis nous explique comment il est parfois nécessaire de ne pas se limiter aux missions de l'association pour achever ce but :

Nous autres on voulait que ça soit accessible pour les gens du *Pont* qui est l'organisme qui s'occupe des gens en santé... *t'sais*, déjà si on s'était fié à notre propre mission, on s'en serait foutu royalement, mais bon, ce qu'on veut, c'est développer quelque chose qui est cohérent avec notre vision, qui est plus sociale, plus humain [*sic*], même sens humaniste [...].

Alors que la ville ne voulait pas supporter son projet associatif à ses débuts, Mickael nous explique comment, en se tournant vers une autre association, il a pu finalement aboutir :

J'ai contacté la directrice de *Conservons !*, en 2009, pour *eah* lui proposer ça. Elle venait de perdre le Bureau d'information touristique, qui était combiné avec le site historique, parce qu'il allait construire le Bureau d'information touristique à carrément loin de la ville là, génial, mais bref, fait que là, évidemment, y'avait une baisse de clientèle évidente, fait que conséquemment elle trouvait que c'était intéressant peut-être, de sur le site d'avoir le prêt de vélos gratuits.

Nous voyons de cet extrait que bien que les deux organismes aient des missions différentes, la coopération entre ces dernières a des retombées attendues positives pour les deux. Guillaume, lui aussi, y va de son exemple de coopération :

T'sais si on pense à *Conservons !* où on était tous bénévoles, *bah* y'avait la maison des jeunes qui venait aider, c'est partout où tu as besoin d'une implication, ça te prend les petites branches un peu partout pour que ça fonctionne bien.

Dans ce cas-ci, Guillaume ajoute même qu'il est nécessaire de mobiliser d'autres partenaires associatifs pour garantir le succès d'un projet.

Nous voyons de ces extraits que la coopération interassociative est possible et très souvent sollicitée. Nous voyons également qu'à certaines occasions elle n'est pas possible, mais s'opère malgré tout par ricochet en mobilisant à titre individuel les bénévoles et leur capital social ainsi que celui de leur association.

Par ailleurs, il ressort des entrevues que l'emploi du capital social sert aussi à mobiliser des ressources appartenant à des entreprises privées. Nous l'avons vu : ce phénomène est étroitement lié à la recherche de support financier ou matériel. Dès lors,

le développement de projet associatif emploie la coopération interassociative, des partenariats, des commandites et donc des relations avec des gens d'affaires.

Mickael nous explique ainsi une des caractéristiques de cette relation : « Y'avait justement la pharmacie qui avait embarqué, etc., et ça, ça a lancé le fait d'avoir ces noms-là associés, à *CylcoLibre* ça a amené d'autres entreprises. ». Il y aurait donc un effet de contamination des partenariats dans la communauté des gens d'affaires. Dans ce cas, Mickael explique le fait que la pharmacie supporte le projet, aide les partenaires supposés à être en confiance et donc à s'impliquer.

La contribution du bénévolat en loisir à la revitalisation

Ce dernier point des résultats indique que le bénévolat contribue à la vitalité locale. En effet, les bénévoles expliquent qu'ils se considèrent comme des éléments clés de la vitalité de leur territoire. Cependant, ce sentiment semble être très lié à la nature des projets portés par les associations. En outre, les bénévoles se considèrent plus comme des agents de développement que comme des agents de revitalisation. Si les bénévoles ont à cœur de contribuer à la revitalisation, ils ignorent tout des techniques de revitalisation.

Le sentiment des bénévoles de contribuer à la vitalité de leur communauté

Les associations dans lesquelles les bénévoles participants à cette recherche sont impliqués contribuent à la santé et à la vitalité de la MRC de Rouyn-Noranda. Pour les bénévoles, ces associations améliorent la vitalité, le sentiment d'appartenance et l'offre de services. Francis explique, par exemple, comment il a le sentiment de contribuer positivement à la communauté : « *T'sais*, je veux dire, ce que je fais, c'est pour la communauté, je pense que c'est généralement positif, en tout cas les échos que j'en ai. » Dans ce cas, il se considère comme un agent actif de la communauté et reconnu par cette dernière. Dans le même sens, Mickael détaille cette impression :

La ville s'aperçoit bien que [*CycloLibre*], ça a un impact positif sur l'image d'accueil de la ville, [...] avec les touristes qui arrivent ici, *t'sais*, qui peuvent avoir des stationnements gratuits, pendant trois jours, y'ont des vélos, ils peuvent visiter la ville.

Il apparaît donc que l'action de *CycloLibre* est reconnue pour sa contribution à la revitalisation en développant le tourisme dans cette région dévitalisée. Mickael met également en exergue que *CycloLibre* développe une offre de services pour les locaux qui n'ont pas facilement accès géographiquement à des infrastructures récréatives pour faire du vélo :

De plus en plus de petites familles sont venues, surtout les gens qui étaient soit locataires, soit qui étaient à l'extérieur de Rouyn centre-ville, ça veut dire qu'ils étaient dans la ville, MRC entre guillemets là, je sais pas [*sic*] moi Beaudry, *euuh* Noranda Nord, etc., c'est pas toujours évident là d'y faire du vélo.

Le cas de *CycloLibre* et Mickael prouve que les bénévoles ont le sentiment de contribuer à la vitalité de la MRC de Rouyn-Noranda : ils contribuent à développer une offre de services dans un contexte de dévitalisation. Mickael poursuit et explique

comment il a également le sentiment de rendre accessible à certaines familles éprouvant des difficultés une offre récréative :

[...] le plus impressionnant que je vois c'est souvent les petites familles ou la mère lorsqu'elle vient avec ses deux enfants, les familles monoparentales là *t'sais*, là j'ai vraiment l'impression que je lui rends service *t'sais*, que notre service c'est là qu'il est intéressant, c'est important pour elle *t'sais*, ça lui permet de... là je vois sa déception *t'sais* quand il reste plus la remorque [...].

Par ailleurs, leur contribution dépasse le stade du développement de l'offre de services puisque depuis peu, cette association, conjointement avec *Conservons !*, porte le projet plus global de réhabiliter le lac Osisko au centre-ville. À ce titre, ils contribuent également à la revitalisation de l'environnement de la ville puisque ce lac fut longtemps contaminé par le développement minier et les déversements toxiques de la Mine Noranda qui se trouve à proximité. C'est pourquoi le lac fut abandonné par les citoyens de la ville. Pierre nous explique même comment la ville fut construite par la suite de manière à ce qu'elle tourne le dos au lac en terme urbanistique : « Si tu regardes, les bâtiments récents, les commerces, restaurants et tout, ils tournent le dos au lac. » Alors que ce dernier se trouvait sur les berges du lac, face à la mine, il poursuit et surenchérit : « *T'sais*, s'ils ont déménagé le kiosque touristique, c'est pas [*sic*] pour rien. » Or, l'action conjointe de *Conservons !*, qui se trouve sur la berge du lac, et de *CycloLibre*, qui a développé depuis peu un volet nautique sur le lac, participe, selon les bénévoles, à redonner ce lac, dont l'eau n'est plus contaminée, aux habitants de la ville. Mickael explique : « Glencore, ils sont en tout cas historiquement, à Noranda, ceux qui ont *scrappé* le lac en grande partie [...], mais là on savait qu'en développant le volet nautique, fait que des embarcations sur le lac, ça allait redonner le lac aux gens. »

Dans ce cas précis, pour les bénévoles, *CycloLibre* ne revitalise pas le milieu uniquement en développant une offre de services, mais en réaménageant et en réhabilitant l'environnement autour du lac car il contribue à changer son image. En effet, *CycloLibre* effectue une revitalisation du cadre vécu puisqu'il participe à rehausser l'image du lac Osisko qui est dans l'imaginaire des citoyens un lac abandonné et sans intérêt. Dans le même sens, rappelons que Gabrielle et son club d'escalade jouent également sur le réaménagement de l'environnement urbain. Son propos sur leur projet de construire au cœur du centre-ville un mur d'escalade fut déjà rapporté.

Pour Darius, la contribution du bénévolat en loisir à la revitalisation est aussi importante. Dans le prochain extrait, il explique comment il considère que le bénévolat en loisir contribue à construire une plus-value à sa communauté :

Sans offre culturelle, *ben* tu restes tout le temps dans la même routine ce qui fait que tu ne vois pas ce qu'il y a ailleurs, tu peux pas [*sic*] te comparer donc tu ne peux pas voir que tu es bien, fait que là tu vas chialer plus *pis* là ben, du moment que tu as plus de *chialeux*, l'énergie, elle se gâte, la joie de vivre, elle disparaît automatiquement, fait que la culture, les bénévoles, fait qu'on a la chance d'avoir une ville où il fait bon vivre.

En résumé, pour Darius, les projets associatifs culturels apportent une valeur ajoutée qui permet aux habitants de la communauté d'être fiers de leur lieu de vie et, par conséquent, d'améliorer le sentiment d'appartenance.

Dans le même sens, David explique l'importance du club de ski dans lequel il est bénévole sur l'entretien de la qualité du milieu de vie et sur le sentiment d'appartenance de jeunes à ce milieu :

Ils appellent ça l'école de ski de fond, fait que ça, on rayonne parce que tu peux aller à des compétitions, tu peux *pis* c'est valorisant pour le jeune parce qu'il se met en forme, *pis* il y a vraiment un sentiment d'appartenance pour ce jeune-là, et quand ils s'en viennent, tu as des jeunes de 5-6 ans, ils font du ski de fond le dimanche, ils savent qu'il y a un chocolat chaud, qu'ils ont une galette après, fait que *t'sais*, c'est vraiment un plus là.

Ces extraits témoignent de l'importance des actions des associations en loisir sur la vitalité de la MRC de Rouyn-Noranda. Ces cas démontrent que la revitalisation est au cœur de l'action des bénévoles. Les autres bénévoles, que sont Francine et Guillaume, ne considèrent pas que leur action bénévole est autant précieuse pour la vitalité de la communauté. Parfois, le processus de revitalisation leur est même étranger.

Francine explique les conséquences si elle se retirait de l'association : « Oh *nan*, tu sais si je n'étais pas là, ça ferait pas [*sic*] de différence, je m'appelle pas [*sic*] Mickael ». Pour sa part, Guillaume expliqua en des termes abstraits la revitalisation tout en ne se considérant pas comme un acteur de ce processus. Il explique que la revitalisation,

c'est faire revivre ça par le centre, étant donné qu'on a eu un gros mouvement d'individualité par le capitalisme. Je pense que c'est important pour les communautés de revitaliser ces centres-là, encore là par leur centre d'intérêt, par leur valeur, dans les gens, à les connaître *ouais*.

En fait, cette confusion sur le processus de revitalisation intégrée est partagée par presque tous les participants. Lorsqu'ils furent invités à partager leurs connaissances du processus, il apparaissait que cette technique ne leur était pas familière ; la plupart ignoraient même cette technique alors qu'ils l'employaient. Ils

mobilisent en premier lieu le concept de développement de projets pour expliquer leur contribution à la revitalisation.

Le développement de projets au centre du ressentiment de leur contribution à la vitalité. Les bénévoles en loisir expliquent qu'ils contribuent à la vitalité, car ils sont engagés envers des projets de développement. Pour Gabrielle, le développement de projets est corrélé à la qualité de la communauté : « De permettre à ce club-là de se développer, veux, veux pas, ça a un effet sur la communauté. »

À ce titre, les bénévoles se considèrent en fait comme des agents de développement de projets. Francis explique sur ce point :

On a réussi à amener ça plus loin, on a développé plein de projets, on va chercher plein de trucs et *Jardinons !* c'est un peu la même chose. Dans tous les trucs que [*sic*] je veux m'impliquer, je veux pas [*sic*] nécessairement m'impliquer à titre, je ne veux pas être un poteau, je veux que ça soit du développement. Si y'a pas d'activité de développement, je resterais pas [*sic*], ça m'intéresse pas [*sic*], mon but c'est de développer pis *eh mouais* c'est ça, mon principal objectif c'est de développer.

Il est important pour Francis qu'au cœur de l'association il y ait du développement de projets ; sans cette dimension, il ne s'impliquerait pas. Dans le même sens, Mickael décrit également que son implication est motivée par le développement de projets, car ce dernier permet d'innover l'offre de services :

Mais tu sais, au départ je trouvais ça important sur le plan communautaire de développer ce genre de projet-là, je trouvais ça intéressant *pis* c'est un petit peu comme, j'avais tellement été impressionné par ce que j'avais vécu dans les pays étrangers que je trouvais ça important de le démarrer ici.

Bien que les bénévoles n'expliquent pas leur contribution à la vitalité par l'emploi du processus de revitalisation intégrée, mais par le développement de projets, il n'empêche que tout porte à croire qu'ils atteignent les buts propres à ce processus, car il améliore le cadre bâti et vécu ainsi que le capital social. Par conséquent, la contribution du bénévolat en loisir au capital social en soutien au processus de revitalisation intégrée est une externalité de l'action bénévole, puisque les bénévoles eux-mêmes ne semblent pas avoir conscience qu'ils emploient des techniques de revitalisation intégrée et qu'ils en poursuivent les buts. Cette contribution à la revitalisation semble donc être inconsciente.

Chapitre 6 : Discussion

À la lumière des résultats présentés, on peut se questionner sur la contribution du bénévolat en loisir au capital social en soutien au processus de revitalisation intégrée. Cette recherche met l'accent sur la genèse du capital social, en consacrant la notion de lien social, et sur son déploiement dans la communauté, en consacrant la notion de réseaux. Cette réflexion reprend les travaux de Putnam (2000) et sa conceptualisation du capital social, souvent cités en référence dans les disciplines sociologiques et les sciences politiques.

Les résultats présentés permettent de comprendre, d'une part, comment le capital social se crée et, d'autre part, comment il se déploie. Ces derniers permettent également de comprendre, par débordement, l'apport du bénévolat en loisir à la dynamique territoriale. Dans cette section, nous reviendrons sur les principaux éléments qui émergent des résultats de cette recherche tout en les recoupant avec le cadre conceptuel précédemment énoncé.

De la genèse du capital social

Ce point revient sur les principaux résultats qui décrivent structurellement la contribution du bénévolat au capital social. Pour rappel, les résultats semblent suggérer que le bénévolat en loisir développe le lien social, les réseaux et leurs normes. Il est question ici de préciser à nouveau chaque élément de contribution au capital social eu égard au cadre conceptuel.

Du lien social subséquent au bénévolat

Selon les résultats, il est possible de constater que pour les bénévoles, leur volonté de vouloir venir en aide à un projet visant l'amélioration de la qualité de vie de la communauté ainsi que leur volonté de partager un champ d'intérêt commun sont des éléments amorçant et facilitant l'interaction sociale. Ces deux phénomènes apparaissent au cœur du processus de création du lien social.

La majeure partie des participants ont fait référence à leur volonté de vouloir partager un champ d'intérêt avec d'autres pour expliquer la facilité de l'interaction sociale entre eux et le lien social qui les unit. Ce constat est important puisqu'il explique le rôle que peut avoir la passion dans la création et le développement du lien social. Ce résultat se distingue ainsi de ceux de Peter et Sue (2015), pour qui le lien social lié au bénévolat s'explique par la volonté des bénévoles à vouloir élargir leur cercle social.

Ce phénomène par lequel le bénévolat entraîne la création du lien social repose, en plus de l'existence d'une passion commune, sur le concept de temps. Les résultats révèlent que la dimension temporelle offre un espace dimensionnel à ce phénomène pour se déployer. Par ailleurs, cette notion est au centre de la définition du bénévolat, qui repose sur le don de temps ; dès lors, ce constat apparaît naturel.

Par ailleurs, dans les résultats, la passion n'explique pas à elle seule l'engagement des bénévoles. D'autres bénévoles expliquent leurs motivations par leur volonté de venir en aide à un ami ou à la cause portée par l'association dans une optique de développement local et d'amélioration de la qualité de vie de la communauté. Leur engagement se fait donc par solidarité pour la cause, ou par solidarité pour un ami qui sollicite leur participation, phénomène également observé chez les bénévoles en loisir sondés par Fortier, Leclerc et Thibault (2015).

La critique principale à l'encontre de la théorie selon laquelle le bénévolat contribue au capital social repose sur l'absence, chez Putnam, d'explication du phénomène dont il est question présentement. Ponthieux (2006) explique sur ce point que Putnam ne fait qu'évoquer le rôle du bénévolat sur le lien social sans pour autant l'expliquer. Pour Ponthieux, « Putnam considère que c'est l'acte de s'associer qui est fondamental, non la raison pour laquelle on s'associe. » (p. 54). Sur ce point, les résultats de notre recherche apparaissent intéressants puisqu'ils permettent d'expliquer un phénomène jusque-là en partie ignoré. Vouloir partager une passion avec autrui à un moment donné permet donc au lien social d'être, au même titre que de venir en aide par solidarité, une première pierre de l'édifice de la théorie du capital social selon

Putnam. Cette raison pour laquelle on s'engage bénévolement en loisir joue un rôle à ne pas négliger dans le déploiement des liens sociaux.

De la qualité du lien social. Le deuxième point des résultats consacre la qualité du lien social ainsi créé. En l'occurrence selon les résultats présentés, dans le champ du bénévolat en loisir, le lien social est décrit, dans un premier temps, comme étant homogène. Pour les participants, ce constat s'explique par le fait qu'ils partagent une passion commune et, par ce fait même, il existe une tendance à l'homogénéité. Également, puisque le recrutement des bénévoles potentiel se fait par l'entremise des réseaux des bénévoles eux-mêmes, c'est-à-dire dans l'entourage des bénévoles déjà engagés, il y a de fortes chances que ces personnes partagent des caractéristiques sociales similaires.

Ainsi, un champ d'intérêt en commun entre plusieurs personnes, au même titre que le recrutement de pairs au sein des réseaux des bénévoles, peut nourrir une certaine homogénéité sociale.

Cette dimension du phénomène fut déjà décrite par Putnam (2000) en mobilisant la notion de *bonding* qui renvoie, rappelons-le, à la faculté des acteurs à s'unir en fonction d'une caractéristique commune.

À ce stade de l'analyse, ce constat nourrit des inquiétudes quant au risque que les bénévoles puissent contribuer à former des communautés renfermées sur elles-mêmes. En effet, les travaux sur le capital social sont clairs : à lui seul, ce type de lien social homogène ne peut pas engendrer le capital social et doit composer avec un

deuxième type de lien social, le *bridging* (Putnam, 2000). D'ailleurs, de nombreuses critiques qui remettent en cause la théorie du capital social selon Putnam appuient leur argumentation sur la propension élevée qu'a le bénévolat à créer le *bonding*. Pour ses détracteurs, il est considéré comme produit exclusif des relations entre les bénévoles et mène, à terme, à un appauvrissement de la qualité de la diversité sociale pouvant aller jusqu'à développer des comportements sectaires.

Toutefois, les résultats de cette recherche font également état du second type de lien social. En effet, à plusieurs reprises, certains des participants évoquent que la composition de leur association s'apparente à un *melting pot*, dans le même sens, d'autres arguent qu'ils rencontrent des personnes qui à priori ne leur ressemblent en aucun point. Par ailleurs, notons aussi que le développement de projets a comme effet de décroquer l'association et ses bénévoles, puisqu'il induit la recherche de ressources non accessibles facilement, motivant par conséquent la conduite de partenariats intersectoriels qui nourrissent la diversité sociale.

Ce phénomène s'apparente à celui décrit par Putnam (2000) puisque les ressources d'une communauté locale sont ancrées dans des réseaux aux natures diverses, les forces en présence étant variées. Mais en interagissant, ces dernières collaborent et transcendent les différences sociales. Selon Putnam, ce type de relation intersectorielle se développe au nom de l'intérêt collectif.

À ce stade, la contribution du bénévolat au capital social est minime, mais réelle et fondamentale. Le bénévolat contribue à créer du lien social par l'entremise d'une interaction sociale motivée par le partage d'une passion commune à un moment

donné, ou la volonté de venir en aide, et le développe dans la diversité sociale de la communauté locale en son nom.

De la dynamique du lien social

Le lien social, lorsqu'il est décrit comme statique, n'offre pas une complète compréhension de cette notion. Dès lors qu'il est envisagé comme dynamique, il offre de nouvelles perspectives d'analyse. Les auteurs considèrent que l'ensemble des acteurs liés socialement forme un système particulier lorsqu'ils s'activent à la recherche de ressources, à l'instar d'un marché économique, qui porte le nom de réseau.

Les participants ont employé à plusieurs reprises cette notion de réseau pour nommer le système auquel ils appartiennent, contribuent, et ont recours pour mobiliser des ressources. Le bénévole, en s'associant, développe de nouveaux liens sociaux et intègre donc de nouveaux réseaux. En outre, en s'associant, il apporte à l'association ses propres liens sociaux et ses réseaux développés par son expérience passée. De là, les participants aux entretiens ont nourri un amalgame entre deux types de réseaux dont l'origine n'est, semble-t-il, pas du même fait. Rappelons que, pour certains, les réseaux appartenaient à l'association, pour d'autres, aux bénévoles. Ce constat révèle deux échelles à cette notion qui, dès lors, peut être analysée de manière individuelle ou collective.

Pour Putnam (2000), les réseaux se recouvrent et se croisent à mesure que l'activité bénévole se développe. En ce sens, il élabore la théorie du débordement qui

souligne la propension qu'ont la réciprocité et la coopération à se généraliser dans toutes les sphères sociales. Dès lors, tout glissement d'un type de réseau à un autre n'a pour ainsi dire aucune espèce d'incidence, puisque la dynamique répond des mêmes règles que sont la réciprocité, les normes et les valeurs. Par conséquent, ces réseaux s'amalgament à juste titre, ne formant en fin de compte qu'une seule et même entité par débordement. Dès lors, les différences de propriétés des réseaux soulignés dans les résultats s'expliquent par la position symbolique que s'accorde le bénévole dans son environnement ou par le degré de développement du lien social auquel il est rendu.

Les règles qui régissent les réseaux jouent dès lors une importance cruciale permettant la réciprocité. Parmi les caractéristiques régulant la vitalité des réseaux, les résultats révèlent que les normes et la confiance jouent un rôle central. D'une part, les normes régissent la qualité de la communication : sa transparence et sa faculté à fédérer et mobiliser et, d'autre part, la confiance conditionne la structure, la réciprocité et la force de l'échange. Plusieurs bénévoles ont expliqué également qu'il est plus facile d'établir une relation de confiance avec des individus sensibilisés à la cause plutôt qu'avec des structures bureaucratiques et leurs agents. Par ailleurs, plusieurs témoignages expliquent l'échec d'un projet mené par une association par le non-respect des règles régissant le réseau. Chez les bénévoles interrogés, ces règles semblent être complètement acquises pour chacun d'eux. En outre, tous ne font pas que les respecter, mais les promeuvent, car ils ont conscience qu'elles régulent un système qui leur est précieux. Dans le même sens, tout comportement déviant, tel que les administrateurs « poteaux » – appelés *Boys Club* par Francine – présents pour développer exclusivement du capital politique, est du même coup pointé du doigt. Les

participants expliquent que ces comportements sont déviants par le fait qu'ils sont hautement opportunistes et, par conséquent, opposés aux valeurs bénévoles qui consacrent le bien collectif avant tout.

Pour Putnam, c'est cette consécration du bien collectif qui permet d'expliquer que ces normes et valeurs sont respectées et défendues. En effet, dans ce contexte de recherche de l'intérêt général, des relations horizontales se développent, annihilant toute concurrence et défiance entre les acteurs. Par conséquent, la coopération est la norme et tout est fait pour la rendre possible, incluant la production et la promotion de règles et de normes (Ponthieux, 2006).

Du déploiement du capital social

Cet avant-dernier point de la discussion présente les principaux résultats de l'emploi par les bénévoles du capital social à la lumière du cadre conceptuel. Il est principalement question d'expliquer comment les bénévoles emploient le capital social.

De l'opérationnalisation des normes et valeurs

Les résultats obtenus révèlent que le capital social est considéré par les bénévoles comme un moyen bien précis pour obtenir des ressources nécessaires à la conduite de projets. C'est motivé par cette ambition que les bénévoles mobilisent le capital social. Or, la mobilisation du capital social pour réunir des ressources

indispensables constitue, dans bien des cas, un enjeu primordial quant à la sérénité future du projet associatif. Dans ce contexte, les bénévoles ont décrit des stratégies et des conditions pour optimiser leur chance d'obtenir les ressources nécessaires à la réalisation du projet.

Au sujet de ces stratégies, notons qu'elles s'apparentent à une opérationnalisation des normes et règles en vigueur dans les réseaux. En effet, le capital social semble se déployer et se mobiliser au moyen d'outils développés par les bénévoles s'inspirant, respectant et employant les normes régissant les réseaux. Sur ce point, les résultats nous permettent de comprendre que la recherche de ressources au moyen du capital social est un processus particulier. Ce dernier s'apparente à une transaction se déroulant dans les réseaux dans lesquels le bénévole s'inscrit comme étant un acteur en demande qui rationalise sa présence, et devient donc actif alors que le partenaire supposé y est inactif jusqu'à ce que sa coopération soit sollicitée.

Cette analyse des résultats souligne que le déploiement et la mobilisation du capital social reposent sur une transaction. Cette idée selon laquelle deux acteurs opèrent une transaction recroise les travaux de Coleman dans lesquels il définit le capital social en décrivant un système transactionnel où deux acteurs s'obligent l'un envers l'autre.

Rappelons qu'au centre de la théorie du capital social selon Coleman réside l'individualisme méthodologique. L'emploi de l'individualisme méthodologique permet à Coleman de fonder sa conception du capital social sur l'existence d'un système transactionnel entre acteurs rationnels. Pour Coleman, cette propension à échanger et effectuer des transactions est corrélée avec l'ambition des acteurs à arriver

à leurs fins. L'apport de Coleman à l'égard du capital social réside sur les effets d'un tel système. En effet, selon lui, son développement est vecteur d'obligation réciproque qui garantit la pérennité du capital social. Par conséquent, ce phénomène de mobilisation et de déploiement des ressources décrit par les participants semble revêtir les qualités d'un système transactionnel tel que décrit par Coleman. Malgré tout, le système transactionnel décrit par les participants semble se différencier de celui de Coleman à bien des égards.

Une critique faite à Coleman selon Ponthieux (2006) est de combiner des caractéristiques de nature opposée pour expliquer le système transactionnel – le développement d'obligation réciproque de nature privée débouche sur un ensemble macro de nature publique –, nourrissant par conséquent des ambiguïtés affaiblissant la force de sa démonstration.

En outre, les résultats obtenus ne font pas état de l'existence et du développement d'obligation réciproque privée. Au contraire, c'est une considération d'ordre public qui semble toujours jouer le rôle de motivateur, les participants ayant tous évoqué des qualités d'ordre civique pour expliquer la mobilisation des partenaires. Ce nouveau constat politise le phénomène qui ne peut pas s'expliquer uniquement par des enjeux privés. En effet, les participants évoquaient la défense de l'intérêt général, puisqu'ils expliquent que les acteurs au projet coopèrent au nom de la survie de la région. À cet égard, ce constat ramène ces résultats vers les travaux de Putnam, qui accorde aux individus d'une communauté disposant d'associations une grande propension à l'engagement civique rendant possible la coopération motivée par la recherche de l'intérêt général. Selon Ponthieux (2006), ce phénomène s'explique par

la richesse du tissu associatif qui diffuse à l'échelle macro la confiance, la solidarité et l'intérêt pour les affaires publiques.

Des retombées locales

Ce dernier point présente les principales externalités de l'emploi par le bénévole du capital social. Ces dernières renvoient au développement chez les bénévoles d'une culture civique et à la contribution de l'action bénévole à la revitalisation.

De la culture civique

Les résultats mettent en évidence que le bénévolat en loisir développe chez les bénévoles des capacités d'ordre démocratique et civique à mesure qu'il emploie et développe le capital social. Cette contribution du bénévolat constitue une externalité indirecte à l'engagement associatif. En effet, le bénévolat permet à celui qui le pratique le développement de la compréhension de son territoire, de ses enjeux, de ses acteurs, et enfin de ses mécanismes démocratiques. Tous les participants ont décrit la vie associative comme étant un lieu d'exercice et d'apprentissage de la démocratie. Toutefois, notons que ce constat était plus marqué pour les participants qui exerçaient des fonctions sur des conseils d'administration. Néanmoins, tous les participants ont montré une parfaite maîtrise des enjeux politiques.

Ce constat ouvre la perspective de politisation du bénévole qui emploie du capital social. Ce résultat renvoie, entre autres, aux travaux de Onyx et Bullen (2000),

Jens et Sorensen (2012) et Peter et Sue (2015) pour qui le capital social employé et développé par le bénévole permet à ce dernier de se construire une culture civique. Pour ces auteurs, le capital social découlant de l'activité associative nourrit la démocratie en éduquant les bénévoles à ces principes et ces modes de fonctionnement puisqu'ils les emploient régulièrement dans la vie d'une association.

Ce résultat nous amène à présent à décloisonner la contribution du bénévolat et ne plus l'envisager exclusivement au regard de la théorie du capital social, mais à la rapprocher de considérations d'ordre empirique et du processus de revitalisation.

De la revitalisation inconsciente

Les derniers résultats mettent en exergue comment les bénévoles ont le sentiment de revitaliser. Ils expliquent comment leurs actions contribuent dans les faits à améliorer le cadre bâti ou vécu, comment ils augmentent la quantité et la qualité de l'offre de services récréatifs, comment ils améliorent la cohésion sociale, le sentiment d'appartenance et l'*empowerment*. Ce sentiment se construit également par le fait que les bénévoles se considèrent comme des agents actifs dans leur communauté. Par ailleurs, ce sentiment se développe d'autant plus que leurs actions sont reconnues et soutenues par la communauté et ses instances politiques.

Notons que Thibault (2002) considérait déjà que le bénévolat, plus particulièrement en loisir, « est justifié par la volonté de bien vivre. Sa cause est celle de la qualité de vie, de l'appartenance à une communauté, de la volonté de se prendre en charge et du sentiment de pouvoir agir » (p. 3). Pour autant, Thibault ne parle pas

de revitalisation et, dans le même sens, les bénévoles n'expliquent pas employer les techniques de revitalisation intégrée à proprement parler. En fait, ils se considèrent comme des agents au service de projets de développement. Or, dans un contexte de dévitalisation, en développant des projets communautaires, les bénévoles en loisir s'attellent aux enjeux de la revitalisation. Voilà pourquoi le bénévolat en loisir peut apparaître à partir de ce point comme une contribution inconsciente à la revitalisation. En effet, dans un contexte de dévitalisation, alors que le bénévolat en loisir améliore le capital social et qu'il l'emploie pour développer des projets, il nourrit le processus de revitalisation intégrée en atteignant ses buts et ses enjeux, sans pour autant que ce comportement soit conscient.

Puisque les associations ont un champ d'action déterminé par le territoire dans lequel elles se situent, les bénévoles semblent participer à la formation et au développement d'espaces symboliques d'action en commun. En effet, les bénévoles engagés dans les associations affichent tous un grand sentiment d'appartenance et une sensibilité à la vitalité de leur communauté, ce qui contribue au développement d'espaces symboliques (Caillouette, 2007). Ces espaces sont, pour Caillouette, centraux en matière de conscientisation à l'identité locale et la territorialisation. Par conséquent, à ce stade, il est possible de suggérer que le bénévolat en loisir permet de compléter la première dimension de la définition de la revitalisation. Pour rappel, la première dimension de cette définition est la territorialité. Rappelons aussi que, pour Klein (1996), la territorialité renvoie au lieu où l'action collective trouve sa genèse et se structure. Dès lors que le bénévolat est ancré territorialement, il complète cette dimension.

Deuxièmement, le bénévolat consacre la participation directe. Les bénévoles sont inclus au processus décisionnel puisque les associations sont des lieux d'exercice de la démocratie directe. Par conséquent, à ce stade, il est possible de suggérer que le bénévolat en loisir permet de compléter la deuxième dimension de la définition de la revitalisation. Pour rappel, le deuxième élément qui ressort de la définition de la revitalisation est l'inclusion et la participation des acteurs au processus. Comme l'explique Boisvert (1996), cette approche de revitalisation répond d'une stratégie ascendante ou *bottom-up*. Elle repose donc sur des mécanismes propres au modèle démocratique participatif.

Enfin, le bénévolat entretient une dynamique locale d'intégration de ressources endogènes. Tout en développant et en employant le capital social, les bénévoles mobilisent et réunissent dans des réseaux plusieurs acteurs du territoire. Dès lors, le bénévolat semble atteindre la dernière dimension de la définition de la revitalisation qui renvoie à « la dynamique locale » et à la « concertation », et donc aux facultés de mobilisation et de participation citoyenne des acteurs.

Rappelons que pour le Réseau québécois de revitalisation intégrée, la revitalisation est définie comme suit :

Les démarches de revitalisation intégrée sont inclusives, territorialisées, globales, intersectorielles, participatives, pérennes et professionnelles. Elles se concrétisent dans des projets globaux de développement sur un territoire déterminé. L'objectif est l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes à partir de la dynamique locale, tout en travaillant de manière concertée entre partenaires intersectoriels et multi-réseaux et en s'appuyant sur la participation des citoyens à toutes les étapes du processus. (RQRI, p. 4)

Modélisation conceptuelle et empirique de la revitalisation intégrée inconsciente chez le bénévole en loisir

Ce dernier point a pour but de synthétiser l'analyse des principaux résultats de cette recherche par le biais d'une modélisation conceptuelle. Cette modélisation reprend le modèle du capital social selon Putnam (2000) complété par les résultats observés durant cette étude. Les principaux concepts servant d'assise à ce mémoire sont le bénévolat, le capital social et la revitalisation. Chacun de ces concepts fut détaillé et plusieurs de leur modèle expliqués dans le cadre conceptuel afin de retenir le plus pertinent relativement au contexte de l'étude : le bénévolat en loisir, le capital social selon Putnam, et la revitalisation intégrée.

Pour rappel, la modélisation conceptuelle du capital social selon Putnam (2000) renvoie à trois variables que sont : le lien social, les réseaux et leurs normes, et consacre l'importance des associations quant au rôle de levier qu'elles exercent sur la culture civique. Dans le même sens, les résultats de cette recherche suggèrent que le bénévolat produit des externalités positives au capital social, puisqu'il emploie et développe les variables du capital social.

D'autre part, se déroulant dans un contexte de dévitalisation, cette recherche complète ce modèle et le confronte à des enjeux territoriaux. Premièrement, par le biais de sa contribution au capital social, le bénévolat produit indirectement le terreau favorable à la conduite de politique de revitalisation intégrée. Deuxièmement, en jouant directement sur une ressource endogène corrélée à la dévitalisation, le bénévolat en loisir apparaît un moyen de revitalisation. Troisièmement, tout ce processus

reposant sur un principe de développement d'externalités indirectes, le bénévole contribue à ces phénomènes inconsciemment.

Les externalités du bénévolat sont nombreuses et ont fait l'objet de plusieurs études. Ces recherches dévoilent en quoi le bénévolat est un levier au capital social (Boulangier, 2015 ; Peter et Sue, 2015 ; Sorensen, 2012). Au Québec, sur ce sujet, les deux dernières décennies ont mis l'accent sur le bénévolat en loisir et sa contribution au capital social (Thibault, 2002 ; 2011 ; Fortier, Leclerc et Thibault, 2015).

La présente recherche fait également état de cette contribution en mettant l'accent sur plusieurs effets de levier du bénévolat en loisir au capital social.

Le premier effet de levier du bénévolat au capital social s'observe sur la qualité et la quantité des liens sociaux qu'il crée. Il apparaît que le bénévolat en loisir entraîne de multiples interactions desquelles découle un enrichissement du lien social. Ce phénomène fut déjà mentionné par Thibault (2002), et Peter et Sue (2015).

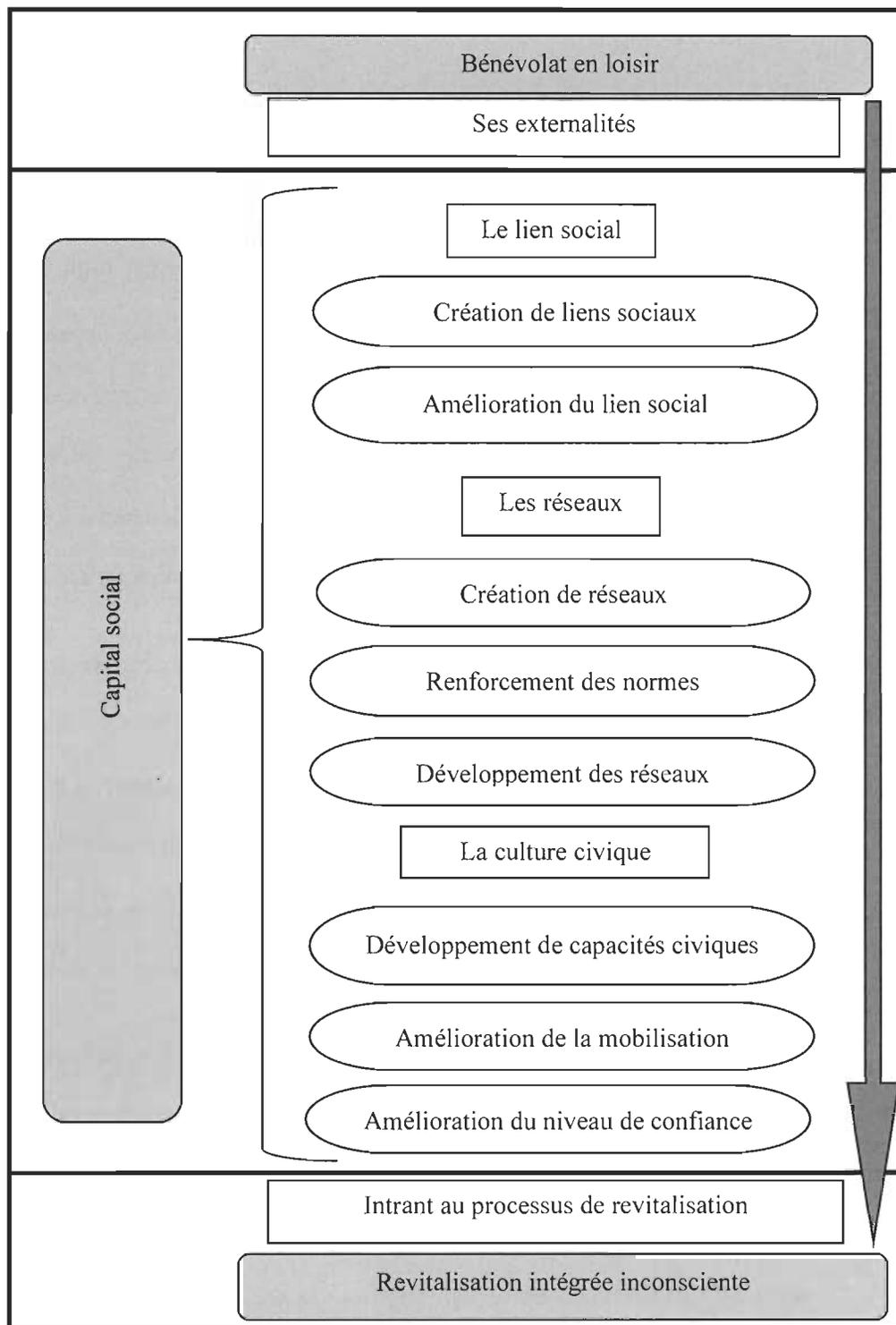


Figure 3. Modèle conceptuel de la contribution du bénévolat en loisir au capital social en contexte de revitalisation intégrée inconsciente.

Le deuxième effet de levier du bénévolat au capital social s'observe sur la constitution des réseaux des communautés locales. L'activité bénévole entraîne la mobilisation de plusieurs partenaires qui, en s'associant, provoquent le renforcement de réseaux déjà existants et la création de nombreux autres. Là encore, cette dimension fut traitée par plusieurs auteurs parmi lesquelles Peter et Sue (2015). Enfin, le troisième effet de levier du bénévolat au capital social s'observe sur le développement chez le bénévole d'une culture civique. Le bénévolat semble éduquer les bénévoles à de nombreux principes démocratiques et développe en eux certaines compétences en termes politiques. Ce résultat renvoie au modèle politique de Tocqueville, selon lequel le bénévolat est un outil démocratique, et au modèle du capital social selon Putnam.

Ces effets de levier constituent donc des externalités du bénévolat en loisir au capital social et confirment le modèle du capital social selon Putnam. Dans le modèle ci-dessus, ces externalités sont au centre. Elles découlent du bénévolat en loisir et débouchent sur deux types de conséquences. La première fait l'objet du paragraphe précédent, où il est question de la contribution du bénévolat au capital social. La deuxième conséquence est plus originale et renvoie à la revitalisation intégrée.

Il semble qu'une telle contribution au capital social débouche inexorablement sur une forme de revitalisation intégrée. En effet, en jouant sur une ressource endogène particulièrement corrélée à la dévitalisation, le capital social (MAMOT, 2010 ; Vachon 1993), le bénévolat apparaît comme un moyen de revitaliser. Ce phénomène de contribution du bénévolat à la revitalisation est très peu détaillé dans la littérature, mais apparaît pour autant naturel dans ce type de contexte. Rappelons que le but de la revitalisation intégrée est l'amélioration de la qualité de vie des citoyens (RQRI, 2015).

Or, en améliorant le capital social, le bénévolat en loisir contribue à son échelle à revitaliser le milieu dans lequel il se développe. En effet, le bénévole développe le capital social alors que ses variables sont des intrants au processus de revitalisation intégré.

Paradoxalement, les bénévoles ne semblent pas être conscients de cet ensemble dynamique, ce qui porte à croire que cette contribution à la revitalisation est inconsciente. Par ailleurs, de nombreux échecs de conduite de processus de revitalisation intégrée s'expliquent par le manque de capital social pour les supporter. Dès lors, le bénévolat en loisir s'offre aux communautés en revitalisation comme un moyen efficace pour lutter contre la dévitalisation puisqu'il répond aux problématiques en termes de capital social.

Portée et limites de l'étude

La principale portée de cette étude est qu'elle permet de mieux comprendre la contribution du bénévolat en loisir au capital social dans un contexte de revitalisation intégrée. Elle enrichit par conséquent la compréhension d'un phénomène transdisciplinaire qui recoupe les domaines des études en loisir, de l'urbanisation, de la sociologie et des sciences politiques. Elle enrichit plus précisément la compréhension du phénomène de contribution du bénévolat en loisir au capital social. Par ailleurs, cette étude se déroulant dans une communauté locale dévitalisée, elle ouvre également des pistes d'intervention pour les communautés en quête de revitalisation et les organisations institutionnelles qui œuvrent en ce sens.

Il apparaît que le bénévolat en loisir constitue un outil puissant au développement du capital social dans un environnement dévitalisé, et que les actions mises en place par les associations en loisir et leurs bénévoles contribuent grandement à la revitalisation de leur milieu.

Enfin, cette étude suggère que le bénévole en loisir dans un contexte de dévitalisation effectue une revitalisation intégrée inconsciente de son milieu de vie. Ce résultat révèle une nouvelle dimension au processus de revitalisation intégrée qui, dans ces conditions, semble être conduit de manière inconsciente. Alors que la mise en application de ce processus semble parfois problématique eu égard de ces enjeux, l'envisager comme spontanée ou inconsciente ouvre de nouvelles opportunités de déploiement de ce processus.

Néanmoins, cette étude présente quelques limites. Premièrement, elle repose sur huit entrevues, ce qui peut être considéré comme trop léger pour comprendre le phénomène à l'étude en profondeur. À ce titre, cette étude empêche toute généralisation des résultats. Toutefois, eu égard au but de cette étude et à son devis, la généralisation des résultats n'était pas envisagée.

Deuxièmement, cette étude se déroule dans un territoire à la vitalité ambiguë. Rappelons que la ville ciblée par cette étude est une MRC qui n'apparaît pas dévitalisée globalement, mais dont certaines parcelles de son vaste territoire le sont, ce qui implique qu'elle fait face à de nombreuses réalités sur son territoire. Malheureusement, trop peu de données statistiques existent à cette échelle. Par conséquent, les territoires considérés comme dévitalisés furent ceux considérés comme tels par la municipalité.

Les bénévoles participant à cette étude devaient donc être bénévoles dans des associations dont l'action se déployait dans une zone dévitalisée de la MRC.

Troisièmement, cette étude suggère par endroits une corrélation entre le bénévolat en loisir et la revitalisation sans pour autant mesurer cette contribution. Ce point apparaît comme une conséquence secondaire des résultats obtenus, n'est pas volontaire et appelle finalement à des études corrélatives sur ce point dans ce type de contexte. À cette fin, cette recherche suggère l'existence d'un modèle conceptuel de la contribution du bénévolat en loisir au capital social en soutien au processus de revitalisation intégrée présenté plus tôt. Ce modèle, inspiré des résultats et du cadre conceptuel, souligne les différentes externalités positives du bénévolat en loisir qui améliorent des variables du capital social, débouchant sur de la revitalisation intégrée inconsciente.

Conclusion

Le but de cette recherche était de mieux comprendre la contribution du bénévolat en loisir au capital social en soutien au processus de revitalisation intégrée. Il apparaît que le bénévolat en loisir, en développant et en employant du capital social sur des projets associatifs dans un territoire dévitalisé, contribue à la revitalisation. Rappelons que la dévitalisation, qui est une forme de dégénérescence progressive des capitaux communautaires, sévit dans plusieurs territoires du Québec, et qu'en réaction plusieurs communautés ont entrepris des processus de revitalisation. Toutefois, la conduite de ce processus est menacée par le faible taux de capital social dans ces communautés puisqu'il mobilise des ressources endogènes liées au capital social : l'*empowerment*, la cohésion sociale, le sentiment d'appartenance, etc. Or, le bénévolat, plus particulièrement en loisir, semble être un levier puissant au capital social.

Par conséquent, dans ce contexte, le premier objectif de recherche fut de décrire le rôle du bénévolat en loisir quant à sa production de capital social dans un territoire dévitalisé. Sur ce point, les résultats dépeignent qu'à mesure qu'une association se développe, de nouvelles personnes sont intégrées à la dynamique associative. Cette intégration de nouveaux éléments s'explique soit par la volonté de poursuivre et partager une passion, soit par la volonté de venir en aide et provoquer des interactions sociales riches en nombres et en qualités. En effet, cette dynamique associative pousse les personnes à interagir entre elles malgré les différences sociales qui peuvent les différencier, puisqu'au nom du projet associatif et de l'intérêt général, elles collaborent. Enfin, toutes ces nouvelles connexions sociales semblent former un système d'échanges particulier. Ce système ou ce réseau se nourrit d'échanges entre

partenaires qui se lient au nom de l'intérêt général. Ceci constitue une norme importante des réseaux.

Par ailleurs, le deuxième objectif fut d'expliquer comment le capital social produit par le bénévolat en loisir contribue à la revitalisation. Les résultats expliquent que chaque bénévole a le sentiment de contribuer à la revitalisation. Ils s'impliquent dans des développements de projets qui permettent d'améliorer la qualité de vie de leur communauté. Néanmoins, les bénévoles ne revendiquent pas l'emploi du processus de revitalisation. La plupart d'entre eux ignorent même ses mécanismes alors qu'ils les emploient : leur action est territorialisée, ils consacrent la démocratie participative et ses principes et, enfin, ils mobilisent les ressources endogènes de la communauté. Ce résultat nous pousse à croire que dans un territoire dévitalisé, compte tenu de la contribution du bénévolat en loisir au capital social, le bénévole revitalise inconsciemment. Par conséquent, cette recherche suggère une nouvelle dimension au concept de revitalisation intégrée qui pourrait être envisagé comme un processus inconscient. Dès lors que cette nouvelle dimension de ce concept serait approfondie, il pourrait être intéressant de confronter les enjeux du processus de revitalisation intégrée à cette nouvelle dimension. En effet, puisque le processus serait conduit de manière inconsciente par l'entremise du bénévolat en loisir, nous pouvons émettre l'hypothèse que ceci pourrait produire des influences non négligeables sur les chances de succès de la revitalisation.

Références

- Atkinson, R. & Kintrea, K. (2001). Disentangling Area Effects: Evidence from Deprived and Non-deprived. *Neighbourhoods Urban Studies*, 38, 2277-2298.
- Auger, D., & Fortier, J. (2010). Déploiement du projet de développement durable de la MRC de l'Érable : en quête de mobilisation, *Loisir et Société / Society and Leisure*, 33(2), 273-301.
- Banque Mondiale. (1999). *Social Capital for Development* (en ligne) [<http://www1.worldbank.org/prem/poverty/scapital/whatsc.htm>], page consultée le 20 octobre 2016.
- Boisvert, M. (1996). L'analyse économique régionale, un éventail de concepts anciens et nouveaux. Dans M.-U. Proulx, *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 187-213.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social, notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 2-3.
- Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat : entre levier et piège du développement des communautés*. Québec. Presses de l'Université du Québec.
- Caillouette, J., Dallaire, N., Boyer, G., & Garon, S. (2007). Territorialité, action publique et développement des communautés. *Économie et Solidarité*, 38, 8-23.
- Cloutier, G. (2009). *Les représentations du quartier en évolution : le programme de revitalisation urbaine intégrée dans Sainte-Marie à Montréal*. Thèse de doctorat présentée à l'Université du Québec à Montréal et à l'Institut national de la recherche scientifique, Doctorat en études urbaines.
- Chevrier, E.I. & Panet-Raymond, J. (2013). La participation citoyenne pour développer un quartier. *Nouvelles pratiques sociales*, 26, 67-83.
- Comité d'éthique en Recherche avec les Êtres Humains, CEREH. (2015). *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Coleman, J. (1988). Social Capital in the Creation of Human Capital. *American Journal of Sociology*, 94, S95-S120.
- Coleman J. (1990). *Foundations of Social Theory*. Cambridge, Harvard University Press.
- Cnaan, R.-A., Handy, F., & Wadsworth, M. (1996). Defining who is a volunteer: conceptual and empirical considerations. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 25, 364-383.

- de Tocqueville, A. (1848). *De la démocratie en Amérique*. Paris : Pagnerre.
- Eckstein, S. (2001). Community as gift-giving: Collectivistic roots of volunteerism. *American Sociological Review*, 66, 829-851.
- Field, J. (2003). *Social capital*. New York: Routledge.
- Fortier, J. (2002). Proposition d'un cadre de référence en concertation. Mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières dans le cadre de la Maîtrise en loisir, culture et tourisme.
- Fortier, J. (2009). Contribution de la concertation à la démocratisation de la gestion municipale : le cas de la Ville de Trois-Rivières. Thèse de doctorat présentée à l'Université du Québec à Montréal, Doctorat en études urbaines.
- Fortier, J. & Gravelle, F. (2015) L'univers démocratique du loisir : de la participation publique à l'action citoyenne. *Loisir et société / Society and Leisure*, 38(2), 162-165.
- Fortier, J., Leclerc, D. & Thibault, A. (2015). L'évolution du bénévolat en loisir au Québec 2001-2012. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 38(2), 212-225.
- Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche* (2 éd.). Chenelière.
- Fukuyama, F. (2001). Social capital, civil society and development. *Third World Quarterly*, 22, 7-20.
- Franck, S. (2005) La mesure du capital social. Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation de politiques publiques. Projet de recherche sur les politiques publiques, PRP, Gouvernement du Canada.
- Groupe de travail interministériel sur le capital social, (2003). Rapport synthèse : Atelier sur le capital social. Les concepts, la mesure et les incidences sur les politiques. Projet de recherche sur les politiques, Gouvernement du Canada, Ottawa.
- Gravelle, F., Karlis, G., Adjizian, J.M., & Auger, D. (2015). A model for a community leisure initiative analysis. *Loisir et société / Leisure and Society*, 38(2), 184-194
- Handy, F., Cnaan, R.A., Brudney, J.L, Ascoli, U., Meijs, L.C., & Ranade, S. (2000). Public Perception of "Who is a Volunteer": An Examination of the Net-Cost Approach from a Cross-Cultural Perspective, *Voluntas*, 11(1), 45-65.

- Hustinx, L., Cnaan, R.A., & Handy, F. (2010). Navigating Theories of Volunteering: A Hybrid Map for a Complex Phenomenon. *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 40(4), 410-434.
- Hustinx, L. & Lammertyn, F. (2003). Collective and Reflexive Styles of Volunteering: A Sociological Modernization Perspective. *Voluntas* 14(2), 167-187.
- Institut de la statistique du Québec. (2016a). Indice de vitalité économique des territoires, Bulletin d'analyse.
- Institut de la statistique du Québec. (2016b). Indice de vitalité économique des territoires, Rapport technique et méthodologique.
- Karlis, G. (2015). Sport and community building: The case of an ethnic community organization. *Loisir et société / Leisure and Society*, 38(2), 239-248.
- Klein, J.-L. (2006). De l'initiative locale au développement territorial : une perspective synthétique. Dans Simard, M., Lafontaine, D., Savard, S., Tremblay, M. et P.-A. Tremblay (Dir.). *Inégalités, démocraties et développement*, Rimouski, GRIDEQ, 143-164.
- Lane, B. & Dorfman, D. (1997). *Strengthening Community Networks: The Basis for Sustainable Community Renewal. Program Report.* Northwest Regional Educational Laboratory.
- Lavoie, J. (2011). *La pratique de l'action communautaire (3.éd).* Québec, Éd. Presses de l'Université du Québec.
- Le Garrec, S. (2006). *Le renouvellement urbain, la genèse d'une notion fourre-tout.* Paris, Plan Urbanisme Construction Architecture.
- Le Net, M., & Werquin, J. (1985). *Le volontariat : aspects sociaux, économiques et politiques en France et dans le monde. Notes et études documentaires, 4780.* La Documentation française.
- Lengkeek, J. (1999). A Thorn for Beauty: Tourism Involvement as a Pitfall of Sustainability, *Loisir et Société/Society and Leisure*, 22(1), 83-98.
- Lin, N. (1982). Social Resources and Instrumental Action. Dans P.-V., Marsden., & N. Lin (Éds), *Social Structure and Network Analysis.*, Beverly Hills, CA: Sage. 131-145.
- Lin, N. (2001). *Social capital: A theory of social structure and action.* Cambridge University Press, Cambridge.
- Mancur, O. (1965). *Logique de l'action collective.* Presses universitaires de France.

- Méda, D. (2002). Le capital social : un point de vue critique. *L'Économie politique*, 14(2), 36-47.
- Mercier, C., Bourque, D., & St-Germain, L. (2009). Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation. Université du Québec en Outaouais, Rapport réalisé dans le suivi du Séminaire sur la participation citoyenne et le développement des communautés, tenu à l'initiative de la revue Développement social et de l'ARUC-ISDC.
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). Analyse des données qualitatives. De Boeck Supérieur.
- Ninacs, A. (2002). Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec. Thèse de doctorat, Sainte-Foy (Québec), Université Laval, École de service social, 332 p.
- Onyx, J., & Bullen, P. (2000). Measuring social capital in five communities. *The Journal of Applied Behavioral Science*, 36, 23-30.
- Parker, S. (1997). Leisure and culture: Consumers or participants? Paper presented at the meeting of the Leisure Studies Association, London, England.
- Peter, J.-M., & Sue, R. (2015). La voie associative génératrice de lien social : le cas de la France. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 38(2), 268-238.
- Ponthieux, S. (2006). Le capital social. Paris, La Découverte, collection Repères.
- Proulx, J., Chiasson, M., Bolduc, C., Généreux, B., McNicoll, M. & Lemoyne, G. (2010). Des communautés à revitaliser, un défi collectif pour le Québec. Groupe de travail sur les communautés dévitalisées. Rapport déposé au Ministère des Affaires municipales, régions et occupation du territoire.
- Putnam, R. (2000). *Bowling alone: the collapse and revival of American community*. Simon & Schuster paperbacks.
- Putnam, R. (1993). *Making Democracy Work. Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, NJ, Princeton University Press.
- Réseau de l'action bénévole du Québec, <http://www.rabq.ca/importance-action-benevole.php>, version web, consultée le 14-02-2017.
- Réseau québécois de revitalisation intégrée, (2015). Cadre de référence sur les démarches de revitalisation intégrées.

- Rommel, W., Opdebeeck, S., Lammertyn, F., & Bouverne-De Bie, M. (1997). *Vrijwillige Inzet in Vlaanderen. Een Exploratie*, LUCAS, Leuven.
- Saxena, G. (2014) *Cross-Sector Regeneration Partnership Strategies and Tourism*. *Tourism Planning & Development*, 11(1), 86-105.
- Schneider, R. (1987). *Gestion par concertation*. Les Éditions Agences d'ARC, Montréal.
- Sørensen, F-L. (2012). *Testing the Hypothesis of Higher Social Capital in Rural Areas: The Case of Denmark*. *Regional Studies*, 46(7), 873-891.
- Savoie-Zajc, L. (1996). *Triangulation (technique de validation par)*. Dans A. Mucchielli (Dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris, France : Armand Colin.
- Savoie-Zajc, L. (2000). *La recherche qualitative/interprétative en éducation*. Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (Éds), *Introduction à la recherche en éducation*. Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Savoie-Zajc, L. (2003). *Les critères de rigueur de la recherche qualitative/interprétative : du discours à la pratique*. Communication présentée dans le cadre du Colloque annuel de l'ARQ. Trois-Rivières, novembre.
- Savoie-Zajc, L. (2009). *L'entrevue semi-dirigée*. Dans B. Gauthier (Dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données (5e édition)*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Savoie-Zajc, L. (2011). *La recherche qualitative interprétative en éducation*. Dans T. Karsenti, et L. Savoie-Zajc. (dir. publ.). *La recherche en éducation: étapes et approches*. Saint-Laurent: Éditions du nouveau pédagogique.
- Séguin, A.M. & Divay, G. (2004). *La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée*. *Lien social et Politiques* 52, 67-79.
- Stebbins, R. A. (2001). *New directions in the theory and research of serious leisure*. Lewiston, New York: Edwin Mellen.
- Tremblay, S. & Tremblay, P.A. (2012). *Défis et enjeux de la revitalisation intégrée dans les villes moyennes : le cas des arrondissements de Chicoutimi, Jonquièrre et Alma*. *Cahiers de géographie du Québec*, 56(157), 207-224.
- Thibault, A. (2001). *Réseau et réseautage*. Dans Association québécoise du loisir municipal & Laboratoire en loisir et vie communautaire. *Le loisir au Québec; une vision moderne*. Presses de l'Université du Québec.

- Thibault, A. (2002). *Le bénévolat en loisir*. Centre canadien de philanthropie.
- Thibault, A. (2008). *Loisir public et civil au Québec*. Presses de l'Université du Québec.
- Thibault, A. (2009). L'organisation du loisir n'est plus adaptée au bénévolat moderne? Une urgence d'agir, *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, 7(2).
- Thibault, A., Fortier, J., & Leclerc, D. (2011). *Bénévolats nouveaux : approches nouvelles*. Rapport de recherche remis au Réseau de l'action bénévole du Québec.
- Thibault, A. (2002). *Les bénévoles en loisir, un capital à cultiver*. Centre canadien de philanthropie.
- Thibault, A., Fortier, J., & Albertús, P. (2007). *Rendre compte du mouvement bénévole au Québec, créateur de liens autant que de biens*. Rapport de recherche remis au Réseau de l'action bénévole du Québec.
- Thibault, A., Fortier, J., Pauquay, F. & Caron, M. (2006). *Appréciation de trois projets en développement et revitalisation de communautés locales*. Laboratoire en loisir et vie communautaire, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Vachon, B. (1993). *Le développement local : théorie et pratique*. Réintroduire l'humain dans la logique de développement. Boucherville, Québec : G. Morin.
- Woolcock, M. (2001). Le rôle du capital social dans la compréhension des résultats sociaux et économiques. *Isuma, Revue canadienne de recherche sur les politiques*, 2, 13-16.

Appendice A

Lettre d'information et formulaire de consentement

LETTRE D'INFORMATION

Mémoire sur la contribution du bénévolat en loisir au capital social

Un levier au processus de revitalisation.

Par Valentin Brin

Étudiant au département d'études en loisir, culture et tourisme, UQTR.

Sous la supervision de M^{me} Julie Fortier, professeure, études en loisir, culture et tourisme à l'UQTR.

Votre participation à ce mémoire, qui vise à mieux comprendre la contribution du bénévolat en loisir au capital social, serait grandement appréciée.

Objectifs

Les objectifs de ce projet de recherche sont de :

- décrire l'apport du bénévolat sur la revitalisation d'une communauté ;
- expliquer l'utilisation du capital social produit par le bénévolat.

Le but de cette lettre d'information est de vous aider à comprendre exactement ce qu'implique votre éventuelle participation à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet. Prenez donc le temps de la lire attentivement et n'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Vous pouvez prendre tout le temps dont vous avez besoin avant de prendre votre décision.

Tâche

Votre participation à ce projet de recherche consiste à **une entrevue enregistrée de manière sonore d'une durée d'une heure** à l'endroit de votre choix.

Risques, inconvénients et inconforts.

Aucun risque n'est associé à votre participation. Le temps consacré au projet, soit environ 60 minutes, demeure le seul inconvénient.

Bénéfices

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité sur le bénévolat, le capital social et la revitalisation.

Compensation ou incitatif

Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude **sont entièrement confidentielles et ne pourront, en aucun cas, mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée par un nom fictif. Les résultats du travail, qui seront diffusés sous forme de mémoire, ne permettront pas d'identifier les participants.**

Les données sonores enregistrées seront détruites à la fin de la rédaction du mémoire, prévue en juin 2017, et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles

décrites dans le présent document. La confidentialité est assurée à l'intérieur des limites prescrites par la loi (situation d'abus, vie menacée – suicide ou non).

Participation volontaire

Votre participation à cette étude se fait sur **une base volontaire**. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications.

Retrait d'un participant

Le chercheur se réserve aussi la possibilité de retirer un participant en lui fournissant des explications sur cette décision.

Remerciements

Votre collaboration est précieuse. Nous l'apprécions et nous vous en remercions.

Responsable du mémoire

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de mémoire, vous pouvez communiquer avec madame Julie Fortier, directrice de ce mémoire, professeure à l'UQTR.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone au 819-376-5011, poste 2129, ou par courrier électronique à l'adresse : cereh@uqtr.ca.



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Engagement du chercheur

Moi, Valentin Brin m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

Des consentements spécifiques doivent être obtenus pour :

- permission d'enregistrer.

Je consens à ce que Valentin Brin enregistre l'entrevue.

Consentement du participant

Je, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet de mémoire portant sur la contribution du bénévolat en loisir au capital social en soutien au processus de revitalisation intégrée. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps sans aucun préjudice.

J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

| | |
|--------------|-------------|
| Participant: | Étudiant : |
| Signature : | Signature : |
| Nom : | Nom : |
| Date : | Date : |

Un résumé des résultats sera envoyé aux participants qui le souhaitent. Ce résumé ne sera cependant pas disponible avant l'été 2017.

Appendice B

Guide d'entrevue

| Thèmes du guide | Sous-thèmes | Questions de relance prévues |
|--|-------------|---|
| 0. La nature du bénévolat | | <ul style="list-style-type: none"> • Pour quelles(s) associations êtes-vous bénévole ? • Pouvez-vous me parler de la mission que portent ces associations ? • À quoi ressemble votre journée, une heure de bénévolat ? |
| <p>1. Le bénévolat sur le plan micro :</p> <p>la formation et le développement du capital social.</p> <p>Objectif #1 : Décrire le rôle du bénévolat en loisir</p> | Réseaux | <ul style="list-style-type: none"> • Le bénévolat en loisir rapproche les gens. Qu'en pensez-vous ? • Comment en êtes-vous venus à vous impliquer pour ces associations ? • Quelles conséquences provoque le bénévolat sur vos relations sociales ? • Comment le bénévolat vous a-t-il permis de tisser des liens et d'en entretenir d'autres ? |

dans le développement des réseaux sociaux et de la cohésion sociale à titre de produit du bénévolat en loisir, en approfondissant les modalités de formation et de développement de la cohésion sociale et des réseaux sociaux.

- Comment ces relations contribuent-elles à l'atteinte de la mission de l'association ?
- Pouvez-vous me parler des caractéristiques sociales des bénévoles que vous avez rencontrés ?
- Comment se développe dans le temps le lien qui vous unit aux autres bénévoles ?
- Pouvez-vous m'expliquer les relations de votre association avec les autres acteurs du territoire ?
- De quelle nature sont-elles ?
- Quelles relations avez-vous avec d'autres associations et les institutions publiques ?

Normes et confiance

- Comment percevez-vous la présence d'autres acteurs dans le développement des projets de l'association ?
 - Quelles perceptions ont les autres de votre implication bénévole ?
 - Selon vous, quelles valeurs sont importantes pour être bénévole ?
 - Selon vous, qu'est-ce qui caractérise ces liens créés par le bénévolat ?
-

| | | |
|--|---------------------------------------|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Quelle valeur accordez-vous à ces liens ? • En quoi ces liens sont-ils enrichissants ? • Quel comportement n'est pas admis ? • Quel comportement est encouragé ? • Comment circule l'information nécessaire à la mobilisation des bénévoles ? |
| <p>2. Le bénévolat sur le plan macro :</p> <p>l'emploi et le déploiement du capital social.</p> <p>Objectif #2 : Expliquer le déploiement du capital social produit par l'action bénévole en loisir pour contrer le phénomène de</p> | <p>L'activation du capital social</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pouvez-vous me parler des types de projets ou d'événements qui nécessitent votre aide ? • Parlez-moi du type d'aide et de soutien que vous apportez à l'association. • De quelle manière l'association peut-elle vous aider ? • Comment en arrivez-vous à vouloir utiliser les ressources de l'association à titre personnel ? • Pour quelles raisons décidez-vous de ne pas l'utiliser ? • Quelle pourraient être les conséquences de la fin des activités de l'association ? • À quel moment utilisez-vous votre réseau pour l'association ? |

| | | |
|---|---|--|
| dévitalisation en saisissant la capacité d'agir collective. | Le bénévolat de projets en partenariat | <ul style="list-style-type: none"> • Selon vous, qu'apporte le bénévolat à votre communauté ? • Quel est l'impact du réseautage sur le projet de l'association ? • À quel moment contribuez-vous à la réalisation de projet mené par un autre organisme sur le territoire ? • Quels sont ces autres organismes qui interviennent ? • Comment en arrivez-vous à vous mobiliser sur des projets portés par d'autres associations ? • Parlez-moi de ces projets. • Quel est votre rôle dans ces projets portés par d'autres associations ? • Quels types de ressources apportez-vous à ces autres projets ? |
| La durabilité de la mobilisation | <ul style="list-style-type: none"> • Quels peuvent être les freins à une mauvaise perception du travail de l'association par les autres acteurs ? • Quels éléments viennent freiner la mobilisation ? • Quels éléments viennent au contraire améliorer la mobilisation ? • Comment évoluent les relations de l'association avec ses partenaires ? | |